

RAPPORT 2023



Les associés





SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
LES ACTIVITÉS 2023	7
A. Département « Santé »	8
1. Service à destination des Maisons de Repos et de Soins	11
2. Service à destination des Hôpitaux.....	14
B. Département « Enfance »	18
1. Service à destination des Ecoles	22
2. Service à destination des Centres de vacances.....	38
3. Service à destination des Milieux d'accueil.....	40
4. Service à destination des Restaurants Hors Foyer.....	47
5. Traiteur	47
6. Divers.....	47
7. Cellule Qualité et Hygiène.....	48
8. Suivi des actions dans le cadre des axes stratégiques.....	55
RAPPORT DU SERVICE SOCIAL SCOLAIRE - VILLE DE BRUXELLES	57
DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	69
TRANSPARENCE	74
RAPPORT DES COMPTES 2023	79
COMPTES 2023 - SCHÉMA COMPLET BNB	92
RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES	162

INTRODUCTION



© Terra Mater



Réunion des organes de gestion

Durant l'année 2023, se sont réunis 10 Conseils d'Administration et 1 Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration a traité plus de 150 points allant notamment de la gestion du personnel, des marchés publics, du budget, et la présentation des comptes.

Événements marquants en 2023

Les travaux de rénovation complète de la cuisine centrale de Haren ont débuté en mars et seront finalisés pour début 2024.

Changement dans le système de gestion des inscriptions, commandes, décommandes et d'encaissement auprès des parents dont les enfants sont inscrits aux repas scolaires.

Reprise de l'étude dans le cadre de la rénovation du bâtiment Arthur Maes (front de rue).

Lancement de l'étude sur la concession d'un marché « maraîcher ».


Après une année 2022 marquée par une envolée des prix des matières premières, nous espérons pouvoir compter sur un retour à des prix raisonnables. Malheureusement, malgré un tassement de quelques articles, l'augmentation des prix a été importante comme nous pouvons le lire ci-dessous :


Aliments	Suivant fournisseurs et articles	
	Évolution en 2022 par rapport à 2021	Évolution en 2023 par rapport à 2022
Pain & viennoiserie	19,00%	12,00%
Secs (pâtes, riz, sucre, sel, ...)	entre 15 et 23%	entre 6,93% pour les pâtes, riz, ... et 24% pour les huiles, fonds, biscuits
Laitiers (fromage, œufs, beurre)	entre 15 et 32%	entre 8 et 12,32%
Café moulu	11%	5,97%
Café lyophilisé ou en grain	12,01%	10,37%
Légumes 4 ^{ème} gamme	10,00%	15,73%
Légumes surgelés	16,9% pour conventionnel et 9,2% pour bio (marché ayant débuté en novembre)	18,98% pour conventionnel et 8,21% pour bio (marché ayant débuté en novembre)
Poisson surgelé	46,67%	Pas d'augmentation
Viandes	21,00%	0,49%
Charcuterie	15,00%	25,71%
Boissons	10,00%	7,43%





Les Comités d'Utilisateurs

Département Santé

 *Comité des Utilisateurs Hospitaliers*
Durant l'année 2023, nous avons tenu 1 réunion.

 *Comité de Restauration*
Durant l'année 2023, nous avons tenu 5 réunions.

 *Comité des Utilisateurs Maisons de Repos*
Durant l'année 2023, nous avons tenu 2 réunions.

 *Comité de Dégustation avec participation des équipes hospitalières*
Durant l'année 2023, nous avons tenu 94 séances de dégustation, soit 1.729 produits dégustés.

Département Enfance

Depuis la mise en place des référents pour les différentes communes associées, les échanges sont réguliers. Bien évidemment nous continuons à participer aux réunions avec les PO comme par exemple dans le cadre du Comité Diététique de la Ville de Bruxelles, commission des repas de la commune de Jette, réunion avec la commune d'Ixelles.

LES ACTIVITÉS 2023

L'activité de l'association est toujours basée sur deux départements :



Département Santé

- Hôpitaux
- Maison de repos
- Centralisation des couverts
- Régénération repas
- Livraison de denrées dans les unités



Département Enfance

- Écoles
- Milieux d'accueil
- Centres de vacances
- Restaurants d'entreprise
- Livraison de denrées dans les écoles, crèches et services administratifs

A. Département « Santé »



La cuisine centrale de Brugmann, qui est au cœur de l'activité du département, doit absolument être rénovée. Dans un premier temps, nous allons, après la rénovation de la cuisine de Haren et les autorisations AFSCA, déplacer la préparation de l'ensemble des repas sur la cuisine d'Anderlecht. Une partie du remplacement des groupes de froid a été réalisée en 2023. Cette année nous nous focaliserons sur les parties « communes » (vestiaires, toilettes) et les locaux plonges et finition. Ceci dans l'attente d'un positionnement définitif sur la rénovation ou nouvelle construction avec le CHU Brugmann (projet parking).

Rappelons que la cuisine de Brugmann prépare les repas du midi et du soir pour l'ensemble des hôpitaux et des 6 maisons de repos (CPAS de Bruxelles et d'Evere) ce qui représente plus de 804.047 repas midi et 750.790 repas soir.

Assemblage (à destination des patients) :

Site d'assemblage	En 2023	2021	2022	2023
Brugmann	CHU Brugmann, HUDERF, C.T.R., Résidences Heysel, Les Églantines	1.357.353	1.178.016	1.218.626
Saint-Pierre	CHU Saint-Pierre, Résidences Sainte-Gertrude, Aux Ursulines	573.012	755.205	738.979
Bordet	Bordet	13.101	141.954	156.216
Decamps *	<i>Decamps</i>	<i>68.304</i>	<i>75.150</i>	<i>77.678</i>
Van Hellemont *	<i>Van Hellemont</i>	<i>170.250</i>	<i>189.069</i>	<i>191.654</i>
Viva *	<i>Viva</i>	<i>86.712</i>	<i>109.773</i>	<i>111.332</i>
TOTAL		2.268.732	2.449.167	2.494.485

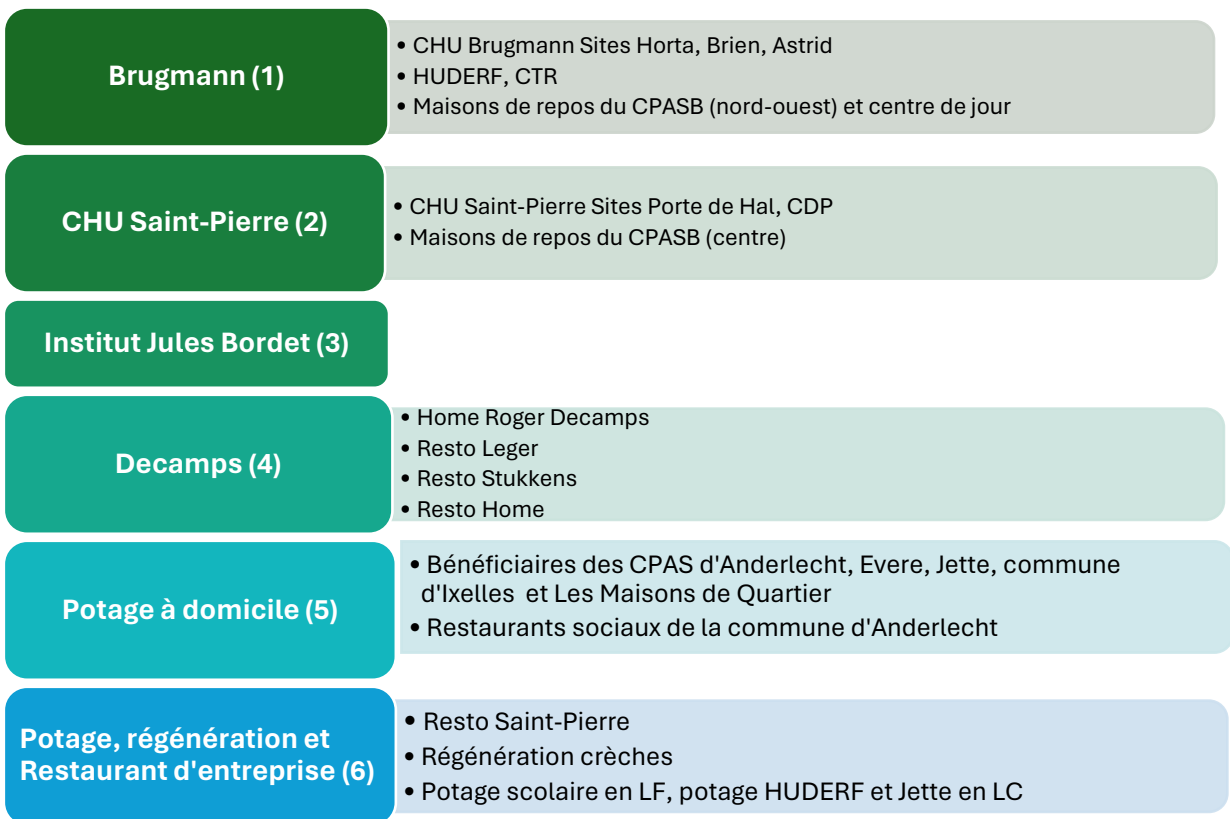
* Les résidents consommant dans le restaurant de la résidence sont servis à table (vrac), les chiffres sont indicatifs.

Nous rappelons que la prestation est basée sur la « Journée Alimentaire » (J.A.) correspondant à un petit-déjeuner (comptabilisé à 22%), un dîner (comptabilisé à 44%) et un souper (comptabilisé à 34%).

D'autres activités comme la livraison de denrées aux unités hospitalières ou maisons de repos sont assurées par nos services, ce que nous identifions comme « ventes directes » (prix d'achat + fee couvrant les différentes charges).

Il est important de rappeler que notre volume de Journées Alimentaires est totalement dépendant du taux d'occupation dans les hôpitaux et maisons de repos.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une vision rapide des différentes prestations effectuées à partir de Brugmann.





La cuisine centrale de Brugmann assure la préparation du plat principal du midi, potage et souper pour l'ensemble des destinataires ci-dessous avec les spécificités sur les sites :

- (1) Sur le **site de Brugmann** (hors préparation des repas) l'équipe assure la gestion :
 - ✓ Du petit-déjeuner
 - ✓ Du montage du plateau repas (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients des sites du CHU Brugmann (Horta, Brien et Astrid) ainsi que pour l'HUDERF, CTR et les résidents des maisons de repos du CPAS de Bruxelles (Résidences Heysel et Les Églantines)
 - ✓ De la prestation en vrac pour la Maison Vésale, en partie pour les résidences Aux Ursulines et une unité du Heysel (CPAS de Bruxelles)
 - ✓ De la livraison en interne dans les unités et le transport vers Brien, Astrid et les maisons de repos Heysel et Les Églantines du CPAS de Bruxelles
 - ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents.

- (2) Sur le **site de Saint-Pierre** l'équipe assure la gestion :
 - ✓ Du petit-déjeuner
 - ✓ Du montage du plateau repas (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients des sites CHU Saint-Pierre (Sites Porte de Hal et César de Paepe) et des résidents des maisons de repos du CPAS de Bruxelles (Sainte-Gertrude et Aux Ursulines)
 - ✓ De la livraison en interne dans les unités et le transport vers César de Paepe, Sainte-Gertrude et Aux Ursulines
 - ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents.

- (3) Sur le **site de l'Institut Jules Bordet** l'équipe assure la gestion :
 - ✓ Du montage du plateau repas (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients du site.

- (4) Sur le **site de Decamps** l'équipe assure la gestion :
 - ✓ Du petit-déjeuner et tartinage
 - ✓ De la régénération des repas du midi et du tartinage du souper ainsi que du montage du plateau repas pour les résidents en chambre
 - ✓ De la régénération des restaurants du 'Home', 'Leger' et 'Stukkens'
 - ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents.

- (5) Préparation et portionnement des repas à destination du portage à domicile des bénéficiaires des **CPAS d'Anderlecht, Evere et Jette** ainsi que pour les **Maisons de Quartier** et des **restaurants sociaux de la commune d'Anderlecht**.

- (6) Préparation des repas Resto Saint-Pierre (plat du jour), production du potage en liaison froide à destination du scolaire et régénération des repas à destination des **milieux d'accueil (Jette)** et potage pour les services communaux de la commune de Jette et le personnel de l'HUDERF.

MAISON DE REPOS ET DE SOINS

Au niveau alimentaire :

Nous proposons une approche diététique comprenant les contraintes diététiques (diabétique, ...) et des textures spécifiques (mou, moulu, ...);

Nous maintenons l'offre de la « carte » pour le second menu ;

Nous avons poursuivi l'activité « animation » (photos ci-dessous de différentes animations proposées) :



Buffet méditerranéen



© Résidence Viva

Petit-déjeuner

Nos destinataires :



- Résidence Sainte-Gertrude
- Résidence Aux Ursulines
- Résidence G-Heysel
- Résidence Les Eglantines
- Maison Vésale
- Centre du jour Delta

- Home Roger Decamps
- Restaurant Stukkens
- Restaurant Leger
- Restaurant du Home

- Home Van Hellefont
- Centre du Jour Soleil d'Automne

- Home Centre Viva

Le service en chiffres

Durant l'année 2023, 350.633 Journées Alimentaires ou « J.A. » ont été préparées, portionnées et livrées pour les résidents des maisons de repos, contre 342.631 Journées Alimentaires en 2022 soit une évolution sur un an de 2%.

Au niveau des maisons de repos du CPAS de Bruxelles, nous constatons une évolution globale de 2% avec des progressions intéressantes sur les résidences Aux Ursulines et Heysel.

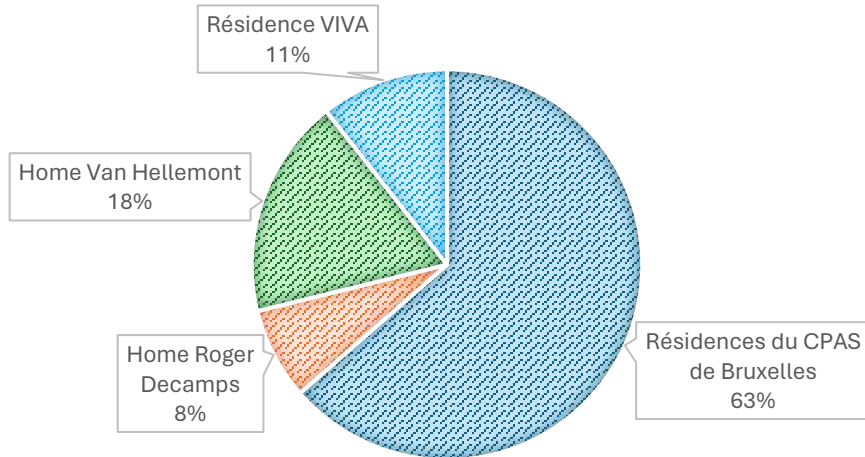
Les résidences des CPAS d'Anderlecht, Evere et Jette sont en progression, avec une évolution plus marquée sur la résidence du CPAS d'Evere.

La répartition entre les établissements (lors de l'élaboration du rapport d'activité 2022, il y a eu une inversion de chiffres dans les maisons du CPAS de Bruxelles, sans impact sur la globalité des chiffres) :

CPAS - Maisons de Repos	2022	2023	Évolution 2023/2022 en nbre JA	Évolution 2023/2022 en %
Résidence Les Églantines	61.675	61.604	-71	0%
Aux Ursulines	43.543	46.349	2.806	6%
Centre Heysel-G. Brugmann	41.087	43.027	1.940	5%
Résidence Sainte-Gertrude	42.576	40.661	-1.915	-4%
Maison Vésale	29.084	31.243	2.159	7%
<i>Sous-Total Maisons de Repos du CPAS de Bruxelles</i>	<i>217.966</i>	<i>222.885</i>	<i>4.919</i>	<i>2%</i>
Home Roger Decamps	25.050	26.684	1.634	7%
Home Van Hellefont	63.024	63.877	852	1%
Résidence VIVA	36.591	37.188	597	2%
TOTAL GENERAL :	342.631	350.633	8.002	2%

La moyenne journalière en 2023 s'est élevée à 961 J.A., contre 939 J.A. en 2022.

RÉPARTITION PAR ASSOCIÉ



À ces activités, il y a également lieu d'ajouter les prestations suivantes (repas du midi, jour ouvrable) :

Activité	2022	2023	Évolution 2023/2022 en nombre de repas	Évolution 2023/2022 en %
Centre de jour Delta (CPAS de Bruxelles)	3.676	2.806	-870	-24%
Centre de Jour Le Soleil d'Automne commune Anderlecht (à partir du Home Van Hellemont)	2.719	3.076	357	13%
Resto Stuckens, Leger et Home CPAS d'Evere	3.272	3.904	632	19%



HÔPITAUX

Les menus, renouvelés deux fois par an, suivent un cycle de quatre semaines : « Automne-Hiver » (mi-octobre à mi-avril) et « Printemps-Été » (mi-avril à mi-octobre). Ils sont élaborés en concertation avec les équipes diététiques hospitalières lors des Comités de Restauration. Sur le site César de Paepe du CHU Saint-Pierre, les menus proposés sont ceux du MRS, conformément à la demande de la direction du CHU.

Activités annexes :

- Dotations diverses pour les unités et services des différents hôpitaux (VD)
- Portage à domicile à destination de la Ville de Bruxelles et des bénéficiaires des CPAS d'Anderlecht, Jette et Evere
- Potage à destination des services communaux de Jette
- Préparation du potage en liaison froide à destination du scolaire (en dehors de l'activité - de 13h00 à 19h00) et ce jusqu'à la fin de la rénovation de la cuisine de Haren
- Restaurants Sociaux d'Anderlecht.

Le service en chiffres

Remarque : les chiffres des J.A. de l'année 2022 ont été corrigés et ce suite au constat que les données des deux derniers mois de l'année 2022 étaient incomplètes. Pour une bonne compréhension nous indiquons dans le tableau ci-dessous les chiffres repris dans le rapport annuel 2022 et les corrections.

Suite à cette correction en 2022 le nombre de J.A. est de 517.320 (repris dans le rapport 2022 502.842) soit une progression entre 2022 et 2021 de 11,74% (contre 8,61%).

Revenant sur la situation 2023 en comparaison à 2022 (après correction), nous avons préparé, portionné et livré 531.544 Journées Alimentaires contre 517.320 en 2022, soit une augmentation du volume de 3% par rapport à 2022.

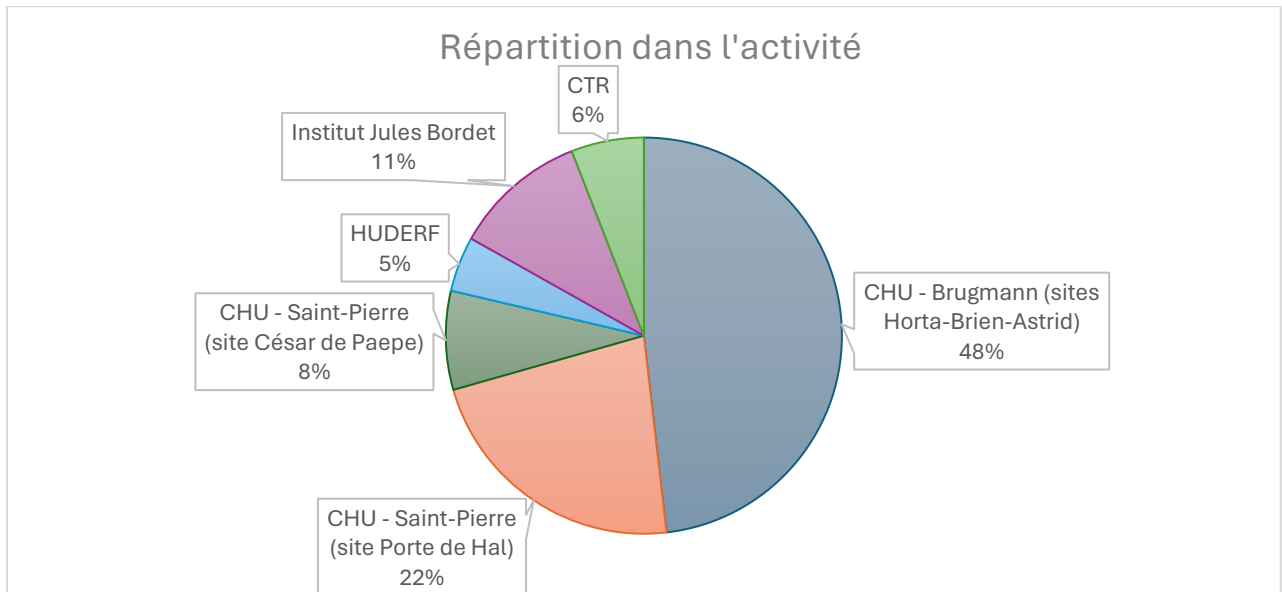
La répartition entre les différents sites est la suivante :

Hôpitaux (J.A.)	2021	2022 chiffres présentés au rapport 2022	2022 Chiffres après correction	2023	Évolution 2023/2022 en nbre JA	Évolution 2023/2022 en %
CHU - Brugmann (sites Horta-Brien-Astrid)	218.967	236.467	242.557	256.094	13.537	6%
CHU - Saint-Pierre (site Porte de Hal)	116.058	119.058	122.691	119.118	-3.574	-3%
CHU - Saint-Pierre (site César de Paepe)	40.011	48.045	48.987	42.872	-6.115	-12%
HUDERF	22.534	22.417	22.800	23.888	1.088	5%
Institut Jules Bordet	34.935	47.318	51.231	58.090	6.859	13%
CTR	30.482	29.537	29.054	31.483	2.429	8%
TOTAL :	462.987	502.842	517.320	531.544	14.224	3%

La moyenne journalière en 2023 s'est élevée à 1.456 J.A. contre 1.417 J.A. en 2022.

Nous avons une progression de 14.224 J.A. en 2023. La progression de l'Institut Jules Bordet reste intéressante (+13%) sans pour autant atteindre le volume estimé de +/- 89.000 JA (+/-245 patients/jour).

Le CHU Brugmann (+6%), l'HUDERF (+5%) et le CTR (+8%) progressent contrairement aux activités de Saint-Pierre (Porte de Hal -3% et CDP -12%).



Nous avons également poursuivi les activités annexes suivantes :

	2022	2023	Évolution 2023/2022 en repas	Évolution 2023/2022 en %
Restaurants sociaux d'Anderlecht				
Livraison en vrac	21.178	22.704	1.526	7%

Malgré une révision des menus, l'activité sur les communes de Jette et Anderlecht ainsi que sur la Ville de Bruxelles diminue de manière importante (-15%), seule la prestation à destination du portage à domicile pour le CPAS d'Evere progresse (+4%). L'activité dans sa globalité progresse de 4% et ce uniquement par le début de prestation à destination de la commune d'Ixelles.

Portage à domicile bénéficiaires du :	2022	2023	Évolution 2023/2022 en repas	Évolution 2023/2022 en %
CPAS de Bruxelles par l'intermédiaire des Maisons de quartier	10.785	9.650	-1.135	-11%
CPAS de Jette	19.199	16.419	-2.780	-14%
CPAS d'Evere	12.070	12.605	535	4%
CPAS d'Anderlecht	19.986	16.227	-3.759	-19%
Commune d'Ixelles		9.542	9.542	
TOTAL	62.040	64.443	2.403	4%



Service Restaurant à destination du personnel de Saint-Pierre :

Restaurant Hospitalier (en chiffre d'affaires)	2022	2023	Évolution 2023/2022 en €	Évolution 2023/2022 en %
Saint-Pierre	290.720,00 €	348.295,00 €	57.575,00 €	20%

Plan d'Urgence Communal

Nous avons été sollicités dans le cadre du déclenchement du plan d'urgence communale sur les communes de Ganshoren et Schaerbeek où nous avons fourni des pains fourrés, plat à remettre à température, potage, ... et ce durant plusieurs jours.

B. Département « Enfance »



© asbl Pleine Terre

Notre activité du département Enfance couvre plus de 52% du territoire de la Région bruxelloise, incluant à la fois les repas pour les crèches (repas et vente directe) et les écoles.

Toute la préparation des repas destinés aux enfants des crèches et écoles de nos associés est centralisée à la cuisine centrale d'Anderlecht pendant les travaux de rénovation de la cuisine de Haren. Un Hub logistique est resté en place durant l'année 2023 afin de desservir les écoles en liaison froide de la Ville de Bruxelles, Auderghem et Evere ainsi que la livraison des denrées brutes dans les crèches et écoles.

L'activité du département Enfance sera déplacée, après rénovation, sur la cuisine de Haren début de l'année 2024.

Associés bénéficiant des prestations :



Exemple de menus distribués aux parents :

MENUS JUIN & JUILLET 2023



Les Soeurs Gremillet



Nouvel album

Bon appétit !

LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELE KEUKENS

Rue Saint-Sauveur 79 - 1070 Bruxelles
Tel. 02/545 13 88 ou 02/545 13 86
www.lescuisinesbruxelloises.be

LUNDI 5.06.23	MARDI 6.06.23	MERCREDI 7.06.23	JEUDI 8.06.23	VENREDI 9.06.23
Potage courgettes + Escalope de dinde Sauce romarin au Choux-fleur au sauce blanche + Purée de pois + Fruit	Wepi wafels + Potage parmentier + Pâtis au lait + la liqueur + Purée de terre patate + Produit laitier +	Potage brocchi + Sauce de porc Sauce de dinde Coriandre curcuma Vodka Dashi-sauce + Fruit	Menu végétarien Potage champignons + Escalope de légumes Sauce + Purée patate + Produit laitier +	Fête de la République Tricolore Potage courgettes + Pâtis de lait à la crème avec framboises, tomates séchées et olives + Fruit
Menu végétarien Potage légumes + Sauce vinaigre aux champignons + Riz + Fruit	Potage carottes + Filet de poulet Sauce de volaille au Pâtis au lait + la liqueur + Purée de terre patate + Produit laitier +	Plat menu Potage champignons + Salade de légumes tomates, courgettes, courgettes, haricots de dinde, olives et pain toast + Fruit	Menu végétarien Potage tomate + Tapis de porc et choux aux légumes et carottes à la purée de patate + Produit laitier +	Potage légumes + Pâtis au lait Sauce hollandaise au beurre + Fruit
Menu végétarien Potage légumes + Roulé végétarien sauce tomate + Purée de terre patate + Fruit	Potage porcins + Escalope de dinde Sauce de volaille au Coriandre Courgettes au Produit laitier +	Potage brocchi + Sauce de porc au lait Sauce de volaille au Coriandre purée de Purée de terre patate + Fruit	Plat menu végétarien Potage parmentier + Tapis de porc et choux légumes + Pâtis au lait + Produit laitier +	Potage légumes + Casserole de bœuf à l'ail + Riz aux légumes + Fruit
Menu végétarien Potage légumes + Ajout de légumes au lait + Pâtis à la crème de curry Purée de terre patate + Fruit	Potage salade porcine + Sauce de volaille au Coriandre Sauce de viande au Produit laitier +	Potage courgettes + Pâtis de porc aux légumes + Fruit	Menu végétarien Potage choux-fleur + Pâtis à la framboise et à la liqueur + Produit laitier +	Potage légumes + Dinde à la sauce au lait + Purée de terre patate + Fruit
Menu végétarien Potage légumes + Vodka au lait + la liqueur + Riz + Fruit	Potage légumes + Nuggets de volaille au Coriandre Sauce de viande au produit laitier +			


Légende :
 TV = Farine de blé
 LC = Lait cru
 LI = Lait
 L = Lait
 M = Margarine
 M2 = Margarine
 S = Sel
 S2 = Sel
 S3 = Sel
 S4 = Sel
 S5 = Sel
 S6 = Sel
 S7 = Sel
 S8 = Sel
 S9 = Sel
 S10 = Sel
 S11 = Sel
 S12 = Sel
 S13 = Sel
 S14 = Sel
 S15 = Sel
 S16 = Sel
 S17 = Sel
 S18 = Sel
 S19 = Sel
 S20 = Sel
 S21 = Sel
 S22 = Sel
 S23 = Sel
 S24 = Sel
 S25 = Sel
 S26 = Sel
 S27 = Sel
 S28 = Sel
 S29 = Sel
 S30 = Sel
 S31 = Sel
 S32 = Sel
 S33 = Sel
 S34 = Sel
 S35 = Sel
 S36 = Sel
 S37 = Sel
 S38 = Sel
 S39 = Sel
 S40 = Sel
 S41 = Sel
 S42 = Sel
 S43 = Sel
 S44 = Sel
 S45 = Sel
 S46 = Sel
 S47 = Sel
 S48 = Sel
 S49 = Sel
 S50 = Sel
 S51 = Sel
 S52 = Sel
 S53 = Sel
 S54 = Sel
 S55 = Sel
 S56 = Sel
 S57 = Sel
 S58 = Sel
 S59 = Sel
 S60 = Sel
 S61 = Sel
 S62 = Sel
 S63 = Sel
 S64 = Sel
 S65 = Sel
 S66 = Sel
 S67 = Sel
 S68 = Sel
 S69 = Sel
 S70 = Sel
 S71 = Sel
 S72 = Sel
 S73 = Sel
 S74 = Sel
 S75 = Sel
 S76 = Sel
 S77 = Sel
 S78 = Sel
 S79 = Sel
 S80 = Sel
 S81 = Sel
 S82 = Sel
 S83 = Sel
 S84 = Sel
 S85 = Sel
 S86 = Sel
 S87 = Sel
 S88 = Sel
 S89 = Sel
 S90 = Sel
 S91 = Sel
 S92 = Sel
 S93 = Sel
 S94 = Sel
 S95 = Sel
 S96 = Sel
 S97 = Sel
 S98 = Sel
 S99 = Sel
 S100 = Sel

Texte des menus :
 Les menus sont à lire attentivement pour les menus principaux.
 Nous remercions à nos restaurants et fournisseurs.
 Pour connaître les allergies présentez dans les menus,
 une numérotation est indiquée à côté des menus.
 Le logo sans gluten, merci d'aller sur le site www.lescuisinesbruxelloises.be




LES CUISINES BRUXELLOISES
 DE BRUSSELE KEUKENS
 Rue Saint-Sauveur 79 - 1070 Bruxelles
 Tel. 02/545 13 88 ou 02/545 13 86
 www.lescuisinesbruxelloises.be

MENUS OCTOBRE 2023 SANS VIANDE



Dad Dad



Nouvel album

Bon appétit !


LES CUISINES BRUXELLOISES
DE BRUSSELE KEUKENS

Rue Saint-Sauveur 79 - 1070 Bruxelles
Tel. 02/545 13 88 ou 02/545 13 86
www.lescuisinesbruxelloises.be

LUNDI 3.10.23	MARDI 4.10.23	MERCREDI 4.10.23	JEUDI 5.10.23	VENREDI 6.10.23
Potage choux-fleur + Escalope végétarienne Purée de légumes et légumes Purée de terre patate + Fruit	Potage légumes + Ajout de légumes au lait + Pâtis au lait + Produit laitier +	Potage légumes + Sauce de porc Sauce de dinde Courgettes au Produit laitier + Fruit	Potage légumes + Légumes végétariens au lait + Produit laitier +	Potage légumes + Pâtis de lait Sauce Andalouse au Coriandre au lait + Fruit
Potage parmentier + Carbonade au porc Purée de terre patate + Produit laitier +	Potage légumes au lait + Sauce de porc + Fruit	Potage légumes + Filet de porc au Produit laitier +	Potage légumes + Dinde de légumes au lait + Fruit	Potage légumes + Pâtis de lait Sauce Andalouse au Coriandre au lait + Fruit
Potage légumes + Nuggets végétariens au lait + Purée de terre patate + Fruit	Potage légumes + Casserole maison légumes, courgettes, pois chiches + Purée de terre patate + Fruit	Potage légumes + Sauce de porc Sauce de dinde Courgettes au Produit laitier + Fruit	Potage légumes + Dinde de légumes au lait + Fruit	Potage légumes + Pâtis de lait Sauce Andalouse au Coriandre au lait + Fruit
Potage légumes + Vodka au lait + la liqueur + Riz + Fruit	Potage légumes + Nuggets végétariens au lait + Purée de terre patate + Fruit			

Légende :
 TV = Farine de blé
 LC = Lait cru
 LI = Lait
 L = Lait
 M = Margarine
 M2 = Margarine
 S = Sel
 S2 = Sel
 S3 = Sel
 S4 = Sel
 S5 = Sel
 S6 = Sel
 S7 = Sel
 S8 = Sel
 S9 = Sel
 S10 = Sel
 S11 = Sel
 S12 = Sel
 S13 = Sel
 S14 = Sel
 S15 = Sel
 S16 = Sel
 S17 = Sel
 S18 = Sel
 S19 = Sel
 S20 = Sel
 S21 = Sel
 S22 = Sel
 S23 = Sel
 S24 = Sel
 S25 = Sel
 S26 = Sel
 S27 = Sel
 S28 = Sel
 S29 = Sel
 S30 = Sel
 S31 = Sel
 S32 = Sel
 S33 = Sel
 S34 = Sel
 S35 = Sel
 S36 = Sel
 S37 = Sel
 S38 = Sel
 S39 = Sel
 S40 = Sel
 S41 = Sel
 S42 = Sel
 S43 = Sel
 S44 = Sel
 S45 = Sel
 S46 = Sel
 S47 = Sel
 S48 = Sel
 S49 = Sel
 S50 = Sel
 S51 = Sel
 S52 = Sel
 S53 = Sel
 S54 = Sel
 S55 = Sel
 S56 = Sel
 S57 = Sel
 S58 = Sel
 S59 = Sel
 S60 = Sel
 S61 = Sel
 S62 = Sel
 S63 = Sel
 S64 = Sel
 S65 = Sel
 S66 = Sel
 S67 = Sel
 S68 = Sel
 S69 = Sel
 S70 = Sel
 S71 = Sel
 S72 = Sel
 S73 = Sel
 S74 = Sel
 S75 = Sel
 S76 = Sel
 S77 = Sel
 S78 = Sel
 S79 = Sel
 S80 = Sel
 S81 = Sel
 S82 = Sel
 S83 = Sel
 S84 = Sel
 S85 = Sel
 S86 = Sel
 S87 = Sel
 S88 = Sel
 S89 = Sel
 S90 = Sel
 S91 = Sel
 S92 = Sel
 S93 = Sel
 S94 = Sel
 S95 = Sel
 S96 = Sel
 S97 = Sel
 S98 = Sel
 S99 = Sel
 S100 = Sel

Texte des menus :
 Les menus sont à lire attentivement pour les menus principaux.
 Nous remercions à nos restaurants et fournisseurs.
 Pour connaître les allergies présentez dans les menus,
 une numérotation est indiquée à côté des menus.
 Le logo sans gluten, merci d'aller sur le site www.lescuisinesbruxelloises.be



LES CUISINES BRUXELLOISES
 DE BRUSSELE KEUKENS
 Rue Saint-Sauveur 79 - 1070 Bruxelles
 Tel. 02/545 13 88 ou 02/545 13 86
 www.lescuisinesbruxelloises.be

Le département Enfance et Hors Foyer est réparti en plusieurs services :



Repas scolaires

Repas à destination
des milieux d'accueil

Repas et collations aux
Plaines de vacances

Resto Ferrer

Livraisons de denrées
alimentaires aux
écoles et milieux
d'accueil

Potage en multiportion

LE SCOLAIRE

L'activité principale du département Enfance et Hors Foyer est la préparation et la livraison du repas du midi aux écoles communales et libres situées sur le territoire de la Ville de Bruxelles mais aussi aux écoles des communes de Saint-Josse-ten-Noode (et libre), Evere, Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Anderlecht, Auderghem, Molenbeek-Saint-Jean, Woluwe-Saint-Pierre et Ixelles.

Le nouveau système d'inscription, de commande/décommande à destination des parents a été mis en place lors de la rentrée scolaire 2023/2024.

Le système dématérialise l'ensemble du processus. Nous devons reconnaître que le début a été chaotique.





Le Service en chiffres

Durant l'année 2023, 1.842.916 repas ont été fournis aux différentes écoles contre 1.529.423 en 2022, soit une progression de 20,5%.

A titre d'information, en 2013, nous avons livré 902.156 repas dans les différentes écoles. En 10 ans l'activité a progressé de 104% !

En 2013, 81 établissements étaient livrés quotidiennement, en 2023 nous sommes à 178 établissements !

Ci-dessous, le détail du volume de repas par commune :

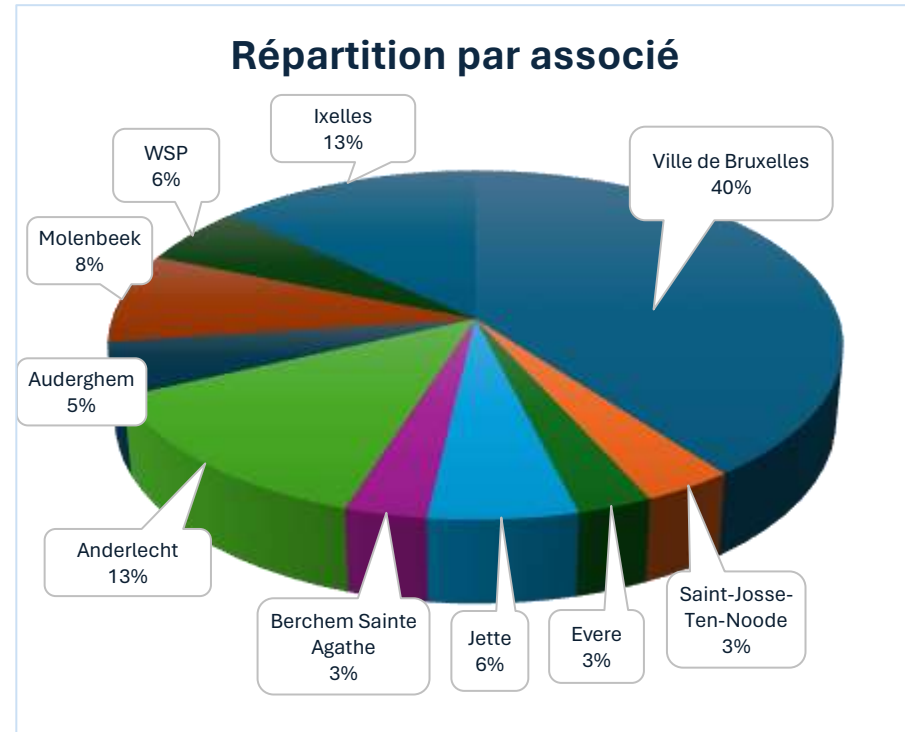
	VILLE DE BRUXELLES		SAINT-JOSSE-TEN-NOODE		EVERE		JETTE		BERCHEM-SAINTE-AGATHE		ANDERLECHT		AUDERGHEM		MOLENBEEK		WSP		Ixelles		TOTAL	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Volume repas	731.740	659.207	64.446	35.844	53.416	50.824	105.441	106.845	58.082	50.997	240.250	247.273	90.167	89.087	153.195	100.559	101.924	97.742	244.255	91.045	1.842.916	1.529.423
Nombre de jours de livraison	162	155	171	165	167	156	170	161	167	170	144	143	168	167	162	156	172	169	159	56		
Moyenne journalière	4.517	4.253	377	217	320	326	620	664	348	300	1.668	1.729	537	533	946	645	593	578	1.536	1.626	11.461	10.462

La gratuité des repas de la FWB a un impact certain sur le volume que nous livrons. La gratuité des repas FWB a été élargie jusqu'à la 6^{ème} primaire (à l'exception de la commune d'Anderlecht ayant limité le projet aux écoles maternelles). Plusieurs écoles de la Ville de Bruxelles et des communes d'Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean et Saint-Josse-ten-Noode bénéficient de la gratuité des repas FWB.

L'année 2023 a été marquée par des mouvements sociaux ayant entraîné des annulations de repas pour la totalité de plusieurs communes. Nous avons enregistré sur 3 PO jusqu'à 10 jours d'annulation de repas, sur d'autres PO le nombre de suppression de repas variait de 2 à 6 jours.

Répartition du volume par associé :

Ville de Bruxelles	40%
Saint-Josse-Ten-Noode	3%
Evere	3%
Jette	6%
Berchem-Sainte-Agathe	3%
Anderlecht	13%
Auderghem	5%
Molenbeek-Saint-Jean	8%
Woluwe-Saint-Pierre	6%
Ixelles	13%



❖ Ecoles sur le territoire de la Ville de Bruxelles

Durant l'année 2023, 731.740 repas ont été fournis aux écoles contre 659.207 en 2022, soit une progression de 11%.

Au niveau des repas à destination des écoles de la Ville de Bruxelles et du réseau libre situées sur le territoire de la Ville, des tarifications spécifiques, allant jusqu'à la gratuité, sont d'application grâce à l'intervention de la Ville de Bruxelles et de son CPAS.

Depuis juin 2019, plusieurs établissements sont rentrés dans projet gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La situation est la suivante pour l'année 2023 (rentrée 2023/2024 extension au primaire de la 1^{ère} à la 6^{ème}).

Écoles Ville de Bruxelles		
GRATUITÉ MATERNELLE	GRATUITÉ PRIMAIRE	GRATUITÉ MATERNELLE & PRIMAIRE
École Maternelle Adolphe Max	École Primaire Adolphe Max	École Fondamentale Baron Steens
École Maternelle Christian Merveille Buanderie	École Primaire Éburons	École Fondamentale du Canal
École Maternelle Éburons	École Primaire de l'Allée Verte	École Fondamentale de Haren
École Maternelle Éclusier Cogge	École Primaire Léon Lepage	École Fondamentale de l'Héliport
École Maternelle Henriette Dachsbeck	École Primaire des Magnolias	École Fondamentale du Tivoli
École Maternelle Jardins aux Fleurs	École Primaire des Six Jetons	
École Maternelle Léopold 1er	École Primaire Steyls	
École Maternelle des Magnolias		
École Maternelle Emile Bockstael		

Écoles libres sur le territoire de la Ville de Bruxelles : École Fondamentale Libre Saint-Louis 2 (sections maternelle & primaire).

Dans la rubrique de l'activité du service social, les évolutions ainsi que la situation des tarifications sont commentées.

Le principe de livraison est majoritairement en liaison froide pour les écoles de la Ville de Bruxelles (à l'exception de De Droomboom et la Primaire Bockstael) et en liaison chaude pour les écoles libres (à l'exception de Saint-Roch).

Volume de repas par tarification (écoles communales et libres) :

		Nombre de Repas		
		2023	2022	Évolution
Tarification	Adulte	1109	706	57,1%
	Tarif Plein	293.277	331.769	-11,6%
	Famille Nombreuse	48.035	39.446	21,8%
	Tarif Réduit	988	2.081	-52,5%
	Tarif minimum	3.777	3.540	6,7%
	Gratuité	72.155	91.727	-21,3%
	Gratuité FWB	312.399	189.938	64,5%
	TOTAL	731.740	659.207	11,0%
Nombre de jours		162	155	4,5%
Moyenne par jour		4.517	4.253	6,2%

○ **Écoles « Ville de Bruxelles »**

Durant l'année 2023, 692.446 repas ont été fournis aux écoles de la Ville de Bruxelles contre 620.458 en 2022, soit une progression de 11,6%. La moyenne journalière passant de 4.274 repas en 2023 contre 4.003 repas en 2022 (intégrant les mercredis où la fréquentation est moindre), avec un nombre de journées livrées de 162 jours contre 155 en 2022.

Répartition par section :

		Nombre de Repas		
		2023	2022	Évolution
Section	Maternelle	329.558	318.365	3,5%
	Primaire	358.266	298.578	20,0%
	Secondaire	3.750	2.809	33,5%
	Adulte	872	706	23,5%
	TOTAL	692.446	620.458	11,6%
Nombre de jours		162	155	4,5%
Moyenne par jour		4.274	4.003	6,8%

Répartition par tarification :

		Nombre de Repas		Évolution
		2023	2022	
Tarification	Adulte	872	706	23,5%
	Tarif Plein	265.310	301.221	-11,9%
	Famille Nombreuse	44.957	37.526	19,8%
	Tarif Réduit	980	1.720	-43,0%
	Tarif minimum	3.736	3.251	14,9%
	Gratuité	67.284	86.096	-21,9%
	Gratuité FWB	309.307	189.938	62,8%
	TOTAL	692.446	620.458	11,6%
Nombre de jours	162	155	4,5%	
Moyenne par jour	4.274	4.003	6,8%	

Constat

L'application des tarifications est, à l'exception des tarifications famille nombreuse et minimum, en diminution. Le dispositif de distribution de repas gratuits financé par la Fédération Wallonie Bruxelles élargi à la totalité du primaire en est la cause.

A noter qu'au premier semestre 2023 nous avons proposé des petits déjeuners santé aux écoles de la Ville de Bruxelles (1 passage par année scolaire) ainsi que le potage pour tous gratuit aux écoles rentrant dans le projet gratuité de la FWB. Pour l'année scolaire 2023/2024, le potage pour tous sera proposé à l'ensemble des écoles et ce jusqu'en juin 2024.



○ **Écoles du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles**

Établissements scolaires du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles :

Encaissement	Écoles FR	CP	Commune
RESCO	L'école de l'Enfant Jésus	1000	BRUXELLES
Par l'école	École Magellan uniquement soupe	1000	BRUXELLES
Par l'école	École Saint Thomas uniquement soupe	1000	BRUXELLES
Par l'école	La Retraite du Sacré-Cœur	1000	BRUXELLES
RESCO	Institut Saint-Louis 2	1000	BRUXELLES
RESCO	Institut Saint-Louis 1	1000	BRUXELLES
RESCO	Institut Saint-Roch	1000	BRUXELLES
RESCO	Ecole Sainte-Ursule*	1020	BRUXELLES
*depuis septembre 2023			

Un total de 39.294 repas a été fourni en 2023 aux écoles du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles contre 38.749 en 2022, soit une augmentation de 1,4%.

Répartition par section :

		Nombre de Repas		
		2023	2022	Évolution
Section	Maternelle	18.416	18.067	1,9%
	Primaire	20.641	20.682	-0,2%
	Adulte	237	0	0,0%
	TOTAL	39.294	38.749	1,4%
	Nombre de jours	162	164	-1,2%
	Moyenne par jour	243	236	2,8%

Répartition par tarification :

		Nombre de Repas		
		2023	2022	Évolution
Tarification	Adulte	237	0	0,0%
	Tarif Plein	27.967	30.548	-8,4%
	Famille Nombreuse	3.078	1.920	60,3%
	Tarif Réduit	8	361	-97,8%
	Tarif minimum	41	289	-85,8%
	Gratuité	4.871	5.631	-13,5%
	Gratuité FWB	3.092	0	#DIV/0!
	TOTAL	39.294	38.749	1,4%
	Nombre de jours	162	164	-1,2%
Moyenne par jour	243	236	2,8%	

Constat

Nous avons débuté la livraison des repas en septembre 2023 à l'école Sainte-Ursule située à Laeken.

L'école Saint-Louis bénéficie de la gratuité des repas de la FWB.

❖ Ecoles de la commune de Saint-Josse-ten-Noode

En 2023, nous avons livré au niveau des écoles communales et une libre sur la commune 64.446 repas contre 35.844 repas en 2022 soit une augmentation de plus de 179% de l'activité.

Établissements SJTN	2023		2022		Évolution	
	Volume total	Moyenne Jour (171)	Volume total	Moyenne Jour (165)	Par an	Par jour (moyenne)
Ecole Arc-en-Ciel (mat+prim)	8.837	52	2.551	15	246,41%	234,26%
Ecole Henri Frick (mat+prim)	6.771	40	4.858	29	39,38%	34,49%
Ecole Joseph Delclef (mat+prim)	13.342	78	8.627	52	54,65%	49,23%
Ecole La Nouvelle Ecole	12.982	76	5.525	33	134,97%	126,72%
Ecole Les Tournesols (mat+prim)	7.071	41	3.148	19	124,62%	116,74%
School Sint-Joost-aan-Zee (kleuter+lager)	7.164	42	7.626	46	-6,06%	-9,35%
TOTAL :	56.167	328	32.335	196	73,70%	67,61%

Établissement Libre SJTN	2023		2022		Évolution	
	Volume total	Moyenne Jour (134)	Volume total	Moyenne Jour (134)	Par an	Par jour (moyenne)
Institut Saint-Louis 3	8.279	62	3.509	29	135,94%	116,57%
TOTAL :	8.279	62	3.509	29	135,94%	116,57%

Constat

L'augmentation du volume est liée à l'application de la gratuité FWB sur l'ensemble des écoles communales francophones.

❖ Ecoles de la commune d'Evere

En 2023, nous avons livré 53.416 repas contre 50.824 en 2022, soit une progression de 5,10% de l'activité.

Durant l'année 2023, nous avons été sollicités afin de livrer des écoles en liaison chaude et ce suite à des problèmes techniques sur le matériel dans plusieurs écoles. Notons que les repas

sont livrés le jour même de consommation en liaison froide et le potage en liaison chaude avant 10h00 (potage pour tous durant l'ensemble de l'année scolaire).

Il n'y a pas d'établissement enregistré en gratuité FWB.

Situation par établissement :

Établissements Evere	2023		2022		Évolution	
	Volume total	Moyenne Jour (167)	Volume total	Moyenne Jour (156)	Par an	Par jour (moyenne)
Ecole L'Aubier (mat+prim)	6.170	37	7.500	48	-17,73%	-23,15%
Ecole Clair Vivre Germinal (mat+prim)	8.356	50	8.093	52	3,25%	-3,55%
Ecole Clair Vivre Centre (mat+prim)	15.906	95	12.006	77	32,48%	23,76%
Ecole La Source (mat+prim)	2.356	14	3.116	20	-24,39%	-29,37%
Ecole Marie-Popelin (mat+prim)	9.689	58	9.005	58	7,60%	0,51%
Everheide	10.939	66	11.104	71	-1,49%	-7,97%
TOTAL :	53.416	320	50.824	326	5,10%	-1,82%

Constat

Malgré l'évolution des repas à la hausse globale positive, nous devons constater que le volume quotidien diminue sensiblement.

❖ Ecoles de la commune de Jette

En 2023, nous avons livré au niveau des écoles communales 105.441 repas contre 106.845 en 2022, soit une diminution de 1,31% de l'activité. L'absence de repas à l'école Poelbos Primaire a un impact sur la volume global de repas.

Les repas sont livrés en liaison chaude à l'exception de l'école du Champs des Tournesols qui est en liaison froide.

Situation par établissement :

Établissements Jette	2023		2022		Évolution	
	Volume total	Moyenne Jour (170)	Volume total	Moyenne Jour (161)	Par an	Par jour (moyenne)
Maternelle Aurore	9.825	58	9.504	59	3,38%	-2,10%
Primaire Aurore	13.217	78	12.397	77	6,61%	0,97%
Maternelle Jacques Brel	6.316	37	6.337	39	-0,33%	-5,61%
Primaire Jacques Brel	5.068	30	5.044	31	0,48%	-4,84%
Ecole Clarté Simone Blangchard (mat+prim)	10.430	61	5.587	35	86,68%	76,80%
Maternelle Arbre Ballon-Florair	2.455	14	2.277	14	7,82%	2,11%

Maternelle Arbre Ballon-Dielegem	6.374	37	5.626	35	13,30%	7,30%
Maternelle Arbre Ballon-Les chatons	3.398	20	3.705	23	-8,29%	-13,14%
Primaire Arbre Ballon	7.823	46	11.937	74	-34,46%	-37,93%
Kleuter Poelbos	4.439	26	4.416	27	0,52%	-4,80%
Lager Poelbos	0	0	4.344	27	-100,00%	-100,00%
Enseignement Spécial du Champ Des Tournesols	2.384	14	2.132	13	11,82%	5,90%
Maternelle Van Asbroeck	5.313	31	4.824	30	10,14%	4,31%
Primaire Van Asbroeck	3.602	21	3.772	23	-4,51%	-9,56%
Kleuter Van Asbroeck	2.088	12	1.508	9	38,46%	31,13%
Kleuter Van Asbroeck "Blangchard"	1.071	6	2.106	13	-49,15%	-51,84%
Lager Van Asbroeck	3.351	20	2.801	17	19,64%	13,30%
Kleuter Vande Borne	1310	8	957	6	36,89%	29,64%
Kleuter Vande Borne-Florair	673	4	1.143	7	-41,12%	-44,24%
Kleuter Vande Borne-Dageraad	1.749	10	2.808	17	-37,71%	-41,01%
Kleuter Vande Borne-Dielegem	573	3	588	4	-2,55%	-7,71%
Lager Vande Borne	740	4	684	4	8,19%	2,46%
Ecole Maternelle Van Helmont	5.716	34	6.913	43	-17,32%	-21,69%
Ecole Primaire Van Helmont	6.032	35	5.435	34	10,98%	5,11%
TOTAL :	105.441	620	106.845	664	-1,31%	-6,54%

Constat

L'absence de repas à l'école Poelbos Primaire (NL) a un impact sur la volume global de repas. Dans la globalité des écoles francophones, nous constatons une augmentation de volume de 2,88% contre une perte de 22,96% dans les établissements néerlandophones.

Il n'y a pas d'établissement enregistré en gratuité FWB.



❖ Ecoles de la commune de Berchem-Sainte-Agathe

En 2023, le volume de repas est passé à 58.082 contre 50.997 en 2022, soit une augmentation du volume total de plus de 13,89%.

Deux établissements scolaires sont en gratuité FWB à savoir Openveld et Les Glycines.

Situation par établissement :

Établissements Berchem-Sainte-Agathe	2023		2022		Évolution	
	Volume total	Moyenne Jour (167)	Volume total	Moyenne Jour (170)	Par an	Par jour (moyenne)
Maternelle 7 étoiles	13.783	83	13.190	78	4,50%	6,37%
Primaire Les Glycines	12.688	76	7.870	46	61,22%	64,12%
Kleuter De Knapzak	836	5	765	5	9,28%	11,24%
Lager De Knapzak	1.120	7	1.103	6	1,54%	3,37%
Primaire Les Lilas	10.076	60	10.780	63	-6,53%	-4,85%
Maternelle Openveld	19.579	117	17.289	102	13,25%	15,28%
TOTAL :	58.082	348	50.997	300	13,89%	15,94%

Constat

La commune a souhaité débiter les livraisons de repas au premier jour d'ouverture des écoles (28 août 2023 pour les écoles francophones et au 1^{er} septembre 2023 pour les écoles néerlandophones). Deux écoles de la commune sont en gratuité de la FWB (Openveld et Les Glycines).

Notons qu'à la demande de la commune, durant la période hivernale, la commune offre le potage aux enfants et demande une modification de la tarification durant cette période (repas et dessert uniquement).

❖ Ecoles de la commune d'Anderlecht

En 2023, le volume de repas est passé à 240.250 repas contre 247.273 en 2022, soit une diminution de 3,63% de l'activité.

Dans le cadre de la gratuité des repas FWB, si pour l'année scolaire 2022/2023, les établissements retenus par la FWB proposaient les repas aux sections maternelle et primaire (jusqu'en 2^{ème} année), à partir de la rentrée 2023/2024, la commune a limité la gratuité FWB à la section maternelle.

Nous comptons sur l'année 2023 huit établissements de la section maternelle (primaire au 1^{er} semestre 2023 de la 1^{ère} à 2^{ème} année) de la commune d'Anderlecht (Clair Soleil, Les Marronniers, Les Tourterelles, Les Petits Goujons, Le Tilleul, Maurice Carême, La Roue, Les Asters) qui sont inscrits à la gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Situation par établissement :

Établissements Anderlecht	2023		2022		Évolution	
	Volume total	Moyenne Jour (144)	Volume total	Moyenne Jour (143)	Par an	Par jour (moyenne)
De Beverboom	6.514	45	5.524	39	17,92%	17,10%
Enseignement spécial Les Acacias	2.200	15	2.790	20	-21,15%	-21,69%
Maternelle et Primaire Les Asters (M21 - P19)	10.162	71	7.921	55	28,29%	27,40%
Lager De Asters	639	4	402	3	58,96%	57,85%
Kleuter Dertien	1.203	8	1.180	8	1,95%	1,24%
Lager Dertien	689	5	489	3	40,90%	39,92%
Maternelle et Primaire Maurice Carême (M20 - P22)	21.126	147	20.527	144	2,92%	2,20%
Primaire Carrefour (P9/10)	6.843	48	9.118	64	-24,95%	-25,47%
Maternelle Clair Soleil (M8)	7.060	49	7.523	53	-6,15%	-6,81%
Primaire Clair Soleil (P1)	9.419	65	9.750	68	-3,39%	-4,07%
Maternelle Les Petits Goujons (M6)	15.404	107	15.520	109	-0,75%	-1,44%
Maternelle Les Goélands (M19)	12.767	89	15.105	106	-15,48%	-16,07%
Primaire Pierre Lairin (P17)	13.138	91	13.718	96	-4,23%	-4,89%
Maternelle et Primaire Les Marronniers (M1 - P6/13)	11.131	77	14.630	102	-23,92%	-24,44%
Maternelle et Primaire Moortebeek (M9 - P15)	7.906	55	10.436	73	-24,24%	-24,77%
Maternelle Les Peupliers (M15)	4.182	29	3.260	23	28,28%	27,39%
Primaire Les Peupliers (P16)	7.822	54	7.108	50	10,05%	9,28%
Maternelle Les Pinsons (M16)	4.054	28	3.610	25	12,30%	11,52%
Maternelle et Primaire Les Pommiers (M24 - P24)	16.346	114	14.959	105	9,27%	8,51%
Maternelle Les Rainettes (M3)	6.479	45	5.708	40	13,51%	12,72%
Maternelle et Primaire La Roue (M7 - P21)	10.806	75	9.412	66	14,81%	14,01%
Maternelle Le Petit Scherdemael (M22)	6.250	43	7.078	49	-11,70%	-12,31%
Primaire Scherdemael (P14)	7.903	55	8.354	58	-5,40%	-6,06%
Enseignement spécial Les Sureaux	3.165	22	2.944	21	7,51%	6,76%
Maternelle et Primaire Le Tilleul (M12 - P12)	8.064	56	7.799	55	3,40%	2,68%
Maternelle Les Tourterelles (M5)	4.372	30	4.604	32	-5,04%	-5,70%
Primaire Les Tourterelles (P8)	3.671	25	4.538	32	-19,11%	-19,67%
Maternelle Les Petits Trèfles (M23)	9.401	65	12.730	89	-26,15%	-26,66%
Primaire Les Trèfles (P23)	10.081	70	10.836	76	-6,97%	-7,61%
Kleuter Veeweide	1.517	11	1.235	9	22,83%	21,98%
Lager Veeweide	441	3	443	3	-0,45%	-1,14%
Kleuter De Vijvers	3.130	22	3.230	23	-3,10%	-3,77%
Lager De Vijvers	4.412	31	4.792	34	-7,93%	-8,57%
TOTAL :	238.297	1.655	247.273	1729	-3,63%	-4,30%

	2023	
Établissement Libre Anderlecht*	Volume total	Moyenne Jour (45)
Athénée Royal Léonard De Vinci Deswaef (mat+prim)	1.953	43
TOTAL :	1.953	43

*Depuis le 18/09

Constat

Plusieurs écoles sont passées en liaison chaude par suite de problèmes de matériel, ce qui a entraîné une réorganisation des tournées.

Notons le début de livraison des repas à l'Athénée Royal Léonard De Vinci (FWB) - implantation Deswaef depuis le 18 septembre 2023.

❖ Ecoles de la commune d'Auderghem

En 2023, le volume de repas est passé à 90.167 contre 89.087 en 2022, soit une sensible augmentation de 1,21% de l'activité. Les repas sont livrés en liaison froide le jour de consommation.

Situation par établissement :

Établissements Auderghem	2023		2022		Évolution	
	Volume total	Moyenne Jour (168)	Volume total	Moyenne Jour (167)	Par an	Par jour (moyenne)
Maternelle Centre Scolaire du Blankedelle	11.365	68	10.706	64	6,16%	5,52%
Primaire Centre Scolaire du Blankedelle	6.270	37	6.195	37	1,21%	0,61%
Maternelle Centre Scolaire du Pré des Agneaux	2.989	18	3.009	18	-0,66%	-1,26%
Primaire Centre Scolaire du Pré des Agneaux	11.989	71	11.212	67	6,93%	6,29%
Centre Scolaire du Pré des Agneaux Annexe (Arums)	7.352	44	8.001	48	-8,11%	-8,66%
Maternelle Centre Scolaire du Souverain	13.248	79	14.004	84	-5,40%	-5,96%
Primaire Centre Scolaire du Souverain	17.449	104	16.078	96	8,53%	7,88%
Maternelle Centre Scolaire Les Marronniers	10.511	63	11.989	72	-12,33%	-12,85%
Primaire Centre Scolaire Les Marronniers	8.994	54	7.893	47	13,95%	13,27%
TOTAL :	90.167	537	89.087	533	1,21%	0,61%

Constat

L'activité est stable.

Il n'y a pas d'établissement enregistré en gratuité FWB.

❖ Ecoles de la commune de Molenbeek-Saint-Jean

En 2023, le volume de repas est passé à 153.195 contre 100.559 en 2022, soit une augmentation de plus de 52% de l'activité.

Les repas sont livrés en liaison chaude.

Dix établissements des sections maternelle et primaire (jusqu'à la 6^{ème} année à partir de la rentrée de septembre 2023) de la commune de Molenbeek-Saint-Jean : La Rose des vents (N°1), Emeraude (N°2), École Chouette (N°5), La Nouvelle Vague (N°6), École Arc-en-Ciel (N°7), Les P'Tits Marcoux (N°8), Augusta Marcoux (N°9), La Cité des Enfants (N°10), Aux Petites Sources du Gai Savoir (N°12) et École qui bouge (N°13) sont inscrits au projet gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Situation par établissement :

Établissements Molenbeek	2023		2022		Évolution	
	Volume total	Moyenne Jour (162)	Volume total	Moyenne Jour (156)	Par an	Par jour (moyenne)
Ecole Arc-en-Ciel (mat+prim)	14.134	87	5.399	35	161,79%	152,09%
Ecole Les P'tits Marcoux	11.396	70	7.641	49	49,14%	43,62%
Ecole Augusta Marcoux	6.785	42	2.541	16	167,02%	157,13%
Ecole Aux Petites Sources du Gai Savoir	18.360	113	8.413	54	118,23%	110,15%
Ecole Aux Sources du Gai Savoir	4.178	26	3.010	19	38,80%	33,66%
Ecole Les Lutins du Petit Bois	6.933	43	8.578	55	-19,18%	-22,17%
Ecole du Petit Bois	10.509	65	12.099	78	-13,14%	-16,36%
Ecole Emeraude (mat+prim)	12.725	79	6.159	39	106,61%	98,96%
Ecole La Cité des Enfants (mat+prim)	3.381	21	1.915	12	76,55%	70,01%
Ecole Petite Flûte Enchantée	3.296	20	3.929	25	-16,11%	-19,22%
Ecole La Flûte Enchantée	3.384	21	4.347	28	-22,15%	-25,04%
Ecole la Nouvelle Vague (mat+prim)	18.777	116	10.150	65	85,00%	78,14%
Ecole La Rose Des Vents (mat+prim)	6.389	39	2.982	19	114,25%	106,32%
Ecole Les Tamaris (mat+prim)	10.368	64	9.759	63	6,24%	2,31%
L'Ecole Chouette (mat+prim)	4.437	27	2.474	16	79,35%	72,70%
L'Ecole qui bouge (mat+prim)	14.701	91	7.304	47	101,27%	93,82%
School Paloke (lager)	1.024	6	1.803	12	-43,21%	-45,31%
School Regenboog (kleuter+lager)	1.081	7	1.253	8	-13,73%	-16,92%
School ket&Co (kleuter+lager)	1337	8	803	5	66,50%	60,33%
TOTAL :	153.195	946	100.559	645	52,34%	46,70%

Constat

L'évolution de l'activité a été importante et ce par l'impact des repas gratuits FWB.

❖ Ecoles de la commune de Woluwe-Saint-Pierre

En 2023, le volume de repas est passé à 101.924 contre 97.742 en 2022 soit une augmentation de 4,28% de l'activité.

Les repas sont livrés en liaison chaude.

Il n'y a pas d'établissement enregistré en gratuité FWB.

Situation par établissement :

Établissements Woluwe-Saint-Pierre	2023		2022		Évolution	
	Volume total	Moyenne Jour (172)	Volume total	Moyenne Jour (169)	Par an	Par jour (moyenne)
Ecole Fondamentale de Stockel (mat+prim)	20.546	119	23.052	136	-10,87%	-12,43%
Ecole Fondamentale du centre (mat+prim)	13.008	76	11.844	70	9,83%	7,91%
Ecole Fondamentale du Chant d'Oiseau (mat+prim)	18.568	108	18.788	111	-1,17%	-2,89%
Ecole Maternelle Joli-Bois	11.159	65	10.028	59	11,28%	9,34%
Ecole Primaire Joli-Bois	12.645	74	12.836	76	-1,49%	-3,21%
Ecole Primaire spécialisé Joli-bois individualisé	2.391	14	2.178	13	9,78%	7,86%
Centre scolaire Eddy Merckx – site ICMES	79	0	181	1	-56,35%	-57,11%
Gemeenteschool Mooi-Bos (kl+lag) *	11.138	65	9.406	73	18,41%	-11,19%
Gemeenteschool Stokkel (kl+lag) *	12.390	72	9.429	73	31,40%	-1,45%
TOTAL :	101.924	593	97.742	578	4,28%	2,46%

Constat

Depuis la rentrée 2023/2024, il n'y a plus de repas distribué en secondaire.

❖ Ecoles de la commune d'Ixelles

En 2023, le volume de repas est passé à 244.255 contre 91.045 en 2022 (début en septembre 2022).

Deux établissements bénéficient de la gratuité FWB à savoir : École maternelle et primaire n°2 Sans Souci et École n°4 Eugène Flagey.

Les repas sont livrés en majorité en liaison froide et quelques écoles en liaison chaude (intervention sur matériel).

Situation par établissement :

Établissements Ixelles	2023		2022		Évolution	
	Volume total	Moyenne Jour (159)	Volume total	Moyenne Jour (56)	Par an	Par jour (moyenne)
Ecole N°14	1.266	8	726	13	74,38%	-38,58%
Ecole N°12 (mat+prim)	35.135	221	13.084	234	168,53%	-5,42%
Ecole N°4 (mat+prim)	27.465	173	8.981	160	205,81%	7,71%
Ecole N°5 (mat+prim)	29.296	184	11.742	210	149,50%	-12,13%
Ecole N°7 (mat+prim)	21.324	134	8.401	150	153,83%	-10,60%
Ecole N°8 (mat+prim)	39.678	250	15.811	282	150,95%	-11,61%
Ecole Maternelle N°10	20.751	131	7.124	127	191,28%	2,59%
Ecole Maternelle N°15	5.899	37	2.179	39	170,72%	-4,65%
Ecole Maternelle N°23	7.084	45	2.616	47	170,80%	-4,63%
Ecole Primaire N°25	2.790	18	1.237	22	125,55%	-20,56%
Ecole Primaire N°9	23.454	148	9.779	175	139,84%	-15,53%
Ecole N°2 (mat+prim)	30.113	189	9.365	167	221,55%	13,25%
TOTAL :	244.255	1.536	91.045	1626	125,55%	-20,56%

2022 = septembre à décembre

2023 = année complète

Constat

Malgré un volume global plus important lié à une activité 2023 sur toute l'année, nous devons constater que la tendance est à une diminution du nombre moyen de repas journalier sur l'ensemble des établissements.

CENTRE DE VACANCES

Pour la deuxième année consécutive, en raison de la réforme des rythmes scolaires, les congés (détente, printemps et automne) diffèrent entre les réseaux francophone et néerlandophone. Cette différence se reflète dans l'augmentation des chiffres observée en 2023. À noter qu'une structure située dans la commune d'Auderghem a demandé (congé d'automne) à pouvoir bénéficier des repas pendant certaines périodes de congé scolaire.

Centres de vacances	2022	2023	Évolution 2023/2022 en %
Ville de Bruxelles	56.622	70.805	25,05%
Saint-Josse-ten-Noode			
Auderghem	7.840	9.412	20,05%
Ixelles		4.021	
Royal Union Auderghem		255	
TOTAL	64.462	84.493	31,07%



Pour les plaines de vacances de la Ville de Bruxelles, l'offre alimentaire comprend : un potage (hors période estivale), un plat principal (ou une lunch-box en cas de sortie), un dessert, une collation (en période estivale) et une boisson. Nous assurons des prestations en liaison froide et en liaison chaude. Pour les adolescents de Karel Buls, nous proposons des pains fourrés. La prestation des plaines d'Auderghem est composée d'un potage, un plat principal et un dessert (en liaison chaude).

Les prestations suivantes ont été fournies :

Communes	2023
Evere	143 litres de potage
Ixelles	1.988 litres de potage
Molenbeek-Saint-Jean	784 litres de potage



Nous assurons durant les plaines de vacances organisées par la Ville de Bruxelles la livraison de denrées (fruits, laitiers, ...). La même prestation est fournie durant les périodes de congés scolaires aux communes d'Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Evere, Ixelles et Molenbeek.

MILIEUX D'ACCUEIL

Exemple de menus à destination des milieux d'accueil :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
<p>06 Potage épinards Emincé de poulet Sauce au beurre Potée potirons</p> <p>Poulet mixé Potée potirons</p> <p>07 Potage navets Filet de bœuf noir MSC⁴ Sauce à l'estragon Potée épinards</p> <p>Lieu noir MSC⁴ écrasé Potée épinards</p> <p>08 Potage carottes Emincé de dinde Sauce au lait Haricots blancs Pommes de terre au romarin</p> <p>Dinde mixée Potée haricots blancs</p> <p>09 Potage panais oeuf Pois chiches Navets tomates Potée (100g)</p> <p>Bœuf mixé Sauce à l'origan Potée carottes</p>	<p>09 Potage brocolis Filet de cabillaud MSC⁴ Sauce au persil Carottes au thym Pommes de terre</p> <p>Cabillaud MSC⁴ écrasé Potée carottes</p> <p>10 Potage courgettes Bœuf Sauce à la coriandre Cèleri raves tomates Potée (100g)</p> <p>Bœuf mixé Potée cèleri raves</p> <p>11 Potage cèleri raves Filet de cabillaud MSC⁴ Sauce au curcuma Courgettes Semoule (100g)</p> <p>Cabillaud MSC⁴ écrasé Potée courgettes</p> <p>12 Potage courgettes Emincé d'agneau Sauce au romarin Potirons Pommes de terre</p> <p>Agneau mixé Potée cèleri raves</p>	<p>11 Potage parmentier Emincé de veau Sauce au basilic Courgettes à l'huile d'olive Potée (100g)</p> <p>Veau mixé Potée courgettes</p> <p>12 Potage légumes Saumon ASC⁴ Sauce à l'ail Deux panais-carottes Purée</p> <p>Saumon ASC⁴ écrasé Potée panais</p> <p>13 Potage potirons Filet de veau Sauce à l'origan Farfalle de potirons Pommes de terre</p> <p>Veau mixé Potée navets</p> <p>14 Potage pâtes douces Saumon ASC⁴ Sauce aux herbes Potée brocolis</p> <p>Saumon ASC⁴ écrasé Potée brocolis</p>	<p>07 Potage potirons Oeufs Potirons au curry Pommes de terre</p> <p>Oeufs Potée potirons</p> <p>08 Potage potirons Haricots rouges Choux fleurs à l'orientale Bouillotte (100g)</p> <p>Agneau mixé Sauce au thym Potée choux fleurs</p> <p>10 Potage tomates Oeufs Fondue de potirons Pommes de terre persillées</p> <p>Oeufs Potée potirons</p> <p>13 Potage parmentier Lardons-viettes tomates Etuvé de carottes Potée (100g)</p> <p>Agneau mixé Sauce aux herbes Potée carottes</p> <p>14 Potage navets Emincé de poulet Sauce au curcuma Choux fleurs au curcuma Bouillotte (100g)</p> <p>Poulet mixé Sauce au romarin Potée panais</p>	<p>02 Potage carottes Filet de hoki MSC⁴ Sauce à la ciboulette Légumes à la provençale Riz complet</p> <p>Hoki MSC⁴ écrasé Potée haricots blancs</p> <p>03 Potage légumes Saumon ASC⁴ Sauce citronnée Panais au curcuma Pommes de terre</p> <p>Saumon ASC⁴ écrasé Potée panais</p> <p>07 Potage champignons Pois chiches au curry Brocolis au romarin Riz</p> <p>Poulet mixé Sauce au romarin Potée brocolis</p> <p>08 Potage épinards Saumon ASC⁴ Sauce au persil Potée choux fleurs</p> <p>Saumon ASC⁴ écrasé Potée choux fleurs</p>

Novembre 2023
ECOCRÈCHES



❖ Ville de Bruxelles

Depuis plusieurs années les milieux d'accueil passent les commandes des composantes des repas en conditionnement de 100g ou pour le potage en litre.

Les crèches de la Ville sont éco-crèche, cela signifie que les matières alimentaires utilisées sont 100% Bio (hors poissons).

Ville de Bruxelles - Repas Conditionnements	2022	2023 totalité en BIO	Évolution 2023/2022 en nbre	Évolution 2023/2022 en %
Aliment en conditionnement par 100g				
<i>BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (100g) - Conventio</i>	14.456	23.787	-17.330	-42%
BB-BIO - Viande Mixée/Poisson écrasé (100g) - Bio	26.661			
<i>Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (100g) - Conventio</i>	0	51.606	-2.672	-5%
Grand-BIO - Viande Coupée/Poisson écrasé (100g) - Bio	54.278			
<i>BB - Potée lisse (100g) - Non bio - Conventio</i>	95.511	334.394	-44.167	-12%
BB-BIO - Potée lisse (100g) - Bio	283.050			
<i>Grand - Potée morceaux (100g) - Conventio</i>	22.846	103.102	-33.978	-25%
Grand-BIO - Potée morceaux (100g) - Bio	114.234			
<i>Grand - Féculent (100g) - Conventio</i>	47.465	309.996	-314	0%
Grand-BIO - Féculent (100g) - Bio	262.845			
<i>Grand - Légume seul (100g) - Conventio</i>	0	301.570	77.668	35%
Grand-BIO - Légume seul (100g) - Bio	223.902			
<i>Grand - Végétarien (100g) - Conventio</i>	962	16.168	11.506	247%
Grand-BIO - plat végétarien (100g) - Bio	3.700			
Grand-BIO - Légumineuse		6.527	6.527	100%
Total 100 g - Conventio	181.240	1.147.150	-2.760	0%
Total Bio converti en 100 g	968.670			
TOTAL EN TONNE	115	114	-	-
Potage 2L - Conventio	1.521	27.432	-44	0%
Potage 5L - Conventio	417			
Potage BIO 1L - Bio	22.349			
TOTAL EN LITRE (potage)	27.476	27.432	-	-

Nous avons préparé 114 tonnes d'aliments (proche de 2022) et livré ainsi près de 27.500 litres de potage (similaire à 2022).

Nous avons poursuivi la livraison de denrées brutes (pain, laitiers, fruits, ...). Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

❖ Crèche du CHU Brugmann

La crèche du CHU Brugmann passe commande en portion d'aliment (100g) et est en éco-crèche.

CHUB - Repas Conditionnements : 100g (2022 en 200g conversion en 100g)	2022	2023	Évolution 2023/2022 en nbre	Évolution 2023/2022 en %
BB-BIO - Viande Mixée/Poisson écrasé	852	700	-152	-18%
BB-BIO - Potée lisse	13.348	10.052	-3.296	-25%
Grand-BIO - Viande Coupée/Poisson écrasé	2124	1.199	-925	-44%
Grand-BIO - Potée morceaux	6.518	3.512	-3.006	-46%
Grand-BIO - Féculent	14.182	13.837	-345	-2%
Grand-BIO - Légume seul	11.592	12.013	421	4%
Grand-BIO - plat végétarien		611	611	100%
Grand BIO - Légumineuse		113	113	100%
Total	48.616	42.037	-6.579	-14%
Potage BIO 1L	304	475	171	56%

Nous avons poursuivi la livraison de denrées brutes (pain, laitiers, fruits, ...). Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.



© E. Fletcher

❖ Commune de Saint-Josse-ten-Noode

En 2023, 19.537 repas ont été livrés contre 17.911 en 2022, soit une augmentation de 9%.

Saint-Josse-ten-Noode	2022	2023				Évolution 2023/2022 en nombre de repas	Évolution 2023/2022 en %
		Repas +1 an	Repas -1 an	Sevrage	Total		
Cometes	6.759	4.377	2.942		7.319	560	8%
Joost-E-Fien*	91	120	35		155	64	70%
P'Tit Boule	7.430	5.445	2.826		8.271	841	11%
Madeliefje*	378	195	138		333	-45	-12%
Nenuphars	3.253	2.915	531	13	3.459	206	6%
Total général	17.911	13.052	6.472	13	19.537	1.626	9%

*En dépannage

A cela s'ajoute la livraison de fruits, pain et autre aliment pour les crèches livrées en repas et l'ensemble des ingrédients pour les autres crèches préparant les repas en interne. Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

❖ Commune d'Evere

La collaboration avec la crèche communale Ronde-Fleurie est maintenue. Par l'intermédiaire de l'Association, la crèche s'approvisionne en denrées alimentaires (fruits, légumes, viandes, poissons frais, produits laitiers, etc.). En rubrique « Vente Directe », nous trouverons les denrées livrées.

❖ Commune de Jette

L'approche pour le milieu de la petite enfance de la commune de Jette est différente puisque nous préparons et livrons des repas complets avec collations (pain, confiture, eau, etc.).

En 2023, nous avons livré 46.439 repas contre 45.041 repas en 2022, soit une évolution de 3%.

Commune de Jette	2022	Crèches Repas -1 an	Crèches Repas +1 an	Total 2023	Évolution 2023/2022 en nombre de repas	Évolution 2023/2022 en %
Reine Fabiola Tigrou	15.674	2.789	3.313	15.825	151	1%
Reine Fabiola Panda		35	4.725			
Reine Fabiola Ouistiti		0	4.963			
Boule & Bill	4.900	0	4.815	4.815	-85	-2%

Dorémiroir	6.785	2.003	5.290	7.293	508	7%
Pouf & Caroline	6.329	1.803	4.634	6.437	108	2%
Ribambelle	3.908	0	4.051	4.051	143	4%
Graine d'Artiste	3.225	1.042	2.495	3.537	312	10%
L'Ylo Jardin	4.220	1.736	2.745	4.481	261	6%
Total général	45.041	9.408	37.031	46.439	1.398	3%

A cela s'ajoute une vente de denrées pour un montant de 731 €.

❖ **Commune de Berchem-Sainte-Agathe**

Nous maintenons la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.). Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

Dans le cadre de dépannage, nous avons livré des repas aux crèches suivantes :

Commune de Berchem-Sainte-Agathe	2022	2023		
		Crèches Repas +1 an	Crèches Repas -1 an	Total
Courte Echelle	333	3.411	1993	5.404
Les Marmots	393	367	246	613
Les Petits Dauphins	500	453		453
Les Petits loups	377	626	196	822
Les Alcyons	218	804	15	819
Total général	1.821	5.661	2.450	8.111

❖ **Commune d'Anderlecht**

Nous avons livré des repas aux milieux d'accueil dans le cadre de dépannage.

Commune d'Anderlecht	Crèches Repas +1 an	Crèches Repas -1 an	Total
Les Capucines	442	234	676
Les Muguets	168	57	225
Les Perce-Neige	29	7	36
Les Roseaux	1.026	443	1.469
Total général	1.665	741	2.406

Nous assurons la livraison, 3 fois/semaine, des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.). Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

❖ Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Nous avons poursuivi la livraison des repas à destination des crèches en liaison froide.

Commune de Molenbeek-Saint-Jean	2022	2023				Évolution 2023/2022 en nombre de repas	Évolution 2023/2022 en %
		Repas +1 an	Repas -1 an	Sevrage	Total		
Alouettes	4.948	4.778	927		5.705	757	15%
Fabiola	7.871	5.151	3.032	205	8.388	517	7%
Lumen	9.484	6.182	3.834	506	10.522	1.038	11%
Poucets	5.610	2.898	2.837	141	5.876	266	5%
Total général	27.913	19.009	10.630	852	30.491	2.578	9%

Nous assurons également la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.). Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

❖ Commune d'Auderghem

Nous assurons la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.). Nous retrouvons dans la rubrique « Vente Directe » un résumé de cette activité.

❖ asbl A.R.B.RE de la Ville de Bruxelles

Notons que la Ville de Bruxelles a repris plusieurs établissements de l'asbl. Nous avons débuté l'année avec 3 milieux d'accueil et terminons avec celle-ci avec deux lieux. Les milieux d'accueil commandent par « portion ».

ARBRE - Repas Conditionnements : 100 g - BIO	2022	2023	Évolution 2023/2022 en nbre	Évolution 2023/2022 en %
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (100g)	1.144	413	-731	-64%
BB - Potée lisse (100g)	6.365	3.428	-2.937	-46%
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (100g)	1.805	572	-1.233	-68%
Grand - Légume seul (100g)	8.028	-3.865	-11.893	-148%

Grand - Potée morceaux (100g)	3.560	977	-2.583	-73%
Grand - Féculent (100g)	9.607	3.808	-5.799	-60%
Grand - Végétarien (100g)	156	168	12	8%
Grand - Légumineuse (100g)		74	74	
Sevrage (100g)	1.011	0	-1.011	-100%
Total par 100 g	31.676	5.575	-26.101	-82%
Potage 2L	1.153	751	-402	-35%

Nous effectuons aussi la livraison de denrées alimentaires (fruits, produits laitiers). En rubrique « Vente Directe » la situation.

❖ **Arbre de Vie de la Commune de Jette**

Nous avons poursuivi la collaboration avec le milieu d'accueil Arbre de Vie qui se situe sur la commune de Jette.

2022	2023		
	Crèches Repas +1 an	Crèches Repas -1 an	Total
2.357	3.176	566	4.042

❖ **Vente directe aux milieux d'accueil**

Dans cette rubrique sont reprises les activités de livraisons de denrées et boissons aux milieux d'accueil (majoritairement), écoles et services communaux.

Suivant les associés, nous livrons 2, 3 ou 4 fois par semaine les milieux d'accueil.

Les autres services sont livrés suivant la demande.

Associés	Montant
Ville de Bruxelles	562.183 €
Saint-Joose-ten-Noode	92.957 €
Asbl ARBRE	7.710 €
Evere	134.128 €
Jette	731 €
Berchem-Sainte-Agathe	62.881 €
Anderlecht	244.749 €
Auderghem	128.298 €
Molenbeek-Saint-Jean	48.944 €
Woluwe-Saint-Pierre	164.447 €
Ixelles	88.572 €
Total général	1.535.600 €



RESTAURANTS HORS FOYER

Nous assurons la préparation de repas sur le lieu suivant :

- ✓ **Restaurant Ferrer** (Haute Ecole Francisco Ferrer). Le chiffre d'affaires réalisé en 2023 est de 54.323 € contre 36.827 € en 2022.

TRAITEUR

Comme depuis la crise sanitaire, l'activité du service Traiteur reste limitée aux « ventes directes ».

DIVERS

La collaboration avec l'asbl Transit n'a pas changé, livrant deux fois par semaine des aliments crus (viande, légumes, etc.). Le chiffre d'affaires 2023 est de 51.514,12 € contre 33.230 € en 2022.

Notons que nous avons livré durant une semaine, dans le cadre d'un dépannage en urgence, le Foyer Shekina à Haren de 89 repas primaire et 46 repas adulte.

CELLULE QUALITÉ ET HYGIÈNE

Item	CHUB	HAREN	CHUSP	VIVA	HVH	DESCA		HEFF	New Bordet	Anderlecht	LCB 2022	LCB 2023
1	Audits	5	1	4	3	3	3	3	3	5	21	30
Résultats moyens		73%	82%	86%	96%	92%	89%	95%	93%	77%	81%	87%
3	Analyses de routine	97	0	33	12	16	10	12	28	95	293	303
Résultats conformes		96,9%	/	84,8%	91,6%	93,7%	80,0%	91,6%	96,4	93,7%	95,1%	91,1%
4	Etudes de vieillissement	Nous avons réalisé 69 tests de vieillissement sur différentes denrées. Nous garantissons ainsi les dates limites de consommation pour nos produits et nous uniformisons les procédés sur les unités centrales de production. Nous vérifions aussi la validité des process mis en place. Afin de garantir une sécurité optimale, chaque nouvelle denrée fait l'objet de 3 tests dont 2 sont plus stricts que la norme, les 3 doivent être réussis.									107	69
5	Tests de surface (absence bactéries)	157	0	60	28	30	30	10	55	100	427	470
Résultats conformes		76,4%	/	88,3%	57,6%	76,7%	80%	100%	87,3%	71%	79%	79,7%
6	TIAC	En 2023 nous n'avons eu aucune suspicion d'intoxication alimentaire.										
7	Evaluation fournisseurs	En 2023 nous avons évalué 5 fournisseurs : Fribona, Gefra, Bon Pain, BID Food et Copains. Les évaluations concernent le nombre de plaintes, la réactivité, et les solutions apportées aux problèmes rencontrés. Dans 1 cas cela a entraîné la suppression d'un article commandé chez un fournisseur pour passer à un article similaire chez un autre fournisseur.									4	5

8	Plaintes traitées	Nous avons enregistré toutes les plaintes, qu'elles concernent l'hygiène, la logistique, la qualité ou la technique. Ce nombre correspond aux plaintes fondées et émises par nos clients.	605	816
9	Certifications	Nous avons procédé à la re-certification BIO d'Anderlecht.	3	1
10	Formations externes	1 formation a été donnée à 1 école de la Ville pour le passage en liaison froide.		1
11	Formations internes	Nous avons donné des formations auprès de 49 collaborateurs. Outre les Bonnes Pratiques d'Hygiène, nous reprenons les non-conformités constatées lors des audits ainsi que les plaintes reçues pour apporter un côté « mise en pratique » de la formation. Les formations sont également adaptées aux niveaux des équipes.		49
12	Notifications obligatoires	Nous n'avons procédé à aucune notification auprès de l'AFSCA. Cela implique que certains problèmes pouvaient faire l'objet d'une action corrective en interne avant la distribution, et qu'aucune analyse microbiologique parmi les 303 effectuées ne présentait un risque pour la santé.	4	0
13	Dégustations hospi	Nous avons dégusté 1.729 plats servis en milieu hospitalier. 1,3% des plats ont été invalidés. Il faut noter une amélioration continue. L'arrivée du nouveau chef de production a permis des améliorations et augmentation de la reproductibilité.	1626 2,4%	1729 1,3%
14	Dégustations MRS - PADOM	Nous avons commencé cette année à déguster les plats à destination des MRS et du PADOM. 0,5% des plats ont été dévalidés. Mais la dégustation pour le moment n'est faite qu'en interne.	0	203 0,5%
15	ATP métrie	Nous avons réalisé 41 tests ATP afin de vérifier la qualité du nettoyage. Dans 22,5% des cas, le nettoyage n'était pas suffisant. L'avantage des tests ATP réside dans l'obtention immédiate des résultats, par conséquent nous avons pu apporter une action corrective immédiate et aussi préventive par la formation et le re-nettoyage.	33 76,7%	41 77,5%
16	Gestion des allergènes	L'ensemble des fiches techniques des fournisseurs ont été revues. Les manquantes ont été demandées, les périmées remplacées. Un système de gestion mensuelle a été mis en place pour garantir une mise à jour continue. 2.276 fiches ont été traitées.		
17	Procédures	Une attention particulière a été apportée au process de cuisson sous-vide suite à son intégration dans le guide sectoriel G-044 de l'AFSCA. Les process ont été retestés et revalidés.		



18	Audits AFSCA	<p>Nous avons eu 3 audits de l'AFSCA sur nos sites.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur Ferrer : résultat « Très bien », c'est la meilleure notation attribuée par l'AFSCA avant la certification • Sur Decamps : résultat « Très bien », idem • Sur Van Hellemont : résultat « Bien », les remarques concernaient essentiellement l'infrastructure gérée par le CPAS d'Anderlecht. Une analyse du rapport a été faite par la CQH ainsi qu'une proposition de plan d'action qui a été mise en œuvre par le CPAS. 	3
19	Référents	Les Référents ont effectué 315 visites dans les écoles et crèches.	
20	Divers	Nous avons organisé des tests organoleptiques avec les crèches de la Ville dans le cadre du marché pour les produits de boulangerie bio.	

Conclusions

Audits et contrôles AFSCA

Nous avons augmenté le nombre d'audits de 42%. On constate une légère amélioration sur l'ensemble des sites. Cependant, pour les sites certifiés comme Anderlecht, Saint-Pierre et Viva, l'objectif minimum est de 90% : seul Viva atteint cet objectif. Saint-Pierre et Anderlecht devront continuer à s'améliorer en vue de leur re-certification future.

Pour les autres sites, l'objectif est de 85%. Haren et Brugmann ne l'atteignent pas. Pour Haren c'est normal car l'organisation est compliquée suite aux travaux réalisés actuellement. Le site de Brugmann est quant à lui impacté par son infrastructure vieillissante en dépit des investissements déjà réalisés. Malgré l'amélioration sur Brugmann, il y a encore un manque de continuité dans les actions correctives, ce manque de rigueur a pour effet une évolution des résultats en dents de scie.

Il faut noter que ce sont les 3 plus grosses structures (Anderlecht, Brugmann et Saint-Pierre) qui obtiennent les moins bons résultats. Ce sont aussi de par leurs tailles les plus difficiles à gérer.

Il y a eu 3 audits réalisés par l'AFSCA. Pour les sites de Decamps et Ferrer, la cotation donnée par l'AFSCA est « Très bien ». C'est le meilleur possible avant une certification. Il y a eu quelques remarques mineures de l'AFSCA qui ont été immédiatement prises en compte et solutionnées.

Pour le site de Van Hellemont, la cotation est « Bien ». Cela était dû principalement à des non-conformités de l'infrastructure gérée par le CPAS d'Anderlecht. Après le rapport de l'AFSCA, une analyse a été faite par la CQH et un plan d'action proposé au CPAS. Le CPAS a apporté les actions nécessaires à une remise aux normes de l'infrastructure. Lors du dernier audit, nous avons pu constater que la majorité des actions planifiées avaient été effectuées et que les dernières étaient en cours de finalisation.

Si nous continuons sur cette lancée, tout en concentrant les efforts sur Brugmann, Saint-Pierre, Anderlecht et la réouverture de Haren comme UCP, nous devons pouvoir obtenir des résultats satisfaisants en 2024 pour l'ensemble des sites.

Analyses et tests de surface

Plus de 300 échantillons ont été réalisés pour des analyses microbiologiques afin de vérifier la validité des process et de confirmer la sécurité alimentaire. Nous constatons une très légère diminution des résultats satisfaisants, sauf pour Brugmann qui progresse de manière très positive. L'objectif est de 95% de tests réussis, seuls Brugmann et Bordet atteignent l'objectif fixé. Les autres sont légèrement en-dessous, sauf Saint-Pierre et Decamps qui sont en-dessous des 90%.

Pour Decamps, le point faible a été identifié et solutionné.



Pour Saint-Pierre, il n'y a pas de point permettant de mettre en avant un problème particulier entraînant ce mauvais résultat. Il faudra donc suivre de près les méthodes de nettoyage et désinfection ainsi que l'absence de contamination croisée.

Il est capital de noter que les résultats non satisfaisants n'entraînaient cependant aucun risque pour la santé des consommateurs ! Ils mettaient simplement en évidence un manque de suivi des normes d'un process. De plus, étant donné que notre public cible est « à risque », nous appliquons une norme très stricte quant à la classification des résultats : au niveau microbiologique nous exigeons non seulement d'être en dessous des valeurs limites fixées, mais également en-dessous des valeurs moyennes habituelles par type de produit.

Nous avons effectué 470 tests de surface afin de vérifier l'optimisation des procédés de désinfection. L'objectif est fixé à 80% de tests réussis. Nous réalisons une moyenne globale de 79,7%, ce qui est très près de l'objectif.

4 sites sont en dessous de 80%, pour chaque site les problèmes ont été identifiés, des solutions apportées et les actions correctives enregistrées. Pour Viva, le mauvais résultat est dû en particulier à une série de tests réalisés début 2023, le point a été pris avec l'équipe et la CQH, nous avons constaté une amélioration significative, mais le site fera l'objet d'une surveillance particulière en 2024.

Lors des tests de surface, nous avons effectué 106 tests sur les mains des collaborateurs. Nous obtenons 69,8% de résultats satisfaisants. C'est plus faible que la moyenne des tests mais cela a pu être expliqué par contamination croisée lors de la manipulation de cartons sur 3 sites identifiés. Nous avons accentué les tests et réalisé une communication spéciale lors de la journée internationale de l'hygiène des mains (le 05/5) afin de sensibiliser le personnel à la problématique. Nous constatons qu'à cette occasion, les résultats sont meilleurs (75,2%).

Etudes de vieillissement

69 tests réalisés ont permis de confirmer la validité des productions de nouveaux plats. La méthode des tests appliquée depuis 2022 continue à être utilisée car elle permet d'avoir une marge de sécurité en cas de défaillance possible lors d'une étape (que ce soit dans les cuisines, mais surtout chez nos clients lors de la manipulation des aliments).

10% des tests ont été insatisfaisants, cela a conduit soit à la non-validation de l'aliment ciblé, soit à la non-validation du process de production. Cela nous rappelle que nous ne pouvons pas uniquement nous baser sur nos acquis pour évaluer la fiabilité d'une méthode.

Suspicion TIAC (Toxi Infection Alimentaire Collective)

Nous n'avons eu aucune suspicion d'intoxication alimentaire potentielle.

Analyse des plaintes

Nous avons enregistré un total de 816 plaintes. Cela représente une augmentation de 34,9% par rapport à 2022 (605 plaintes). Il faut de suite remarquer que sur les 816 plaintes, 320 concernaient directement la qualité des produits intrants (livrés par nos fournisseurs). Cela représente 39,2% des plaintes, et une augmentation de 10% par rapport à 2022.

Site	Total plaintes clients fondées	Imputables aux fournisseurs	Hygiène	Organisation	Qualité	Autres
Département « Enfance et Hors Foyer »	571	295	176	228	143	24
		51,7%	30,8%	39,9%	25,1%	4,2%
Département « Santé »	245	25	85	111	46	3
		10,2%	34,7%	45,3	18,8%	1,2%

On constate que selon l'activité, le pourcentage des non-conformités liées aux intrants (produits livrés par les fournisseurs) est fort différent. Cela est dû au type de produits, au volume, et aux attentes.

- Type de produit : pour l'activité « Enfance et Hors Foyer », nous travaillons énormément avec des produits bio, plus sensibles aux facteurs extérieurs, pas calibrés, plus fragiles. Exemple, nous avons eu en été, un nombre important de plaintes par rapport à la qualité des nectarines et pêches livrées.
- Volume : le volume pour l'activité « Enfance et Hors Foyer » est beaucoup plus important que pour l'activité « Santé », il y a donc beaucoup plus de « chance » de retrouver une tige de haricot dans 1.500 kg de haricots que dans 300 kg.
- Les attentes : le poisson doit être « sans arêtes » pour l'activité « Enfance et Hors Foyer ». Malheureusement, il arrive qu'une arête soit trouvée (les normes ont été fixées par la FAO - Food and Agriculture Organisation of de United Nations) et cela entraîne automatiquement une plainte. Pour l'activité « Santé », dans la majorité des cas le patient met l'arête sur le côté de l'assiette et continue son repas.

Ces 3 facteurs expliquent pourquoi le nombre de plainte est plus important pour le département « Enfance et Hors Foyer » et aussi pourquoi les intrants ont un impact plus important sur le nombre de plaintes.

On constate de manière générale que les plaintes liées à l'organisation sont les plus importantes : cela concerne principalement les manquants à la livraison.

Concernant l'hygiène, les 2 principales causes sont le nettoyage, et les corps étrangers dans la majorité des cas inerrants aux matières premières (arêtes dans poisson, tige de haricot dans haricots, ...).



Concernant la qualité c'est la qualité des fruits et légumes, et les cuissons pour les 2 secteurs. Il faut noter que dans le cas de la qualité, c'est souvent subjectif (carottes trop ou pas assez cuites, bananes trop ou pas assez mures, ...).

Nous remarquons aussi qu'un certain nombre de plaintes peuvent être considérées comme négligeables et sont indépendantes de notre volonté. Exemple, notre fournisseur n'a pu fournir les sachets de thé habituels et les remplace par une autre marque, durant 3 jours nous recevons des plaintes des MRS nous disant que M. ou Mme untel est furieux.

Il faut noter aussi que le nombre de plaintes liées aux matières premières ont fortement augmenté car afin de réaliser des économies, les fabricants essaient d'avoir moins de pertes. Exemple : on trouve plus de graines de potirons dans les potirons en morceaux car le fabricant a calibré sa machine pour enlever le minimum de chair.

Finalement l'augmentation des plaintes a suivi l'augmentation du nombre de repas, de livraisons.

Une analyse détaillée des plaintes fera l'objet d'un autre rapport.

Objectifs 2024

- Continuer à impliquer les responsables de sites dans la rédaction des actions correctives après un audit. Leur rôle est essentiel car souvent les actions correctives impliquent une modification permanente ou temporaire de l'organisation, d'un process, la libération de temps pour les formations.
- Augmenter le nombre de formations internes, le but idéal étant d'arriver à 100% du personnel formé (hors absence de longue durée et étudiants). Fin 2023, un rappel a été envoyé à tous les responsables de sites en leur donnant les (+/-) 40 jours disponibles à la CQH pour donner les formations internes. Ils communiqueront à la CQH les inscriptions. Pour les chefs de production des UCP, une invitation leur a été envoyée pour une formation via le e-learning de l'AFSCA.
- Diminution globale de 10% au minimum des plaintes grâce à différents outils comme la communication, les formations, les suivis des procédures.
- Faire la certification de notre système d'autocontrôle via un organisme agréé par l'AFSCA des sites suivants : Anderlecht et Haren.
- Atteindre les objectifs fixés pour l'ensemble des sites en matière de résultats microbiologiques, de tests de surface et d'audits.

SUIVI DES ACTIONS DANS LE CADRE DES AXES STRATÉGIQUES

Axe 1 : Une entreprise publique qui propose un service et des produits « Good Food »

- Par autorisation du Conseil d'Administration mais aussi des communes, nous avons poursuivi nos engagements Good Food au département Enfance en :
 - maintenant le grammage suivant les recommandations ;
 - proposant des légumes de saison suivant le critère du Good Food (55% par année) pour le scolaire et crèches ;
 - proposant au dessert des écoles 3 fruits par semaine dont deux de saison (suivant le calendrier de BE) et ce 100% BIO ;
 - proposant des produits laitiers 100% Bio ;
 - Certification Bio maintenue. Néanmoins l'approche a été modifiée puisque nous certifions les matières premières entrant dans la préparation des repas du département Enfance ;
 - 2 repas végétariens pour tous par semaine depuis la rentrée scolaire 2022-2023 ;
 - Maintien du poisson certifié durable (MSC ou ASC) ;
 - Les produits de 5^{ème} gamme ne sont plus utilisés pour les repas scolaires et crèches. Les lasagnes préconçues ont par exemple été remplacées par des lasagnes réalisées par nos cuisiniers.

- L'objectif étant, après publication des critères par Bruxelles Environnement, d'obtenir l'attestation Good Food Cuisine Centrale.



RPR Liège 0679.546.366 - www.foodchainid.com - certification.bio@foodchainid.com
Numéro d'agrément - BE-BIO-03

Par la présente, certifie que le site de la cuisine

Site Les Cuisines Bruxelloises (Anderlecht) rue Saint-Guidon, 79 1070 Anderlecht	Exploitée par Les Cuisines Bruxelloises - Siège administratif BE0867322926 Avenue Jean Sobieski 13 1020 Bruxelles
---	--

Ayant notifié ses activités le 28-10-2021

Dont l'activité principale est : "Catering-restauration collective"

Pour le(s) type(s) de certification suivant(s)

- Certification par ingrédient/produit biologique acheté

Fruits frais : banane, clémentine, kiwi, mandarine, poire, pomme, orange

Sec : boulgour, couscous au blé entier, couscous complet, curcuma, fusilli blanc, huile de tournesol, huile d'olive extra vierge, laurier poudre, lentilles vertes, macaroni blanc, macaroni complet, noix de muscade, oignon poudre, pois chiche, tomate concentré, tomate coulis

Surgelé : carotte dés, carotte tranche, céleri-rave dés, courgette dés, épinard haché, haricots princesse cassés, pomme de terre cube, tomate dés

Est conforme aux exigences

De l'Arrêté Ministériel de la Région de Bruxelles-Capitale du 13 mai 2013 approuvant le cahier des charges régissant l'usage d'indications se référant au mode de production biologique dans le secteur de la restauration collective

Document conforme à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale concernant le mode de production biologique et l'étiquetage des produits biologiques du 3 décembre 2009

L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités

Certificat INS167/06/125262 - Date d'émission : 19-09-2023

Date d'évaluation
28-02-2023

Date de début de validité
17-02-2023

Date de fin de validité
31-03-2025

Pour le conseil de certification,

Mathieu Allard

C
E
R
T
I
F
I
C
A
T

Zéro déchet :

- Malgré les difficultés rencontrées dans la poursuite de l'utilisation de bols à potage en porcelaine pour l'hospitalier et MRS, nous continuons dans l'objectif de supprimer l'usage unique dans nos prestations (à l'exception du département Santé à la demande des unités).

Axe 3 : Une entreprise publique « Eco-Dynamique »

- Le bureau d'études CO2 Logic a remis le bilan carbone de l'association. L'objectif étant de pouvoir mesurer les actions entreprises par l'association pour réduire son impact. Une analyse est en cours afin de vérifier l'application du suivi.

RAPPORT DU SERVICE SOCIAL SCOLAIRE - VILLE DE BRUXELLES

Rapport établi par Madame Saloua TIJARTI, assistante sociale - application des tarifications scolaires - Ville de Bruxelles (écoles officielles et libres)

Sommaire

Avant-propos

1. Service social en chiffres
2. Profil des familles
3. Mode d'introduction des demandes
4. Analyse des tarifs octroyés
5. Perspectives et conclusion

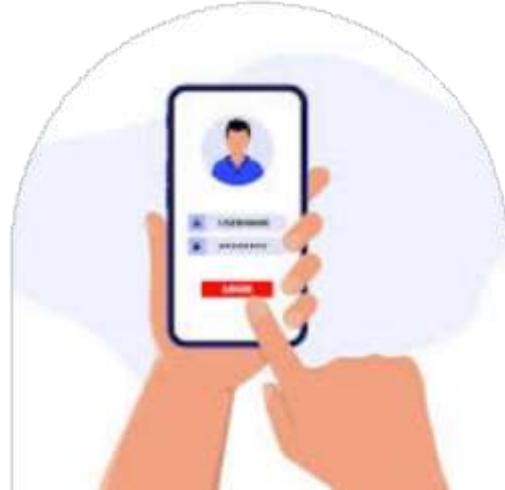
AVANT-PROPOS

L'année 2023 a été marquée par le lancement de notre plateforme en ligne, une avancée majeure visant à simplifier l'inscription, la commande et le paiement des repas scolaires. Cette application en ligne offre aux parents un soulagement sur le plan administratif, en évitant les factures et les rappels.

Conscients des défis rencontrés par certaines familles en matière de fracture numérique, notre service social a joué un rôle essentiel en apportant son soutien aux familles en difficulté, les aidant ainsi à s'adapter aux nouvelles exigences numériques.

Le renforcement de notre collaboration avec les écoles et autres partenaires, a favorisé une transition en douceur.

En outre, le service social a poursuivi sa mission en complémentarité des gratuités déjà accordées par la Fédération Wallonie Bruxelles.



Le service social contribue à assurer une alimentation durable et de qualité pour les enfants en situation de précarité et joue ainsi un rôle dans la lutte contre les inégalités alimentaires.

1. SERVICE SOCIAL EN CHIFFRES

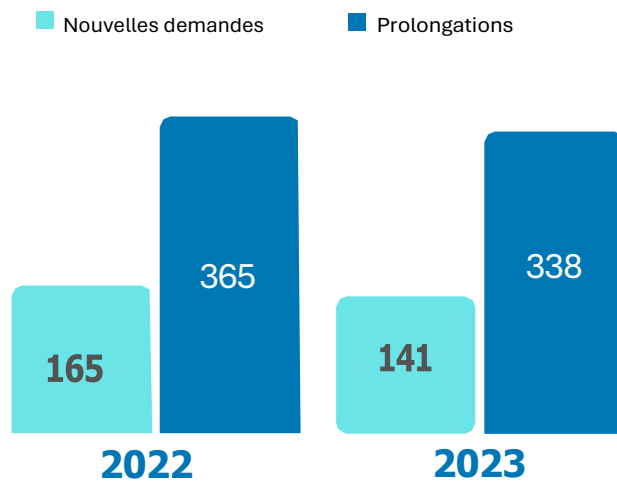
504

Dossiers

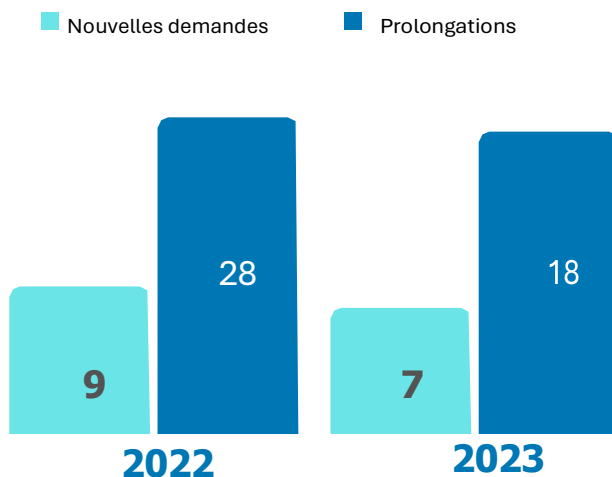
En 2023, notre service social a accordé une prise en charge des repas à 504 familles, soit une diminution de 9% par rapport à 2022 (556 dossiers).

Ci-dessous, la répartition de ces dossiers en fonction du type d'établissement avec un comparatif avec 2022.

ECOLES DE LA VILLE DE BRUXELLES



ECOLES LIBRES DE LA VILLE DE BRUXELLES





51.166
Repas

Ces 504 demandes représentent 51.166 repas, en volume, accordés en gratuité (contre 63.525 en 2022) et 3.777 au prix minimum (contre 3.540 en 2022).

Grâce à son dispositif de gratuité des repas dans plusieurs écoles, la Fédération Wallonie-Bruxelles finance un volume plus conséquent. En 2023, ce sont 312.399 repas (189.938 en 2022) qui sont couverts par ce projet d'envergure.

Depuis la rentrée académique 2023-2024, trois écoles dont une école libre de la Ville de Bruxelles, ont intégré le système de gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles. De plus, cette mesure a été étendue jusqu'à la 6^{ème} Primaire.

Les parents des enfants fréquentant ces écoles ne doivent plus solliciter notre aide. Notre intervention reste donc nécessaire pour les écoles de la Ville de Bruxelles non reprises ci-dessus. En complément de la gratuité de la Fédération Wallonie Bruxelles, nous avons soutenu 48 familles fragilisées en accordant la gratuité des repas à leurs enfants, permettant ainsi à toute la fratrie de bénéficier de repas gratuits.

Il faut préciser que les tarifs réduits ne sont pas pris en compte dans nos chiffres. L'application de ce tarif ne requiert pas d'enquête sociale préalable, il est attribué sur base de justificatifs des ressources. Il s'agit essentiellement des familles percevant un revenu d'intégration sociale ou des allocations de chômage.

Deux familles se sont vu, toutefois, octroyer ce tarif suite à une enquête sociale. Il s'agissait de parents travailleurs dont l'application de ce tarif se justifiait au regard de leur budget limité. La réduction des frais de repas scolaires leur permettait de maintenir un équilibre budgétaire.

Les gratuités accordées par nos partenaires

En 2023, d'autres services et institutions publics ont octroyé des gratuités pour les repas scolaires.

 samusocial	1
 ST. GILLES CPAS OCMW <small>CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE OPENBAAR CENTRUM VOOR MAATSCHAPPELIJK WELZIJN</small>	1
 Aide à la jeunesse	3
 CPAS OCMW 1030	7

 	20.989 repas
---	---------------------

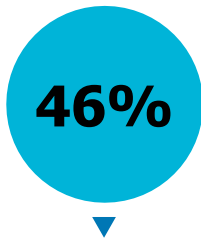
En 2023, 20.989 repas ont été pris en charge par le CPAS de la Ville de Bruxelles. Une diminution par rapport à 2022 (23.823 repas) liée à l'application étendue des gratuités subsidiées par la Fédération. Pour rappel, le CPAS de Bruxelles, notre plus grand partenaire dans ce secteur, n'agit que sur le territoire géographique de la Ville de Bruxelles. Son aide est limitée à ses habitants. Notre action n'est, quant à elle, pas délimitée géographiquement. Un parent ne résidant pas sur la Ville de Bruxelles peut bénéficier de nos aides, tant que l'enfant fréquente une école desservie par nos cuisines. Le nombre de gratuité est, par conséquent, plus important pour notre service.

Les aides exceptionnelles

L'année 2023 compte 2 annulations de dettes. Cela concerne des familles n'ayant plus accès aux repas en raison de dettes en récupération chez l'avocat. Après avoir rencontré les familles, notre assistante sociale a constaté l'état de besoin ainsi que l'incapacité financière à faire face à la dette. L'annulation totale de leurs dettes a permis la réintégration de leurs enfants aux repas et l'adaptation de l'aide octroyée en 2023. Ces demandes sont initiées par les directions et les CPMS qui ont porté à notre attention ces situations précaires pour lesquelles notre aide était opportune.

2. PROFIL DES FAMILLES

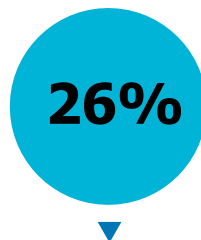
Profils	2023	2022	Evolution
Sans-papiers	4%	5%	-1%
Familles Monoparentales	46%	45%	1%
Surendettement	18%	20%	-2%
Revenus insuffisants	26%	23%	3%
Situations critiques	6%	7%	-1%



Familles monoparentales

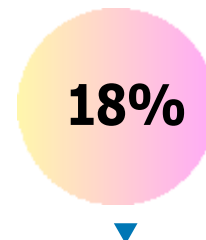
Première catégorie avec une croissance annuelle constante. Ces familles ont beaucoup plus de mal à boucler les fins de mois, moment angoissant pour ces parents.

Il s'agit essentiellement de mères isolées qui n'arrivent pas à faire face à leurs dépenses courantes avec un seul revenu (souvent un revenu de remplacement). Vulnérables et fragiles, elles craquent sous le poids des responsabilités.



Revenus insuffisants

Cette catégorie ne cesse d'augmenter depuis ces dernières années. Cela concerne essentiellement des couples avec un seul revenu (chômage, mutuelle) ou des travailleurs aux revenus modestes. Dans la majorité des situations rencontrées, les familles consacrent une part importante de leur budget à leur logement.



Familles surendettées

Le budget alimentation est fortement réduit au profit des plans de remboursement qui s'accumulent au point de complètement bousculer les priorités. Les enfants en subissent les conséquences, leurs besoins alimentaires n'étant plus assurés correctement, ce qui entrave leur épanouissement aussi bien physique que psychologique.

6%

Situations critiques

Cette catégorie a enregistré une légère diminution de 1%, bien que cela ne soit pas significatif. Il s'agit des cas urgents constatés où l'épanouissement de l'enfant est mis en péril.

Ce sont des situations de mères et enfants sans foyer ni revenus, des cas de violences conjugales, d'expulsions du logement, etc.

4%

Sans papiers

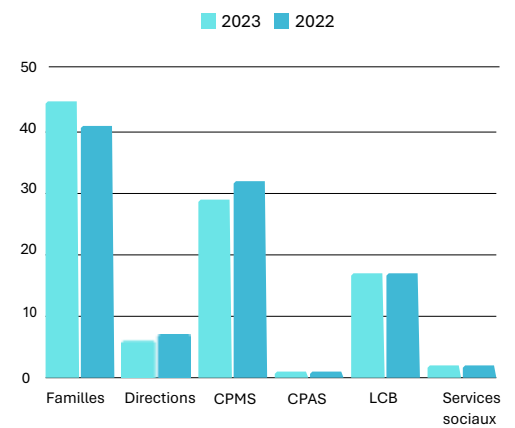
Nous enregistrons une diminution de cette catégorie qui peut s'expliquer par la régularisation administrative de certaines familles. De plus, le projet de gratuité de la Fédération a également profité à certains enfants et fait baisser les chiffres.

3. MODE D'INTRODUCTION DES DEMANDES

Ci-dessous la répartition des principaux acteurs suivant le type d'école :

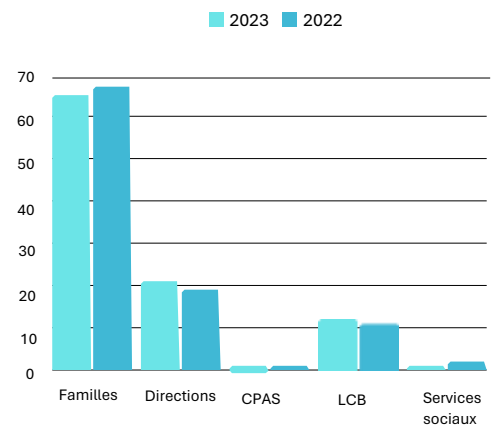
ECOLES DE LA VILLE DE BRUXELLES

ECOLES DE LA VILLE DE BRUXELLES	2023	2022	Evolution
FAMILLE	45%	41%	4%
DIRECTION	6%	7%	-1%
CPMS	29%	32%	-3%
CPAS	1%	1%	
LCB	17%	17%	
SERVICES SOCIAUX	2%	2%	



ECOLES LIBRES DE LA VILLE DE BRUXELLES

ECOLES LIBRES DE LA VILLE DE BRUXELLES	2023	2022	Evolution
FAMILLE	65%	67%	-2%
DIRECTION	21%	19%	2%
CPAS	1%	1%	
LCB	12%	11%	1%
SERVICES SOCIAUX	1%	2%	-1%



Les familles

La sollicitation de notre service provient principalement des familles, souvent de leur propre initiative ou sur recommandation d'intervenants extérieurs.



Pour les écoles libres de la Ville, nous observons une baisse de 2% par rapport à 2022, principalement due à l'intégration de l'Institut Saint-Louis dans le système de gratuité de la Fédération Wallonie Bruxelles. Les familles de cette école sollicitaient fréquemment notre service social.



En revanche, les écoles de la Ville de Bruxelles enregistrent une augmentation de 4% des demandes initiées par les familles depuis la mise en place de l'inscription en ligne en septembre 2023, ce qui facilite l'accès à nos services.

Les CPMS

Les Centres psycho-médico sociaux (CPMS) sont également des partenaires importants, bien que leur implication ait diminué de 3% par rapport à 2022 en raison de l'extension de la gratuité de la FWB.

Le CPAS de la Ville de Bruxelles et les services sociaux

Le CPAS de la Ville de Bruxelles et les services sociaux réorientent environ 5% des demandes d'aide vers notre service, soulignant notre rôle crucial dans le soutien aux familles en difficulté.

Les directions

Les demandes introduites par les directions des écoles de la Ville de Bruxelles continuent à diminuer, avec une baisse de 1%, attribuée à l'intervention plus étendue de la FWB et à l'inscription en ligne qui élimine le besoin d'intermédiaires. Une augmentation de 2% des demandes émanant des écoles libres de la Ville de Bruxelles est observée, principalement due à la reprise du système des repas scolaires par l'école Sainte-Ursule.

Le service social de LCB

Le service social des Cuisines Bruxelloises apporte également un soutien significatif, avec une augmentation de 1% des demandes pour les écoles libres de la Ville de Bruxelles. Pour les écoles néerlandophones qui ne bénéficient pas de la gratuité de la FWB, des efforts ont été déployés pour établir des liens avec notre service, ce qui a conduit à une augmentation notable des demandes en 2023.

4. ANALYSES DES CHIFFRES

Sans grande surprise, nous constatons une diminution des demandes de gratuité LCB. Cette baisse s'explique par l'extension de la gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Depuis septembre 2023, trois écoles maternelles et les sections primaires jusqu'à la 6^{ème} ont rejoint le dispositif de distribution de repas gratuits financés par la FWB.

Bien que le champ de nos interventions se réduise, il demeure néanmoins nécessaire de continuer à venir en aide aux familles les plus précaires, dont les enfants ne bénéficient pas de la gratuité offerte par la FWB.

Ecoles Ville de Bruxelles + Réseau Libre			
Tarifs	Nombre de Repas en 2023	Nombre de Repas en 2022	Evolution
Famille Nombreuse	48.035	39.446	21,8%
Tarif Réduit	988	2.081	-52,5%
Tarif minimum	3.777	3.540	6,7%
Gratuité	72.155	91.727	-21,3%
Gratuité Fwb	312.399	189.938	64,5%

Familles Nombreuses

Nous observons une augmentation significative des demandes, probablement due à une meilleure communication sur ce tarif. Lors de l'inscription en ligne, les parents ayant trois enfants peuvent désormais soumettre directement leur demande de tarif famille nombreuse en cochant une case dédiée.

Famille nombreuse

Oui

Si vous souhaitez bénéficier d'une réduction famille nombreuse, une composition de ménage (3 enfants mineurs ou plus) datant de moins de 3 mois vous sera demandée.



Tarif réduit

Le tarif réduit a quant à lui enregistré une forte diminution. Après analyse, nous avons constaté que les familles bénéficiant de ce tarif en 2022 n'ont pas renouvelé leur demande, car leurs enfants fréquentent désormais des écoles bénéficiant de la gratuité des repas. Certaines familles ont également bénéficié d'une prise en charge du CPAS de Bruxelles. À partir de septembre 2024, nous prévoyons d'informer les parents de l'existence de ce tarif lors de l'inscription en ligne de leur enfant, de la même manière que pour le tarif famille nombreuse.

Tarif minimum

Tarif, légèrement en hausse, reste stable et demeure une source de soutien importante pour les bénéficiaires, offrant un coup de pouce financier précieux.

5. PERSPECTIVES

01. Communication

Le service social pourra profiter de la plateforme en ligne pour promouvoir davantage les différentes aides disponibles, en y insérant des messages pour attirer l'attention des parents comme c'est déjà le cas pour l'information sur le tarif famille nombreuse. Il faut envisager d'élargir la communication aux autres tarifs.

02. Prospection

Pour mieux atteindre les parents, nous envisageons d'accroître notre présence en organisant des permanences dans certaines écoles et en début d'année scolaire. Cela nous permettra de rencontrer directement les parents, en particulier dans les écoles non couvertes par la gratuité de la FWB.

03. Collaboration

Pour améliorer l'impact de nos aides, nous pourrions élargir nos partenariats en collaborant davantage avec les écoles qui ne bénéficient pas des gratuités FWB. Cela nous permettrait d'étendre notre portée et d'aider un plus grand nombre de familles dans le besoin.

CONCLUSION



Le service social représente un pilier essentiel dans le soutien aux familles en situation de précarité.

Pour renforcer cette action, il est primordial d'intensifier les échanges et la collaboration entre le service social, les familles et les établissements scolaires.

En consolidant ces liens, nous pourrions mieux identifier les besoins et offrir une assistance plus efficace, garantissant ainsi que chaque enfant ait accès à une alimentation adéquate pour son bien-être et sa réussite éducative.

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2023 n'a pas été marquée par d'événements remarquables au niveau de notre équipe. Cependant nos travailleurs ont continué à fournir un travail de qualité.

Évolution des effectifs

Le nombre moyen d'équivalents temps plein durant l'année en 2023 est de 292,4. Néanmoins à la clôture de l'exercice, le nombre d'équivalents temps plein est de 281,9, ce qui montre une situation stable par rapport à 2022 où le nombre d'ETP était de 282,6.

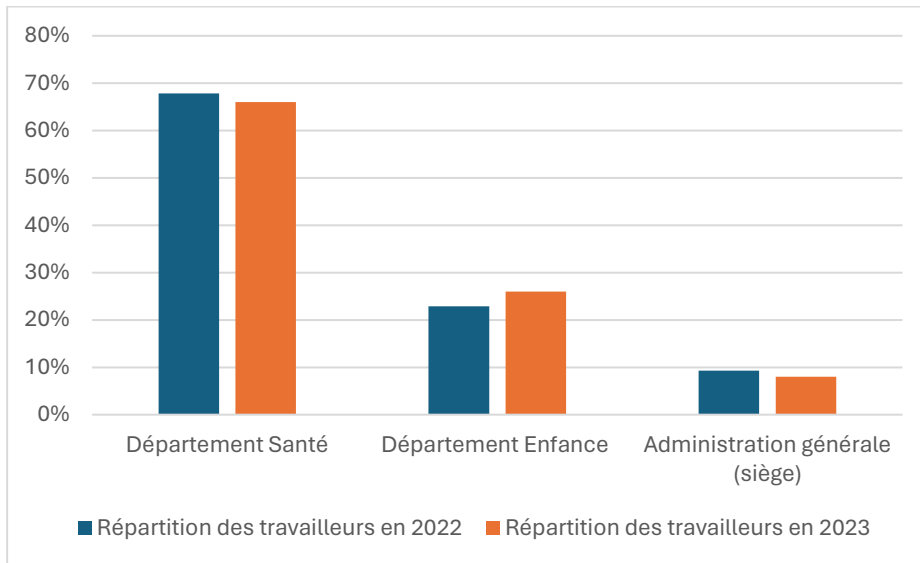
Mouvements du personnel

Comme nous pourrions le voir dans le bilan social de l'exercice 2023, nous avons enregistré un total de 200 entrées dont 134 étudiants et 209 sorties dont 110 étudiants. Il s'agit ici du nombre de travailleurs pour lesquels nous avons introduit une déclaration Dimona d'entrée ou de sortie. Les motifs de fin de collaboration, autres que les fins de contrat à durée déterminée, sont les suivants :

- 7 départs en pension
- 2 ruptures de commun accord
- 12 licenciements
- 9 démissions
- 5 abandons de poste

Quelques chiffres

- **Nombre de travailleurs à la clôture de l'exercice** : 310 (69% hommes et 31% femmes)
- **Nombre d'heures prestées** : 422.782,3 dont 25.579 heures ont été réalisées par des jobistes (périodes de vacances scolaires, weekends et jours fériés).
- **Pourcentage de travailleurs occupés à temps plein** : 88,7%
- **Répartition de travailleurs par activité**

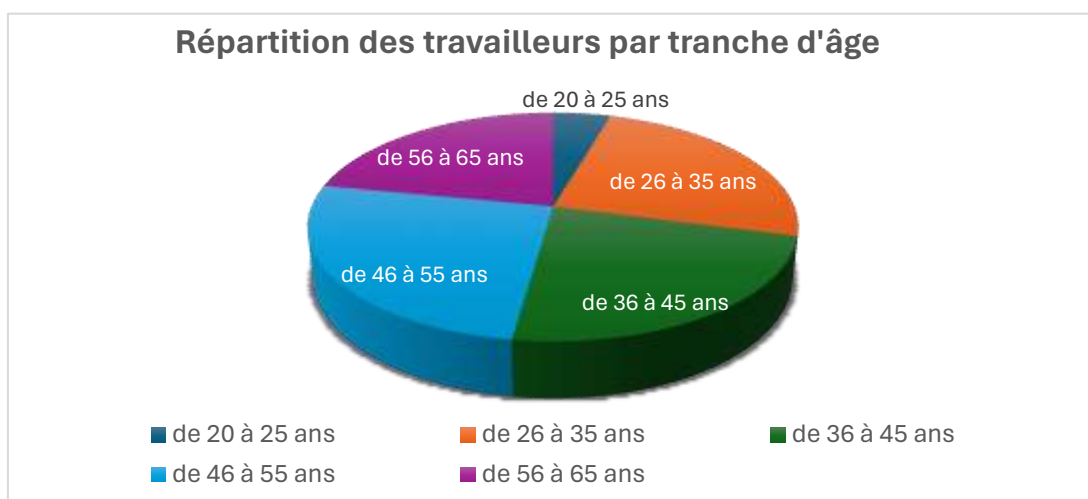


La répartition des travailleurs par activité reste similaire à l'année 2022, on constate une légère augmentation du nombre d'ETP sur le département Enfance.

Par rapport aux unités d'établissement où les travailleurs sont occupés, la répartition reste inchangée :

- sur 6 lieux au niveau du département Santé : Cuisines de Saint-Pierre, New Bordet, Van Hellemont, Viva, Decamps et Brugmann, où se trouve le plus grand nombre de collaborateurs ;
- sur 3 lieux au niveau du département Enfance : Cuisines d'Anderlecht et Haren ainsi que le restaurant de la Haute École Francisco Ferrer.

▪ **Age moyen des travailleurs (hors étudiants) : 44,4 ans**

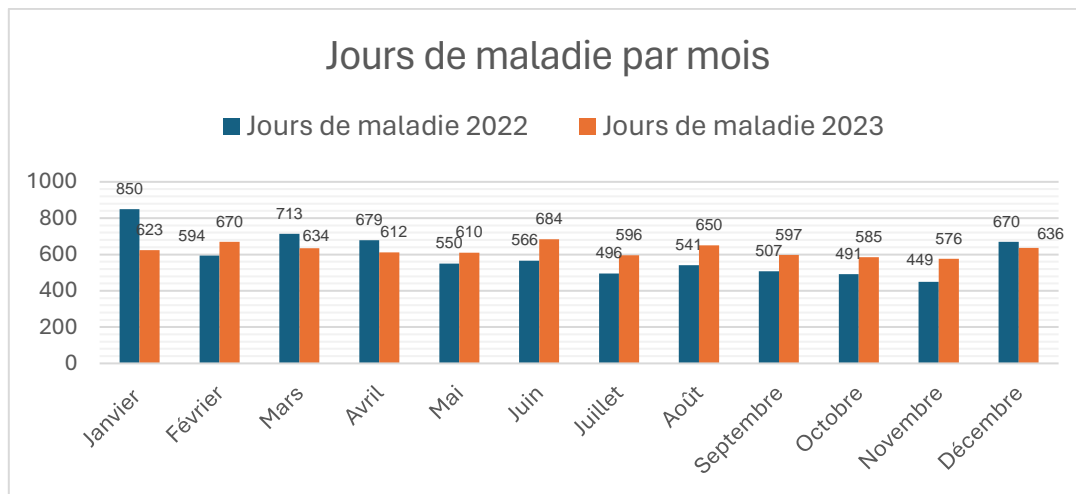


Absences

1. Incapacité de travail pour des raisons médicales

Nous constatons une légère hausse de l'absentéisme en 2023, 8% contrairement à 7% en 2022 mais plus faible qu'en 2021 où le taux annuel était de 9,3%.

Détail des jours de maladie de janvier à décembre 2023 par rapport à 2022 :



Le nombre de travailleurs absents de longue durée reste similaire depuis 2021 dont la moyenne est de 9 et ce malgré une plus grande implication du Comité de concertation pour la prévention et la protection au travail dans la politique de la réintégration et les démarches entreprises pour trouver une possibilité de réintégration.

Situation des absences de longue durée à la clôture de l'exercice :

Statut/contrat	Lieu de travail	Âge du travailleur	Durée de l'absence
Ouvrier contractuel	Brugmann	57	5,1 ans
Ouvrier contractuel	Haren	61	4,2 ans
Ouvrier contractuel	Haren	37	4,2 ans
Employé contractuel	Brugmann	50	3,9 ans
Ouvrier contractuel	Brugmann	41	3,8 ans
Ouvrier contractuel	Haren	44	2,9 ans
Ouvrier statutaire	Brugmann	54	2,1 ans
Ouvrier contractuel	Brugmann	56	2,0 ans



Ouvrier contractuel	Haren	58	1,7 ans
Ouvrier contractuel	Haren	54	0,6 ans

2. Incapacité de travail suite à un accident du travail ou sur le chemin du travail

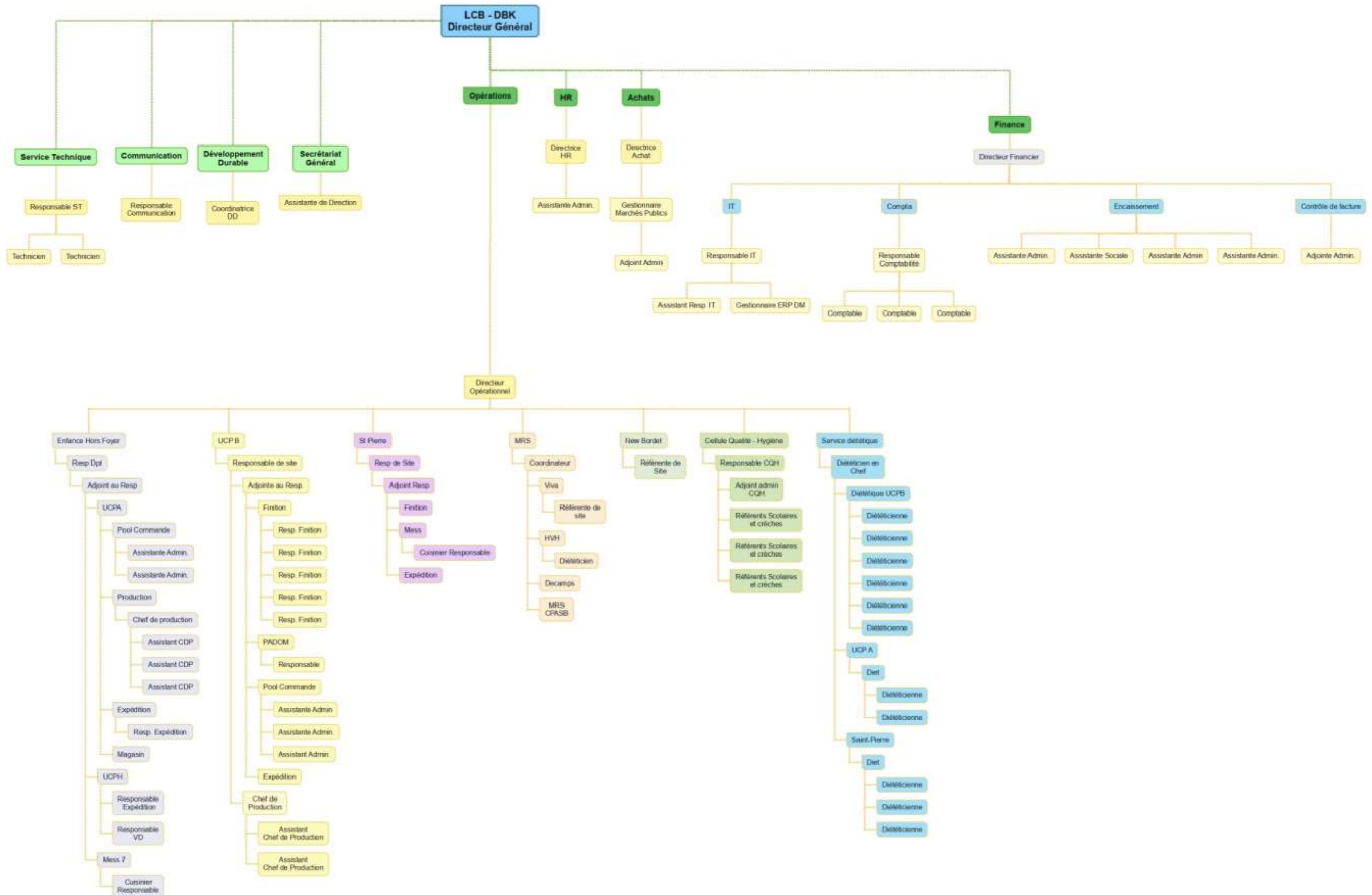
Durant l'année 2023, 32 sinistres ont été déclarés :

- 1 bris de lunettes
- 7 sinistres n'ont pas été acceptés en tant qu'accident du travail soit par manque de lien causal ou de collaboration de la victime, à savoir le travailleur n'a pas donné suite aux demandes de précisions sur les circonstances de l'accident.
- 7 accidents sur le chemin du travail avec 252 journées de travail perdues :
 - 2 accidents de circulation
 - 2 déplacements vélo ou trottinette
 - 3 chutes suite à un trébuchement sur pavé ou dalle
- 18 accidents sur le lieu de travail avec incapacité temporaire et qui ont donné lieu à 275 journées de travail perdues. Si nous avons connu 3 accidents de plus qu'en 2022, le nombre de journées de travail perdues est moindre que les deux dernières années :

Année	Accidents du travail	Journées de travail perdues
2023	18	275
2022	15	308
2021	25	485

Les lésions les plus courantes étant les contusions aux membres supérieurs et blessures superficielles.

Organigramme



TRANSPARENCE

En exécution de l'article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.
 Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Rémunérations (jetons de présence) :

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Jetons de présence	Frais de représentation	Avantages
ABID	Fatima	Administrateur	1.080,00 €	- €	- €
ALAMAT	Faten	Membre de l'Assemblée Générale	120,00 €	- €	- €
AZDAD	Abderrachid	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
BEOZIERE	Christian	Administrateur	960,00 €	- €	- €
BOUGMAR	Laila	Administrateur	240,00 €	- €	- €
BUISSERET	Laurence	Administrateur	- €	- €	- €
DE CALLATAY-HERBIET	Françoise	Administrateur	120,00 €	- €	- €
DROUART	Jérémie	Administrateur	240,00 €	- €	- €
EL GHOUL	Saïd	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
GUILIZ	Aziza	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
HARICHE	Faouzia	Vice-Présidente	3.300,00 €	- €	- €
HELLINGS	Benoît	Président	- €	- €	- €
HOORENS	José	Administrateur	1.320,00 €	- €	- €
HOORNAERT	Chantal	Administrateur	840,00 €	- €	- €
LEMAITRE	Catherine	Administrateur	1.080,00 €	- €	- €
LEPOIVRE	Sébastien	Administrateur	480,00 €	- €	- €
LHOEST	Audrey	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
LOUYEST	Geneviève	Administrateur	1.080,00 €	- €	- €
LUAHABI	Ismail	Administrateur	600,00 €	- €	- €
MYAUX	Georges	Membre de l'Assemblée Générale	120,00 €	- €	- €

OURIAGHLI	Mohamed	Administrateur	1.080,00 €	- €	- €
PAPADOPOULOS	Anastasia	Administrateur	1.080,00 €	- €	- €
TAYENNE	Brigitte	Administrateur	480,00 €	- €	- €
TENOUTASSE	Sylvie	Administrateur	- €	- €	- €
VANDE WAYER	Marc	Administrateur	480,00 €	- €	- €
WAUCQUEZ	Frédéric	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
WAUTERS	Didier	Administrateur	840,00 €	- €	- €
WILLAME	Elise	Administrateur	1.320,00 €	- €	- €
ZIAN	Khalid	Administrateur	1.080,00 €	- €	- €
<i>Pas de frais de représentation, ni d'indemnité, ni de voyage organisé</i>					

Présence des membres aux séances :

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Réunion	Nombre de séances en 2023	Participation des mandataires aux séances
ABID	Fatima	Administrateur	AG, CA	11	9
ALAMAT	Faten	Membre de l'Assemblée Générale	AG	1	1
AZDAD	Abderrachid	Administrateur	AG, CA	11	10
BEOZIERE	Christian	Administrateur	AG, CA	11	8
BOUGMAR	Laila	Administrateur	AG, CA	6	2
BUISSERET	Laurence	Administrateur	AG, CA	11	0
DE CALLATAY-HERBIET	Françoise	Administrateur	AG, CA	11	1
DROUART	Jérémie	Administrateur	AG, CA	11	2
EL GHOUL	Saïd	Administrateur	AG, CA	11	10
GUILIZ	Aziza	Administrateur	AG, CA	11	10
HARICHE	Faouzia	Vice-Présidente	AG, CA	11	11
HELLINGS	Benoît	Président	AG, CA	11	11
HOORENS	José	Administrateur	AG, CA	11	11
HOORNAERT	Chantal	Administrateur	AG, CA	11	7
LEMAITRE	Catherine	Administrateur	AG, CA	11	9
LEPOIVRE	Sébastien	Administrateur	AG, CA	11	4
LHOEST	Audrey	Administrateur	AG, CA	11	10

LOUYEST	Geneviève	Administrateur	AG, CA	11	9
LUAHABI	Ismail	Administrateur	AG, CA	11	5
MYAUX	Georges	Membre de l'Assemblée Générale	AG	1	1
OURIAGHLI	Mohamed	Administrateur	AG, CA	11	9
PAPADOPOULOS	Anastasia	Administrateur	AG, CA	11	9
TAYENNE	Brigitte	Administrateur	AG, CA	11	4
TENOUTASSE	Sylvie	Administrateur	AG, CA	11	0
VANDE WAYER	Marc	Administrateur	AG, CA	5	4
WAUCQUEZ	Frédéric	Administrateur	AG, CA	11	10
WAUTERS	Didier	Administrateur	AG, CA	11	7
WILLAME	Elise	Administrateur	AG, CA	11	11
ZIAN	Khalid	Administrateur	AG, CA	11	9

AG = Assemblée générale
CA = Conseil d'Administration

Marchés publics 2023 - inventaire des marchés attribués de plus de 30.000 euros HTVA ou durée plus que 1 an

Art. 7, § 1er Ordonnance Transparence 14/12/2017 - art. 6, § 1er, 4° Ordonnance Publicité 16/05/2019

Nom du marché	Type de marché	Référence	Procédure	Année d'attribution	Société	Adresse	Montant TVAC
NEW RESCO - Développement informatique pour la gestion des inscriptions aux repas scolaires pour les Cuisines Bruxelloises	Services	LCB-DBK-2023-005	procédure négociée sans publication préalable	2023	CONTRASTE EUROPE SETR	Avenue Ariane 5, 1200 Bruxelles	170.630,63 €
Mission de réviseur d'entreprises/commissaire aux comptes	Services	LCB-DBK-2023-002	procédure négociée sans publication préalable	2023	GRUPE AUDIT BELGIUM sprl (B00096)	Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5/10, 1090 Bruxelles	52.635,00 €
Achat de deux tunnels de lavage à avancement automatique de casiers	Fournitures	LCB-DBK-2023-006	procédure négociée sans publication préalable	2023	HOBART FOSTER BELGIUM BVBA	Industriestraat 6, 1910 Kampenhout	99.066,78 €
Séparation de la zone de finition de la centrale de froid actuelle	Travaux	LCB-DBK-2023-007	procédure négociée sans publication préalable	2023	BTA Koeling	Paapsemiaan 8 bus 22, 1070 Anderlecht	106.589,69 €
Gamme de produits d'entretien dans le cadre d'un plan d'hygiène global en cuisine centrale et de collectivité	Fournitures	LCB-DBK-2023-010	procédure ouverte	2023	KING BELGIUM SA	Rue Du Cerf 190/1, 1332 Genval	968.000,00 €
Accord-cadre sur 12 mois ayant pour but la fourniture de pains biologiques frais	Fournitures	LCB-DBK-2023-011	procédure négociée sans publication préalable	2023	La boulangerie belge et bio	Rue Léopold Genicot, ZI, Nov. 12, 5380 Fernelmont	107.580,62 €
Marché sur 12 mois pour la fourniture de bacs gastronomes et couvercles	Fournitures	LCB-DBK-2023-015	procédure négociée sans publication préalable	2023	LINUM EUROPE NV	Vijverhoek 53, 8520 Kuurne	127.867,96 €
Nettoyage des réseaux d'extraction, de ventilation et des locaux à température contrôlée des sites des Cuisines Bruxelloises	Services	LCB-DBK-2022-027	procédure négociée sans publication préalable	2023	IGIENAIR SPRL	Boulevard International 55, 1070 Anderlecht	145.010,03 €
Accord-cadre sur 48 mois et en 2 lots ayant pour but la livraison de fruits et légumes frais	Fournitures	LCB-DBK-2022-023	procédure ouverte	2023	T'sas nv	Korte Spaarbekkenstraat 8, 1130 Haren	sur base de remise en concurrence trimestrielle

Liste des voyages des mandataires publics – Art. 7, § 1er Ordonnance Transparence 14/12/2017

Voyage	Date du Voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date de décision motivée de l'organe compétent	Date d'approbation par le Gouvernement Collège réuni ou tutelle générale
Pas de voyage organisé						

Liste des subsides octroyés

Art. 7, § 1er Ordonnance Transparence 14/12/2017 - art. 6, § 1er, 4° Ordonnance Publicité 16/05/2019

Subside	Date	Montant	Destinataire
Pas de subsides octroyés			

RAPPORT DES COMPTES 2023

Les « comptes annuels » soumis à l’approbation de l’Assemblée Générale de ce 30 mai 2024 seront édités sous forme du schéma complet de la Banque Nationale de Belgique.

Ces comptes annuels seront composés du bilan, du tableau de résultats et de ses annexes, en ce compris le bilan social.

Nous commentons ci-dessous les principaux postes du bilan et des comptes de résultats.

A. COMPTE DE RÉSULTATS

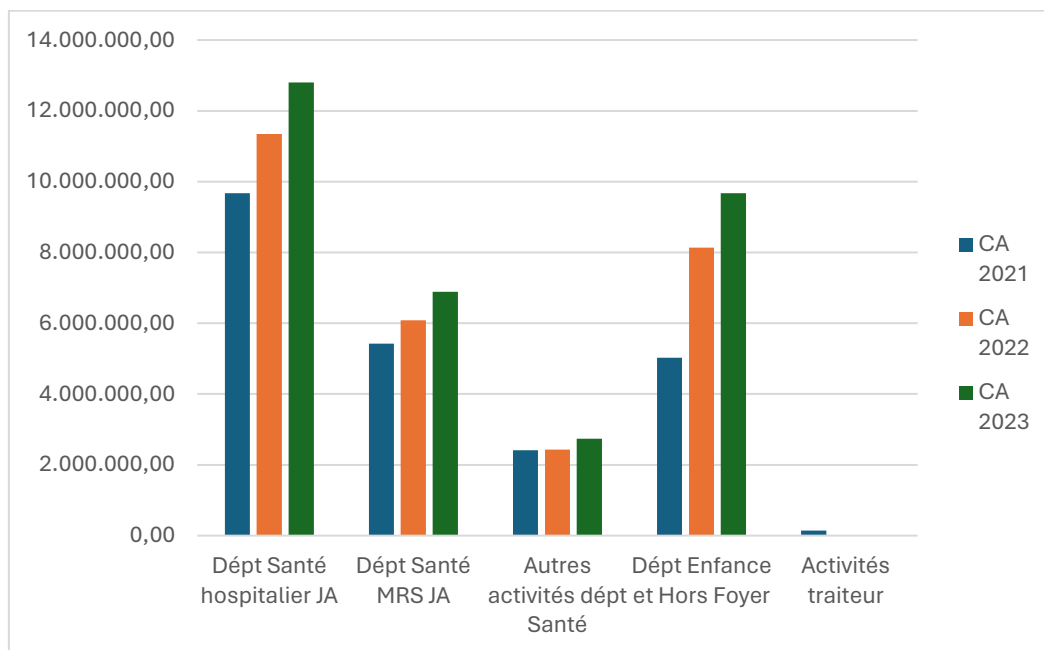
Le compte de résultats se solde, avant toute affectation, par une perte de 324.857,78 €.

Le compte de résultats comparatif 2023/2022 se présente dès lors comme suit :

Résultat	€	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 23/22 %
<i>Dépt Santé hospitalier JA</i>		9.669.092	11.349.373	12.798.534	113%
<i>Dépt Santé MRS JA</i>		5.421.633	6.080.967	6.889.334	113%
<i>Autres activités dépt Santé</i>		2.412.184	2.432.977	2.733.989	112%
<i>Dépt Enfance et Hors Foyer</i>		5.025.865	8.132.877	9.668.416	119%
<i>Activités traiteur</i>		145.817	0	0	
70 - Chiffre d'affaires		22.658.875	27.988.493	32.090.473	115%
74 - Autres produits d'exploitation		2.246.691	2.205.321	2.274.764	103%
60 - Marchandises		-8.718.347	-11.299.497	-13.579.833	120%
61 - Services & biens divers		-2.487.702	-3.022.662	-3.348.290	111%
62 - Rémunérations & charges sociales		-12.430.756	-14.824.128	-16.302.417	110%
63 - Amortissements & réd.de valeurs		-604.430	-597.678	-820.545	137%
64 - Autres charges d'exploitation		-754.079	-752.935	-662.816	88%
65/75 - Résultat financier		45.674	26.152	37.504	143%
66 - Charges exceptionnelles		0	0	0	

67 - Charges fiscales	-5.087	-1.887	-13.698	726%
Résultat	-49.160	-278.821	-324.858	117%

En ce qui concerne les **VENTES & PRESTATIONS** :



- 1) Le chiffre d'affaires est en augmentation de 15% par rapport à 2022 (comprenant une indexation de 11,5% entre les deux exercices, soit une augmentation réelle de 3,5%).
- Le chiffre d'affaires des journées alimentaires hospitalières représentent toujours 40% du total des activités et est en augmentation de 13% par rapport à 2022. L'augmentation réelle hors index est de 1,5%.
 - Le chiffre d'affaires des journées alimentaires MRS représente comme en 2022 21% du total du CA et est également en augmentation de 13% par rapport à 2022. L'augmentation réelle hors index est de 1,5%.
 - Pour les autres activités du département Santé, nous sommes en progression de 9% par rapport à 2022, soit un recul de 2,5% hors index. Nous restons donc en-dessous du niveau de 2019.
 - Le chiffre d'affaires du département Enfance & Hors Foyer est en augmentation de 19% par rapport à 2022 et représente maintenant 30% du total du CA (contre 27% en 2022 et 22% en 2021).

Pour davantage de détails, nous renvoyons aux tableaux de synthèse ci-dessous :

Département Santé

Dépt Santé JA & JAM	#	JA 2021	JA 2022	JA Bdgt 23	JA 2023	JA 23/22	JA 23/22 %
BORDET		34.935	51.231	49.000	58.090	6.859	12%
CHUB		218.967	242.557	246.000	256.094	13.537	5%
CHUSP		116.058	122.691	124.000	118.887	-3.804	-3%
CDP		40.011	48.987	50.000	42.872	-6.115	-14%
CTR		30.482	29.054	29.500	31.483	2.429	8%
HUDERF		22.534	22.800	22.500	23.888	1.088	5%
Total Santé hôpitaux		462.987	517.320	521.000	531.314	13.994	3%
EGLANTINES		57.937	61.675	62.000	61.604	-71	0%
STE GERTRUDE		45.978	42.576	42.500	40.661	-1.915	-5%
HEYSEL		39.044	41.087	42.000	43.027	1.940	5%
URSULINES		37.509	43.543	43.500	46.349	2.806	6%
VESALE		29.466	29.084	29.000	31.243	2.159	7%
CPAS EVERE		22.768	25.050	25.000	26.684	1.634	6%
CPAS JETTE		28.904	36.591	36.500	37.188	597	2%
CPAS ANDERLECHT		56.750	63.024	63.000	63.877	853	1%
Total Santé MRS		318.356	342.630	343.500	350.633	8.003	2%

Dépt Santé JA & JAM	€	CA 2021	CA 2022	CA Bdgt 23	CA 2023	CA 23/22	CA 23/22 %
BORDET		743.647	1.125.022	1.203.000	1.435.778	310.756	22%
CHUB		4.690.076	5.338.783	6.035.000	6.236.186	897.403	14%
CHUSP		2.448.514	2.722.655	3.041.000	2.944.930	222.275	8%
CDP		736.356	927.767	1.060.000	912.503	-15.264	-2%
CTR		567.327	556.577	622.000	677.295	120.718	18%
HUDERF		483.172	502.998	555.000	591.842	88.844	15%
Total Santé hôpitaux		9.669.092	11.173.802	12.516.000	12.798.534	1.624.732	13%
EGLANTINES		1.060.463	1.168.944	1.320.000	1.304.622	135.678	10%
STE GERTRUDE		841.584	807.277	905.000	860.733	53.456	6%
HEYSEL		672.982	733.708	842.000	856.238	122.530	14%
URSULINES		604.897	695.488	780.000	822.603	127.115	15%
VESALE		354.061	362.250	406.000	435.104	72.854	17%
CPAS EVERE		382.777	435.922	500.000	557.466	121.544	22%
CPAS JETTE		538.690	703.305	788.000	820.027	116.722	14%
CPAS ANDERLECHT		966.179	1.080.003	1.212.000	1.232.741	152.738	12%
Total Santé MRS		5.421.633	5.986.897	6.753.000	6.889.534	902.637	13%

Pour le département Santé Hôpitaux, nous avons une augmentation du nombre de JA de 3% et une augmentation du chiffre d'affaires de 13% pour 1.624 k€ par rapport à 2022. Les augmentations proviennent de l'ensemble des partenaires, à l'exclusion de Saint-Pierre et du CDP, en recul par rapport à 2022 de respectivement 3 et 14% en quantité.

Pour le département Santé MRS, nous avons une augmentation de 2% en nombre de JA et de 13% en chiffre d'affaires, avec des variations très inégales selon les homes.

Les autres activités du département Santé se composent comme suit :

Autres activités Dépt Santé		€	CA 2021	CA 2022	CA Bdgt 23	CA 2023	CA 23/22	CA 23/22 %
Cliniques universitaires St-Luc asbl			522		0			
Centre du jour Delta			20.796	24.216	27.000	18.974	-5.242	-28%
Centre de jour Soleil d'Automne			13.827	20.913	22.500	26.512	5.599	21%
CPAS Evere - Resto Home & Stuckens			8.241	25.024	28.000	33.540	8.516	25%
CPAS Anderlecht - Flat & Personnel			7.870	5.900	5.500	2.738	-3.162	-115%
CPAS Jette - Repas pers.& ext., potages			4.397	4.048	4.000	6.255	2.207	35%
Mess Saint-Pierre			289.951	290.720	350.000	348.295	57.575	17%
Mess Centre Administratif			85.901	41.917	0	0	-41.917	
Restaurants sociaux	Anderlecht		118.776	111.286	125.000	124.014	12.728	10%
Portage à domicile	Anderlecht		169.219	167.629	189.000	140.491	-27.138	-19%
	Evere		95.910	91.405	103.000	105.339	13.934	13%
	Jette		156.194	142.610	160.000	132.609	-10.001	-8%
	Ixelles					68.225	68.225	100%
	Bruxelles		80.861	65.818	74.000	72.419	6.601	9%
Autres projets (COVID, Ukraine, réfugiés)			122.416	20.341	0	900	-19.441	-2160%
Vente Machine			5.868	4.196	3.000	13.909	9.713	70%
Ventes Directes	Hospitalier		1.119.254	1.263.848	1.432.000	1.483.831	219.983	15%
	MRS		112.181	115.469	130.000	155.938	40.469	26%
Total Autres activités Dépt Santé			2.412.184	2.395.340	2.653.000	2.733.989	338.649	12%

Tenant compte de l'index, ces activités sont en très légère croissance (+0,5%) par rapport à 2022.

Si on oublie la diminution du chiffre d'affaires causée par la cessation des activités liées au mess du Centre Administratif de la Ville de Bruxelles, la croissance réelle monte à 4,5% emmenée principalement par le démarrage PADOM pour Ixelles et soutenue par une augmentation des ventes directes.

Le secteur des restaurants sociaux et celui de la PADOM (hors Ixelles) continuent dans leur phase de contraction de l'activité.

Département Enfance & Hors Foyer

Dans ce département, le chiffre d'affaires peut être présenté comme suit :

Département Enfance & Hors Foyer	€	CA 2021	CA 2022	CA Bdgt 23	CA 2023	CA 23/22	CA 23/22 %
Repas crèches		1.259.488	1.473.475	1.695.000	1.678.168	204.693	12%
Repas scolaires		2.737.957	4.993.095	5.650.000	5.926.422	933.327	16%
Ventes Directes Crèches		753.941	1.078.461	1.100.000	1.492.044	413.583	28%
Ventes Directes Scolaires		38.552	78.573	100.000	66.899	-11.674	-17%
Plaine (repas + VD)		201.911	225.200	251.000	333.133	107.933	32%
VD diverses *		880	158.260	95.000	81.044	-77.216	-95%
Refacturation personnel		17.419	48.731	91.000	90.706	41.975	46%
Total Dépt Enfance & Hors Foyer		5.010.148	8.055.795	8.982.000	9.668.416	1.612.621	17%

* y compris TRANSIT

Particulièrement touché par les mesures sanitaires en 2020 et 2021, avec encore en 2022 des fermetures d'écoles ou de classes, le retour à la normale se confirme pour cet exercice 2023. La progression générale du département de 17% (soit 5,5% hors index) est largement conduite par la progression des repas scolaires, elle-même principalement soutenue par l'arrivée de la commune d'Ixelles (écoles et crèches) en septembre 2022.

Le chiffre d'affaires est globalement en augmentation de 9,5% pour l'activité des crèches et de 13,4% pour l'activité des écoles/plaines. Tenant compte de l'index, cela signifie un léger recul de l'activité crèches de 2%.

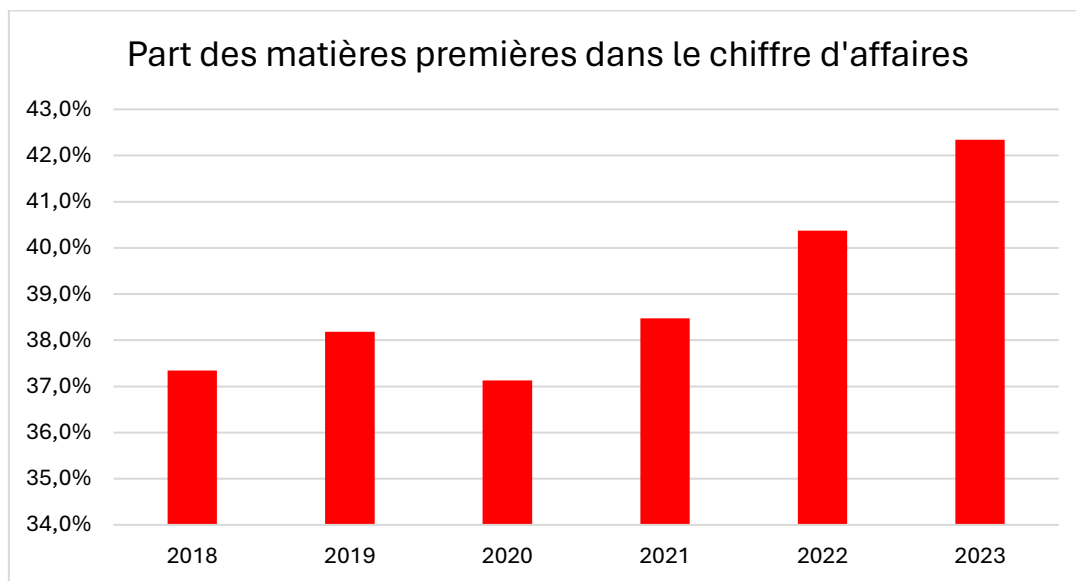


- 2) Les autres produits d'exploitation sont en légère augmentation de 3%. Tenant compte de l'index, cela se traduit par un recul significatif de 8,5%, causé pour moitié par un remboursement de 70 k€ des subsides Maribel de 2019 et pour l'autre moitié principalement par une diminution des subsides régionaux pour les revalorisations barémiques (enveloppe fermée).

En ce qui concerne le **COÛT DES VENTES & PRESTATIONS** :

- 1) Les approvisionnements et marchandises sont en augmentation de 20%. Cette augmentation est évidemment liée à l'augmentation des activités, mais surtout la part de ces matières premières dans le chiffre d'affaires continue d'augmenter.

Le graphique ci-dessous montre clairement cette évolution très néfaste à notre rentabilité :



Il est important de souligner que, le chiffre d'affaires étant également indexé (sur base annuelle), ce ratio annule presque complètement l'effet de l'indexation. Entre 2021 et 2023, la part des matières premières dans notre chiffre d'affaires est passée de 38,5% à 42,3%, soit une augmentation de 3,8%. Autrement dit, hors index nos matières premières ont augmenté de 9,8%, ce qui implique un surcoût de plus de 1,3 million d'euros ...

- 2) Les services et biens divers sont en augmentation de 11%. Tenant compte de l'index, nous enregistrons donc un recul de 0,5%.

Certaines corrections doivent cependant être apportées pour juger correctement de cette variation :

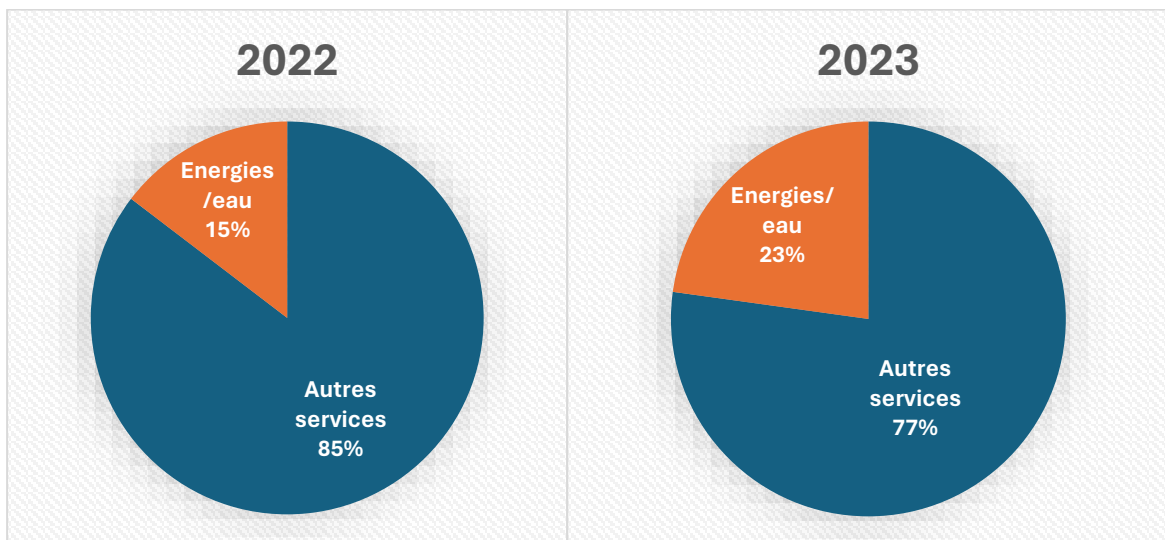
- Ce poste comprenait cependant en 2022 un montant important lié une refacturation par le CHUSP de frais informatiques pour les exercices 2016 à 2021 (311 k€)
- Ce poste comprend en 2023 des dépenses à rapporter à l'exercice 2022 (47 k€ pour les services informatiques, 16 k€ pour l'eau) ainsi que des reprises de provision de 2012 et 2013 pour un total de 44 k€

Tenant compte de ces corrections, ce recul devient une progression de 11,7%.

Les dépenses énergétiques se taillent la part du lion dans cette progression, et la fourniture d'eau n'est pas en reste :

- Consommation gaz (+112 k€, +129%)
- Consommation électricité (+195 k€, +65%)
- Consommation eau (+40 k€, +52%)

Sans ces trois postes, la progression de 11% est réduite à 1,4%, pour une augmentation du chiffre d'affaires de 3,1% dans les mêmes conditions.



En sus des postes précédemment cités, les principales variations sont :

- Franchises véhicules utilitaires (+16 k€, +408%)
- Réparation machines et outillages (-55 k€, -20%)
- Petit matériel (+60 k€, +91%)
- Vaisselles et couverts (+51 k€, +37%)
- Services informatiques - après corrections (-50 k€, -26%)
- Bureaux d'études (-21 k€, -66%)
- Gardiennage (+22 k€, +128%)
- Traduction (-19 k€, -75%)
- Personnel intérimaire (+81 k€, +218%)

3) Les charges de rémunération et de charges sociales sont en augmentation de 10%. Tenant compte de l'index, nous enregistrons donc un léger recul de 1,5% en dépit de l'augmentation du chiffre d'affaires. Ces charges représentent pour 2023 50,7% du chiffre d'affaires, contre 54,9% en 2021 et 53% en 2022. Nous pouvons donc clairement dire que nos charges salariales sont en régression.



- 4) Les dotations aux amortissements, réductions de valeur et provisions sont en augmentation de 37%.

Les dotations et reprises de réductions de valeurs sur créances commerciales et les moins-values sur réalisation de créances commerciales se composent comme suit :

Etat des réductions de valeurs sur créances clients au 31/12/2023

	RESCO	PADOM	Autres
Extourne créances douteuses au 31/12/2022	-155.199,32	-1.895,22	0,00
Créances douteuses au 31/12/2023	185.662,16	3.015,46	0,00
Extourne réduction de valeur sur créances douteuses au 31/12/2022	-146.596,77	-1.525,92	0,00
Dotation réduction de valeur sur créances douteuses au 31/12/2023	178.835,57	2.596,73	0,00
Impact net sur le résultat (charge)	32.238,80	1.070,81	0,00

C'est en principe la dernière fois que de telles provisions doivent être prises pour l'activité repas scolaires, dans la mesure où depuis septembre 2023 tous les repas sont payés à l'avance.

- 5) Les autres charges d'exploitation sont en légère diminution, à 663 k€.

Concernant le **résultat financier (PRODUITS FINANCIERS – CHARGES FINANCIÈRES)**, il est en augmentation de 43%, entraîné vers le haut par l'augmentation des intérêts créditeurs.

En ce qui concerne l'**AFFECTATION DU RESULTAT** :

Nous proposons la reprise des réserves suivantes :

- 1) Pour CHU Saint-Pierre, nous avons investi 137.818,91 € TVA non déductible comprise dans l'achat de chariots repas, bornes et plateaux. Nous proposons de puiser un montant équivalent dans la réserve prévue à cet effet.
- 2) Pour l'UCP Haren, nous avons investi en équipements spéciaux un total de 605.535,70 € TVA non déductible comprise (FROIRECA, CLAYTON). Nous proposons de puiser un montant équivalent dans la réserve prévue à cet effet.
- 3) Nous avons une réserve de 426.728,23 € pour compenser les pertes possibles en raison de la crise sanitaire. Nous proposons de reprendre le solde de la perte de cette année, soit 324.857,78 € sur cette réserve. Le nouveau solde de cette réserve serait donc de 101.870,45 €.

Projets	Situation au 31/12/2022	Reprises des réserves au 31/12/2023	Situation Finale après reprises au 31/12/2023
CHUB - Travaux d'aménagements	1.756.780,23 €		1.756.780,23 €
CHUB - Equipements			
CHUSP - Chariots technique embarquée	453.502,87 €	-137.815,91 €	315.686,96 €
CPAS de Bruxelles - Cuisines relais	586.064,90 €		586.064,90 €
CPAS d'Anderlecht - Chariots technique embarquée	136.584,80 €		136.584,80 €
Haren - Adaptation bâtiment existant partie "techniques spéciales"	1.338.925,60 €	-605.535,70 €	733.389,90 €
Brien - Chariots technique avec borne	130.000,00 €		130.000,00 €
IMPACT COVID 19 / Augmentations de prix	426.728,23 €	-324.857,78 €	101.870,45 €
Total du montant constitué en réserve	4.828.586,63 €	-1.068.209,39 €	3.760.377,24 €

B. BILAN

Le bilan comparatif entre 2022 et 2023 se présente comme suit :

Catégorie de comptes		Libellé de comptes	2022	2023*	2023 vs 2022
ACTIF					
	21	Immobilisations incorporelles	299.554,78	273.994,24	-25.560,54
ACTIFS IMMOBILISES	22/27	Immobilisations corporelles	4.899.790,62	7.595.987,84	2.696.197,22
	28	Immobilisations financières	10,00	10,00	0,00
	30	Stocks et commandes en cours	313.929,04	411.826,50	97.897,46
ACTIFS CIRCULANTS	40/41	Créances à un an au plus	8.444.708,78	10.725.487,77	2.280.778,99
	50/53	Placements de trésorerie	0,00	0,00	0,00
	54/58	Valeurs disponibles	6.449.251,90	1.968.620,01	-4.480.631,89
	490/491	Comptes de régularisation	173.353,95	241.866,32	68.512,37
Total de l'actif			20.580.599,07	21.217.792,68	637.193,61
PASSIF					
	10	Capital	1.300.700,00	1.300.700,00	0,00
CAPITAUX PROPRES	13	Réserves	4.828.586,63	3.760.377,24	-1.068.209,39
	14	Résultat reporté (bénéfice)	5.718.985,33	6.462.336,94	743.351,61
	15	Subsides en capital	94.432,17	84.974,34	-9.457,83
PROVISIONS & IMPÔTS DIFFERES	16	Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00
	17	Dettes à plus d'un an	12.000,00	12.000,00	0,00
DETTES	42/48	Dettes à un an au plus	8.209.023,42	9.524.937,39	1.315.913,97
	492/493	Comptes de régularisation	416.871,52	72.466,77	-344.404,75
Total du passif			20.580.599,07	21.217.792,68	637.193,61

Les éléments les plus marquants de 2023 par rapport à la situation de 2022 sont :

A l'Actif :

	Au 01/01/2022							Au 31/12/2023		
	VA	Amort	VRC	ACHIM	AM	Sortie	Sortie AM	VA	Amort	VRC
200000 Frais de constitution & d'augm.capital	25.281,27	-25.281,27	0,00	0,00	0,00			25.281,27	-25.281,27	0,00
210100 Frais portés à l'actif	218.830,07	-218.830,07	0,00	0,00	0,00			218.830,07	-218.830,07	0,00
215000 Logiciels standard d'application	340.806,06	-272.389,75	68.416,31	-7.200,00	-26.142,60			333.606,06	-298.532,35	35.073,71
215100 Développement de logiciels propres	577.428,92	-495.925,53	81.503,39	50.917,08	-34.397,11			628.346,00	-530.322,64	98.023,36
216000 Frais d'études Architecte	174.758,37	-25.123,29	149.635,08	0,00	-8.737,91			174.758,37	-33.861,20	140.897,17
IMMOB INCORPORELLES	1.337.104,69	-1.037.549,91	299.554,78	43.717,08	-69.277,62	0,00	0,00	1.380.821,77	-1.106.827,53	273.994,24
221000 Construction Rénovation bâtiments	1.830.810,75	-308.164,15	1.522.646,60	2.024.437,91	-183.298,80			3.855.248,66	-491.462,95	3.363.785,71
221010 Construction Achat bâtiments	730.000,00	-29.220,00	700.780,00	0,00	-21.900,00			730.000,00	-51.120,00	678.880,00
230000 Install. techn. & Machines	4.886.777,98	-2.971.006,01	1.915.771,97	1.318.331,21	-370.320,09			6.205.109,19	-3.341.326,10	2.863.783,09
230050 Install. techn. & mach. subsidiées	1.031.129,25	-1.001.534,78	29.594,47	0,00	-9.457,83			1.031.129,25	-1.010.992,61	20.136,64
232000 Outillage - Prix d'acquisition	837.347,64	-582.464,35	254.883,29	11.194,01	-87.745,28			848.541,65	-670.209,63	178.332,02
232050 Outillage subsidié	2.013,44	-2.013,44	0,00	0,00	0,00			2.013,44	-2.013,44	0,00
233000 Pièces de rechange	52.592,10	-52.592,15	-0,05	24.745,36	-1.711,84			77.337,46	-54.303,99	23.033,47
235000 Emb. Récupérables	51.246,17	-51.246,17	0,00	0,00	0,00			51.246,17	-51.246,17	0,00
240000 Mob. & Mat. de bureau	149.981,29	-114.812,28	35.169,01	4.933,31	-4.625,44			154.914,60	-119.437,72	35.476,88
241000 Matériel roulant	119.750,28	-100.288,47	19.461,81	0,00	-6.550,00	-10.393,13	10.393,13	109.357,15	-96.445,34	12.911,81
242000 Mat.informat. & bureaut.	178.884,21	-161.237,27	17.646,94	30.513,19	-11.093,93			209.397,40	-172.331,20	37.066,20
242100 Frais de mise en état	484,00	-484,00	0,00	0,00	0,00			484,00	-484,00	0,00
263000 Autres immobilisations	531.363,94	-127.527,36	403.836,58	0,00	-21.254,56			531.363,94	-148.781,92	382.582,02
IMMOB CORPORELLES	10.402.381,05	-5.502.590,43	4.899.790,62	3.414.154,99	-717.957,77	-10.393,13	10.393,13	13.806.142,91	-6.210.155,07	7.595.987,84

- 1) Les immobilisations incorporelles diminuent de 25 k€ dont +44 k€ en acquisition et -69 k€ en amortissement annuel. Les acquisitions portent principalement sur le développement de New RESCO.
- 2) Les immobilisations corporelles augmentent de 2.696 k€ dont +3.414 k€ en acquisition et -718 k€ en amortissement annuel. Les acquisitions portent principalement sur :
 - la rénovation du bâtiment de l'UCP Haren pour 2.666 k€
 - l'achat de chariots pour 291 k€ pour moitié pour Heysel et pour l'autre moitié pour CHUSP
 - différents travaux sur les chambres froides pour 70 k€
 - la rénovation des cuisines de Viva (39 k€) et du Home Roger Decamps (35 k€)
 - l'achat d'une balance tactile pour 27 k€
- 3) Le niveau du stock augmente de 98 k€. Les stocks ont été évalués par comptage.
- 4) Le poste des créances commerciales est particulièrement élevé, notamment suite aux factures relatives aux arriérés pour les gardes CHUB et CHUSP (facturés finalement en avril 2024), mais pas seulement.

Ci-après, le tableau des créances par année d'échéance :

Clients	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Non échu
RESCO	11.074,72	14.003,24	17.981,76	-29.274,23	8.050,24	12.942,84	-57.553,73	
PADOM				122,51	258,00	985,05	6.026,42	29.638,44
INSTIT			-6.166,45	-14.063,77	7.604,76	-151.508,02	5.293.805,79	3.676.121,11
Total	11.074,72	14.003,24	11.815,31	-43.215,49	15.913,00	-137.580,13	5.242.278,48	3.705.759,55



- 5) La diminution de trésorerie a deux causes principales : l'utilisation de nos fonds propres pour le financement des travaux de rénovation de l'UCP Haren d'une part, et l'augmentation des créances clients (voir point précédent).
- 6) Les comptes de régularisation sont en augmentation de 68 k€.

Au Passif :

- 1) Le compte Subside en capital diminue 9 k€ ce qui correspond à la quotité amortissable pour 2023 des investissements subsidiés.
- 2) Les dettes à un an au plus sont en augmentation de 1.316 k€ qui provient principalement du poste des fournisseurs pour lesquels nous avons pris du retard dans le contrôle des factures d'achat.
- 3) Les comptes de régularisation sont en diminution de 344 k€. Cette diminution est surtout technique : les paiements des repas scolaires de janvier 2024 faits en décembre 2023 l'ont été sur le compte de la plate-forme de paiement MOLLIE, et ont été récupérés seulement en 2024. Ils n'apparaissent donc pas encore dans notre comptabilité au 31/12/2023.
- 4) Dans le cas où l'affectation du résultat est approuvée, les réserves et le résultat reporté se présentent comme suit :
 - Les réserves indisponibles sont en diminution de 1.068 k€
 - Le résultat reporté est en augmentation de 743 k€.

COMPTES 2023 - SCHÉMA COMPLET BNB

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
Centrale des bilans

FORMULAIRE DE DÉPÔT:

Modèle complet pour sociétés à capital

en euros (EUR)

Version 2020

Des informations concernant le dépôt des formulaires sont disponibles
sur le site Internet de la Centrale des bilans: www.centraledesbilans.be

Copie de la situation

Ne peut être rendu à la BNB

CONTENU

Le présent document constitue le modèle complet du formulaire de dépôt pour sociétés à capital. Il est composé:

- des éléments d'identification de la société et des comptes annuels (section C-cap 1);
- de la liste complète des administrateurs, gérants et commissaires (section C-cap 2.1) et de l'identité des experts-comptables externes, des réviseurs, des comptables agréés ou des comptables-fiscalistes agréés auxquels une mission concernant les comptes annuels a été confiée (section C-cap 2.2);
- des comptes annuels reprenant:
 - le bilan (sections C-cap 3.1 et C-cap 3.2);
 - le compte de résultats (section C-cap 4);
 - le tableau des affectations et prélèvements (section C-cap 5);
 - l'annexe (section C-cap 6);
- des autres documents à déposer en vertu du Code des sociétés et des associations:
 - le rapport de gestion (section C-cap 7);
 - le rapport des commissaires (section C-cap 8);
 - le cas échéant,
 - le rapport sur les paiements aux gouvernements (section C-cap 9);
 - le bilan social (section C-cap 10);
 - le rapport de rémunération (section C-cap 11);
 - le procès-verbal ou les rapports concernant des conflits d'intérêts et/ou contrats (section C-cap 12);
 - le rapport du conseil de surveillance (section C-cap 13);
 - les comptes annuels de l'(des) entreprise(s) dans laquelle (lesquelles) la société déposante assume une responsabilité illimitée (section C-cap 14);
 - autres documents (section C-cap 15).

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0867322926	P.	U.	D.	C-cap 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: LES CUISINES BRUXELLOISES

Forme juridique: -1 Association de droit public

Adresse: Hôtel de Ville - Grand Place N°: 1 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet¹: http://www.

Numéro d'entreprise

DATE de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS

approuvés par l'assemblée générale du

et relatifs à l'exercice couvrant la période du au

Exercice précédent du au

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:


 Signature (nom et qualité)
 Nom: José ORRICO
 Qualité: Directeur Général / Algemene Directeur
 Les Cuisines Bruxelloises / De Brusselse Keukens

1 Mention facultative.
 2 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.
 3 Biffer la mention inutile.

N° 0867322926

C-cap 2.1

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
 ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
 VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

ABID, Fatima						
Rue des Tanneurs	52	bte 1	1000	Bruxelles		Belgique
	Administrateur [13] (06/05/2013 - 30/06/2025)					

ALAMAT, Fatem						
Rue du Chapeau	34		1070	Anderlecht		Belgique
	(Autre fonction) [] (02/09/2019 - 30/06/2025)					

BEOZIERE, Christian						
Avenue Jules Bordet	122		1140	Evere		Belgique
	Administrateur [13] (23/04/2008 - 30/06/2025)					

HARICHE, Fauzia						
Rue Masui	86		1000	Bruxelles		Belgique
	Vice-président du Conseil d'Administration [11] (02/09/2019 - 30/06/2025)					

HOORENS, Jose						
Spechtlaan	21		1800	Vilvoorde		Belgique
	Administrateur [13] (01/01/2005 - 30/06/2025)					

TENOUTASSE, Sylvie						
Avenue de Haveskercke	28		1190	Forest		Belgique
	Administrateur [13] (12/11/2018 - 30/06/2025)					

WAUCQUEZ, Frederic						
Square Ambiorix	23	bte 93	1000	Bruxelles		Belgique
	Administrateur [13] (21/06/2021 - 30/06/2025)					

WILLAME, Elise						
Avenue Jean Van Haelen	26		1160	Auderghem		Belgique
	Administrateur [13] (10/12/2018 - 30/06/2025)					

<u>GRUPE AUDIT BELGIUM SPRL (0434720146)</u>						
Avenue du Bourgmestre E. Demunter	5	bte 10	1090	Jette		Belgique
	Commissaire [61] (29/06/2023 - 30/06/2025)					

» TISON, Julien, Réviseur d'entreprises						
Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter	5	bte 10	1090	Jette		Belgique

BOUGMAR, Laila						
Rue du Grand Air	13		1082	Berchem-Sainte-Agathe		Belgique

DROUART, Jérémie						
Rue Joseph Kelchtermans	48		1070	Anderlecht		Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					

GUILIZ, Aziza						
Avenue de Lévis Mirepoix	3		1090	Jette		Belgique

HELLINGS, Benoit						
Rue du Houblon	47	bte 20	1000	Bruxelles		Belgique
	Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					

HOORNAERT, Chantal						
Rue Drootbeek	30	bte 10	1020	Laeken		Belgique
	Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					

LEMAITRE, Catherine						
Rue du Tivoli	10	bte 2.1	1020	Laeken		Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					

⇒ C 16

N° 0867322926

C-cap 2.2

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels **ont / n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

N° 0867322926

C-cap 3.1

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	0	0
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	7.869.992	5.199.355
Immobilisations incorporelles	6.2	21	273.994	299.555
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	7.595.988	4.899.791
Terrains et constructions		22	4.042.666	2.223.427
Installations, machines et outillage		23	3.085.285	2.200.250
Mobilier et matériel roulant		24	85.455	72.278
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	382.582	403.837
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	0	
	6.4/			
Immobilisations financières	6.5.1	28	10	10
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	10	10
Actions et parts		284	10	10
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		0

N° 0867322926

C-cap 3.1

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	13.347.801	15.381.244
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales.....		290		
Autres créances.....		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	411.826	313.929
Stocks.....		30/36	411.826	313.929
Approvisionnements.....		30/31	411.826	313.929
En-cours de fabrication.....		32		
Produits finis.....		33		
Marchandises.....		34		
Immeubles destinés à la vente.....		35		
Acomptes versés.....		36		
Commandes en cours d'exécution.....		37		
Créances à un an au plus		40/41	10.725.488	8.444.709
Créances commerciales.....		40	10.069.577	7.540.328
Autres créances.....		41	655.911	904.381
Placements de trésorerie	6.5.1/	50/53		0
Actions propres.....	6.5	50		
Autres placements.....		51/53		0
Valeurs disponibles		54/58	1.968.620	6.449.252
Comptes de régularisation	6.6	490/1	241.866	173.354
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	21.217.793	20.580.599

N°	0867322926	C-cap 3.2
----	------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	11.808.389	11.942.704
Apport	6.7.1	10/11	1.300.700	1.300.700
Capital		10	1.300.700	1.300.700
Capital souscrit		100	1.300.700	1.300.700
Capital non appelé ⁴		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	3.760.377	4.828.587
Réserves indisponibles		130/1	3.760.377	4.828.587
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311	3.760.377	4.828.587
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	6.462.337	5.718.985
Subsides en capital		15	84.974	94.432
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁵ ...		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		0
Provisions pour risques et charges		160/5		0
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		0
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

N° 0867322926

C-cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	9.609.404	8.637.895
Dettes à plus d'un an	6.9	17	12.000	12.000
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	12.000	12.000
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	9.524.937	8.209.023
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	7.028.388	5.836.403
Fournisseurs		440/4	7.028.388	5.836.403
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.496.549	2.372.620
Impôts		450/3	300.028	297.689
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.196.521	2.074.931
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	72.467	416.872
TOTAL DU PASSIF		10/49	21.217.793	20.580.599

N° 0867322926

C-cap 4

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	34.365.237	30.193.814
Chiffre d'affaires.....	6.10	70	32.090.473	27.986.493
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ... (+)/(-)		71
Production immobilisée.....		72
Autres produits d'exploitation.....	6.10	74	2.274.764	2.205.321
Produits d'exploitation non récurrents.....	6.12	76A
Coût des ventes et des prestations		60/66A	34.713.900	30.496.900
Approvisionnements et marchandises.....		60	13.579.833	11.299.497
Achats.....		600/8	13.677.730	11.258.035
Stocks: réduction (augmentation)..... (+)/(-)		609	-97.897	41.462
Services et biens divers.....		61	3.348.290	3.022.662
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	16.302.417	14.824.128
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles.....		630	787.235	667.004
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)..... (+)/(-)	6.10	631/4	33.310	35.602
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)..... (+)/(-)	6.10	635/8	-104.928
Autres charges d'exploitation.....	6.10	640/8	662.816	752.935
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)		649
Charges d'exploitation non récurrentes.....	6.12	66A	0
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-348.664	-303.086

N° 0867322926

C-cap 4

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	48.990	30.542
Produits financiers récurrents.....		75	48.990	30.542
Produits des immobilisations financières.....		750	4.420	
Produits des actifs circulants.....		751	34.941	442
Autres produits financiers.....	6.11	752/9	9.629	30.100
Produits financiers non récurrents.....	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	11.486	4.391
Charges financières récurrentes.....	6.11	65	11.486	4.391
Charges des dettes.....		650	115	1.929
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)..... (+)/(-)		651		
Autres charges financières.....		652/9	11.371	2.462
Charges financières non récurrentes.....	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-311.160	-276.934
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	13.698	1.887
Impôts.....		670/3	13.698	1.887
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales.....		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-324.858	-278.821
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-324.858	-278.821

N° 0867322926

C-cap 5

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	5.394.128	5.440.164
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	-324.858	-278.821
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	5.718.985	5.718.985
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2	1.068.209	278.821
sur l'apport	791		
sur les réserves	792	1.068.209	278.821
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	5.397.628	5.718.985
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

N° 0867322926

C-cap 6.1

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés.....	8002	
Amortissements.....	8003	
Autres.....(+)/(-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	0	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement.....	200/2	
Frais de restructuration.....	204	

N° 0867322926

C-cap 6.2.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	218.830
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	
Cessions et désaffectations	8031	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8041	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	218.830	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
.....	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	218.830
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	
Repris	8081	
Acquis de tiers	8091	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8111	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	218.830	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	0	

N° 0867322926

C-cap 6.2.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1^{ER} JANVIER 2016			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8025
Cessions et désaffectations	8035
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8045
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8125P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8075
Repris	8085
Acquis de tiers	8095
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8105
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8115
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8125
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81312

	Codes	Exercice
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8056
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		
	8126
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81313

N° 0867322926

C-cap 6.2.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	1.092.993
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	43.717	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	1.138.710	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	793.439
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	69.278	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	862.716	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	273.994	

N° 0867322926

C-cap 6.2.4

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023	
Cessions et désaffectations	8033	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8043	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	
Repris	8083	
Acquis de tiers	8093	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8113	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	

N° 0867322926

C-cap 6.2.5

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024	
Cessions et désaffectations	8034	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8044	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8124P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8074	
Repris	8084	
Acquis de tiers	8094	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8104	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8114	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213	

N° 0867322926

C-cap 6.3.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	2.560.811
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	2.024.438	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	4.585.249	
Plus-values au terme de l'exercice			
8251P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées.....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
8321P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		337.384
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	205.199	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	542.583	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	4.042.666	

N° 0867322926

C-cap 6.3.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	6.861.107
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.354.271	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	8.215.377	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8252P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées.....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8322P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.660.857
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8272	469.235	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	5.130.092	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	3.085.285	

N° 0867322926

C-cap 6.3.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	449.100
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	35.446	
Cessions et désaffectations	8173	10.393	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	474.153	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8253P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées.....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8323P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	376.822
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8273	22.269	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	10.393	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	388.698	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	85.455	

N° 0867322926

C-cap 6.3.4

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	
Cessions et désaffectations	8174	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8184	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8214	
Acquises de tiers	8224	
Annulées.....	8234	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8244	
Plus-values au terme de l'exercice	8254	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8274	
Repris	8284	
Acquis de tiers	8294	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8314	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	
Dont			
Terrains et constructions	250	
Installations, machines et outillage	251	
Mobilier et matériel roulant	252	

N° 0867322926

C-cap 6.3.5

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	531.364
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	
Cessions et désaffectations	8175	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	531.364	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8255P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées.....	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8245	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8325P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	127.527
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8275	21.255	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	148.762	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>382.582</u>	

N° 0867322926

C-cap 6.3.6

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166 0	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8186	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196 0	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8256P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées.....	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8326P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27) 0	

N° 0867322926

C-cap 6.4.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	
Cessions et retraits	8371	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8381	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8411	
Acquises de tiers	8421	
Annulées.....	8431	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8441	
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8471	
Reprises	8481	
Acquises de tiers	8491	
Annulées à la suite de cessions et retraits.....	8501	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8511	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8581	
Remboursements	8591	
Réductions de valeur actées	8601	
Réductions de valeur reprises	8611	
Différences de change.....(+)/(-)	8621	
Autres	8631	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

N° 0867322926

C-cap 6.4.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	
Cessions et retraits	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8382	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	0	
Plus-values au terme de l'exercice			
8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8412	
Acquises de tiers	8422	
Annulées.....	8432	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8442	
Plus-values au terme de l'exercice	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8472	
Reprises	8482	
Acquises de tiers	8492	
Annulées à la suite de cessions et retraits.....	8502	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8512	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	
Montants non appelés au terme de l'exercice			
8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice.....(+)/(-)	8542	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8582	
Remboursements	8592	
Réductions de valeur actées	8602	
Réductions de valeur reprises	8612	
Différences de change.....(+)/(-)	8622	
Autres	8632	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

N° 0867322926

C-cap 6.4.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	10
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	10	
Plus-values au terme de l'exercice			
8453P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées.....	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
8523P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8473	
Reprises	8483	
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retraits.....	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice			
8553P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	10	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8583	
Remboursements	8593	0	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change.....(+)/(-)	8623	
Autres	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

N° 0867322926

C-cap 6.5.1

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)

N° 0867322926

C-cap 6.5.2

LISTE DES ENTREPRISES DONT LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

N° 0867322926

C-cap 6.6

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681
Actions et parts – Montant non appelé	8682
Métaux précieux et œuvres d'art	8683
Titres à revenu fixe	52
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	0	0
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	0
de plus d'un mois à un an au plus	8687
de plus d'un an	8688
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
..... Charge à reporter : 241.866,32 euros	0
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 6.7.1

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	1.300.700
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	1.300.700	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
.....			
.....			
.....			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
.....			
.....			
.....			
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			
.....			
.....			
.....			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

N° 0867322926

C-cap 6.7.1

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761
8762
8771
8781

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

.....

Exercice
.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 6.7.2

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	

N° 0867322926

C-cap 6.8

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 6.9

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831
Etablissements de crédit	8841
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes sur commandes	8892
Autres dettes	8902	12.000
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	12.000
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913

N° 0867322926

C-cap 6.9

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières.....	8921
Emprunts subordonnés.....	8931
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8941
Dettes de location-financement et dettes assimilées.....	8951
Etablissements de crédit.....	8961
Autres emprunts.....	8971
Dettes commerciales.....	8981
Fournisseurs.....	8991
Effets à payer.....	9001
Acomptes sur commandes.....	9011
Dettes salariales et sociales.....	9021
Autres dettes.....	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges.....	9061
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières.....	8922
Emprunts subordonnés.....	8932
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées.....	8952
Etablissements de crédit.....	8962
Autres emprunts.....	8972
Dettes commerciales.....	8982
Fournisseurs.....	8992
Effets à payer.....	9002
Acomptes sur commandes.....	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales.....	9022
Impôts.....	9032
Rémunérations et charges sociales.....	9042
Autres dettes.....	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société.....	9062

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)		
Dettes fiscales échues.....	9072
Dettes fiscales non échues.....	9073	299.068
Dettes fiscales estimées.....	450	960
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale.....	9076
Autres dettes salariales et sociales.....	9077	2.196.521

N° 0867322926

C-cap 6.9

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
.....Charges à imputer.: Remboursement Maribel 2019.....	70,467
.....Toe te rekenen kosten.: Terugbetaling Maribel 2019.....	0
.....Produits à reporter.: location MAES 01/2024.....	2,000
.....Over te dragen kosten.: huur MAES 01/2024.....	0

N° 0867322926

C-cap 6.10

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....	
.....	
.....	
Ventilation par marché géographique			
.....	
.....	
.....	
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics			
.....	740	2.017.282	1.950.415
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture			
.....	9086	310	318
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein.			
.....	9087	281,9	286,3
Nombre d'heures effectivement prestées			
.....	9088	422.782	409.835
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs			
.....	620	11.619.791	10.339.350
Cotisations patronales d'assurances sociales			
.....	621	3.521.959	3.017.949
Primes patronales pour assurances extralégales			
.....	622	12.675	11.616
Autres frais de personnel			
.....	623	1.147.991	1.455.213
Pensions de retraite et de survie			
.....	624	0	0

N° 0867322926

C-cap 6.10

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises).....(+)/(-)	635	0	0
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	181.432	148.123
Reprises	9113	148.123	112.521
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	0	104.928
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	651.814	750.673
Autres	641/8	11.001	2.262
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	28	28
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	30,2	28,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	6.189	3.828
Frais pour la société	617	436.739	347.773

N° 0867322926

C-cap 6.11

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	9.458	30.030
Subsides en intérêts.....	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées.....	754	171	0
Autres			
.....			
.....			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts.....			
	6501		
Intérêts portés à l'actif.....			
	6502		0
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées.....	6510		
Reprises.....	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances.....			
	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations			
	6560		
Utilisations et reprises.....			
	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées.....			
	654	0	0
Ecart de conversion de devises.....			
	655		
Autres			
.....			
.....			
.....			

N° 0867322926

C-cap 6.12

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels.....	7620
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630
Autres produits d'exploitation non récurrents.....	764/8
Produits financiers non récurrents	(76B)
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels.....	7621
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631
Autres produits financiers non récurrents	769
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	0
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	0
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620	0	0
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630
Autres charges d'exploitation non récurrentes.....	664/7	0
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690
Charges financières non récurrentes	(66B)
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631
Autres charges financières non récurrentes	668
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691

N° 0867322926

C-cap 6.13

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Codes	Exercice
	11.541
9134	11.541
9135	0
9136	0
9137	2.157
	2.157
9138	2.157
9139	0
9140	0

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

.....

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

.....

Exercice
.....
.....
.....

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141
9142
9144

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	606.669	435.597
9146	588.286	455.111
9147	1.993.415	1.851.574
9148

N° 0867322926

C-cap 6.14

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société.....	9151
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153
 GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611
Montant de l'inscription	91621
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat.....	91721
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie.....	91921
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011
Le montant du prix non payé.....	92021

N° 0867322926

C-cap 6.14

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612
Montant de l'inscription	91622
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012
Le montant du prix non payé	92022

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
.....	
.....	
.....	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
..... Les Cuisines Bruxelloises ont un bail emphytéotique de 40 ans (jusque fin 2053) pour Haren dont le canon annuel s'élève à 30kEUR		0
.....		0
..... Les Cuisines Bruxelloises ont un bail pour Anderlecht dont le loyer annuel est de l'ordre de 30kEUR		0
.....	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
.....	
.....	
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213
Marchandises vendues (à livrer)	9214
Devises achetées (à recevoir)	9215
Devises vendues (à livrer)	9216

N° 0867322926

C-cap 6.14

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

.....

Exercice
.....
.....
.....

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

.....

Exercice
.....
.....
.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

.....

Mesures prises pour en couvrir la charge

.....

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées.....

Bases et méthodes de cette estimation

.....

Codes	Exercice
9220

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

.....

Exercice
.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 6.14

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....

Exercice	

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....

Exercice	

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

..... L'entité est membre d'une unité de TVA et ainsi solidaire entre ses membres
 LCB a 17 parts pour 8.602,90 € d'EthiasCo. Cette participation existe tant que l'Association est
 membre coopérateur
 De rechtspersoon is lid van een btw-eenheid waarvan de leden dus hoofdelijk aansprakelijk zijn.....

Exercice	
	0
	0
	0
	0

→ C 16

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations.....	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an.....	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances.....	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an.....	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées.....	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société.....	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières.....	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers.....	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières.....	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées.....	9491		

N° 0867322926

C-cap 6.15

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations.....	9263		
Créances subordonnées.....	9273		
Autres créances.....	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an.....	9303		
A un an au plus.....	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an.....	9363		
A un an au plus.....	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées.....	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société.....	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations.....	9262		
Créances subordonnées.....	9272		
Autres créances.....	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an.....	9302		
A un an au plus.....	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an.....	9362		
A un an au plus.....	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

..... Néant : 0 EUR / Nihil : 0 EUR..... 0
 Etant entendu qu'en l'absence de critères juridiques permettant un inventaire des transactions avec des parties liées en dehors des conditions normales du marché, aucune information n'a pu être incluse..... 0
 Bij gebrek aan wettelijke criteria die het mogelijk zouden maken om een inventaris op te maken van..... 0

Exercice

-> C-10

N° 0867322926

C-cap 6.16

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées 9500
 Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur 9501

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur 9502

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants 9503
 Aux anciens administrateurs et anciens gérants 9504

Codes	Exercice
9500
9501
9502
9503
9504

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s) 9505 7.000

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation 95061
 Missions de conseils fiscaux 95062
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale 95063

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation 95081
 Missions de conseils fiscaux 95082
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale 95083

Codes	Exercice
9505 7.000
95061
95062
95063
95081
95082
95083

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

.....

N° 0867322926

C-cap 6.17

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation/ couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

.....

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

.....

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

.....

Valeur comptable	Juste valeur

N° 0867322926

C-cap 6.18.1

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)**

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations:

.....

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

Nom	
Adresse	No / Boite
Code postal	Commune
Pays	Numéro d'entreprise

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

* Biffer la mention inutile.
 ** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N° 0867322926

C-cap 6.18.2

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Mentions en application de l'article 3:65, §4 et §5 du Code des sociétés et des associations		
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95071
Missions de conseils fiscaux.....	95072
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95073
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9509
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95091
Missions de conseils fiscaux.....	95092
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95093

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

.....

N° 086732926

C-cap 6.19

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 28 avril 2013 portant exécution du Code des Sociétés et Associations.

La dernière modification des règles d'évaluation a été approuvée par le Conseil d'Administration en date du 21 mai 2021.

Ainsi, en vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogré aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

En tenant compte de l'expérience de la durée de vie réelle de nos investissements, il nous a paru opportun de suivre le rythme d'amortissement de certains types d'immobilisations incorporelles et corporelles, à savoir :

Compte: 211100 Type d'investissement: Logiciel propre

Taux d'amortissement actuel: 20% Durée d'utilité actuelle (en années): 5

Taux d'amortissement proposé: 25% Durée d'utilité proposée (en années): 4

Actuellement, il s'agit principalement des investissements réalisés dans le cadre de Dataweal (ERP gérant les commandes et la production et l'imprime pour le secteur de la santé et de SISCO (logiciel lié à la gestion des envois/emballés des repas oculaires). Pour ce type d'investissements, nous estimons que vu le rythme plus soutenu des adaptations informatiques à venir, il est plus raisonnable d'amortiser une durée de 4 ans plutôt que 5 ans.

Compte: 221000 Type d'investissement: Construction

Taux d'amortissement : 10% ou 6,67% ou 5% ou 4% ou 3% Durée d'utilité (en années): 10 ou 15 ou 20 ou 25 ou 33,33

Par construction, il faut entendre tout ce qui peut être directement lié à l'infrastructure des bâtiments.

Pour ce qui concerne l'achat d'un bâtiment, la durée est de 33,33 ans, soit un taux d'amortissement de 3%.

Pour ce qui concerne les aménagements des bâtiments existants (installations de climats par ex), la durée peut être ramené à 10 ans ;

Pour ce qui est des constructions lourdes (installation d'une cabine haute tension telle qu'arrivées pour le site du Brugmann par ex), une durée de vie de 25 ans nous paraît justifiée ;

Pour l'adaptation d'un bâtiment existant avec des installations de type "technique spéciale" tel que prévue pour Harin, une durée de vie de 10 ans peut être maintenue.

Pour les travaux électrique, une durée de vie de 15 ans est à prendre en considération afin de s'aligner sur la durée de certificat de conformité (CA du 25/05/2021).

Compte: 230000 Type d'investissement: Installations techniques et machines/subsidées

Taux d'amortissement : 10% ou 14,29% ou 20% Durée d'utilité (en années): 10 ou 7 ou 5

Pour ce type d'investissements, l'adaptation de la durée de vie estimée résulte du fait de la technique/ puissance utilisée et de l'intensité d'utilisation des installations et machines.

Pour les chariots de transport de repas : avec les chariots de type "technique embarquée" : 7 ans Pour les chariots avec borne : 7 ans

Pour les bornes : 10 ans

Pour les bussets de portierement : 10 ans.

Pour les systèmes de lavage :

-un tunnel de lavage (100.000 €) : 10 ans

-les autres types de lave-vaisselle (45.000€/30.000€) : 7 ans.

Pour les fours :

-les fours de cuisson à température (four de réhydratation) tels que par ex ceux utilisés pour la liaison froide : 7 ans

-les fours de cuisson/croûti : 10 ans.

Pour les installations frigorifiques :

-les investissements liés à la création de groupes de froid ou chambres froides : 10 ans

-les armoires frigorifiques et congélateurs : 7 ans.

Pour les chaudières : 10 ans.

Pour les machines à 7 ans (type Macanet) ou 10 ans (type Backpack)

Pour les systèmes d'étiquetage et d'impression : 7 ans.

Pour les installations et machines imprimés : 5 ans (CA du 25/5/2021)

Compte: 232000/232050 Type d'investissement: Outillage/subsidé

=> C 16

N° 0867322926

C-cap 6.20

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Evènements postérieurs à la clôture et autres informations requises

Pour faire face aux investissements estimés à 3.500.000,00 euros pour les travaux de rénovation de l'UCP Haren, un crédit d'investissement de 3.500.000,00 euros a été demandé à la banque ING, le solde étant financé via les fonds propres.

Les remboursements de ce crédit d'investissement, versé le 17/04/2024, débuteront le 17/05/2024 pour une durée de 15 ans, à raison de 24.947,05 euros par mois.

Evenementen na de afsluiting en andere vereiste informatie

De de geplande investering te kunnen uitvoeren van 3.500.000,00 euro voor de renovatiewerken aan de UPE Haren is een investeringskrediet van 3.500.000,00 euros aangevraagd bij ING Bank, het resterende bedrag wordt gefinancierd uit eigen middelen.

De aflossingen op dit investeringskrediet, gestort op 17/04/2024, beginnen op 17/05/2024 voor een periode van 15 jaar, met een aflossingsbedrag van 24.947,05 euros per maand.

N° 0867322926

C-cap 7

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 8

RAPPORT DES COMMISSAIRES

.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 9

RAPPORT DES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 10

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	259,5	187,5	72,0
Temps partiel	1002	58,0	28,7	29,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	292,4	203,4	89,0
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	377.898	273.270	104.428
Temps partiel	1012	45.084	22.061	23.023
Total	1013	422.782	295.331	127.451
Frais de personnel				
Temps plein	1021	14.028.801	9.859.647	4.169.154
Temps partiel	1022	1.269.930	589.961	669.969
Total	1023	15.298.731	10.459.608	4.839.123
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	365.309	258.720	106.589

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	282,6	192,5	90,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	409.775	281.847	127.928
Frais de personnel	1023	13.414.165	8.932.281	4.481.884
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	345.936	242.476	103.460

N° 0867322926

C-cap 10

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	246	64	281,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	194	24	212,4
Contrat à durée déterminée	111	51	40	68,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	1		1,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	176	37	196,1
de niveau primaire	1200	35	6	38,4
de niveau secondaire	1201	127	30	143,1
de niveau supérieur non universitaire	1202	11	1	11,6
de niveau universitaire	1203	3		3,0
Femmes	121	70	27	85,8
de niveau primaire	1210	11	6	13,5
de niveau secondaire	1211	43	19	55,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	14	2	15,3
de niveau universitaire	1213	2		2,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	45	9	51,5
Ouvriers	132	201	54	229,4
Autres	133		1	1,0

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	1,9	28,3
Nombre d'heures effectivement prestées	151	3.798	2.391
Frais pour la société	152	118.632	318.107

N° 0867322926

C-cap 10

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice..

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée.....
 Contrat à durée déterminée.....
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini.....
 Contrat de remplacement.....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	126	74	157,8
210	9		9,0
211	115	74	146,6
212			
213	2		2,0

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice.....

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée.....
 Contrat à durée déterminée.....
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini.....
 Contrat de remplacement.....

Par motif de fin de contrat

Pension.....
 Chômage avec complément d'entreprise.....
 Licenciement.....
 Autre motif.....
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants.....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	134	75	165,5
310	28	2	27,8
311	106	73	135,9
312			
313	2		2,0
340	7	2	8,6
341			
342	12		12,0
343	115	73	144,9
350			

N° 0867322926

C-cap 10

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	16	5811	9
Nombre d'heures de formation suivies	5802	480	5812	160
Coût net pour la société	5803	7.200	5813	2.700
dont coût brut directement lié aux formations	58031	7.200	58131	2.700
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) ..	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	2	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	606	5852	
Coût net pour la société	5843	1.713	5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

*pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle
(article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)*

.....
.....
.....

CONFLITS D'INTÉRÊTS ET CONTRATS

- *Procès-verbal ou rapport spécial sur les décisions et/ou la conclusion d'une opération impliquant un intérêt opposé de nature patrimoniale entre un administrateur et la société et/ou sur les contrats conclus entre l'administrateur unique étant également l'actionnaire unique et la société (article 5:77, §1, article 6:65, §1, article 7:96, §1 et article 7:103, §1 du Code des sociétés et des associations)*
- *Rapport sur les contrats conclus entre l'actionnaire unique et la société (article 7:231, 3^{ème} alinéa du Code des sociétés et des associations)*

.....
.....
.....



N° 0867322926

C-cap 13

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

d'une société européenne (article 15:29 du Code des sociétés et des associations) ou d'une société coopérative européenne (article 16:27 du Code des sociétés et des associations)

.....
.....
.....



N° 0867322926

C-cap 14

LES COMPTES ANNUELS

de l'(des) entreprise(s) dans laquelle (lesquelles) la société déposante assume une responsabilité illimitée en qualité d'associé ou membre à responsabilité illimitée (à ajouter uniquement si les codes A, B, C et D dans la section C-cap 6.5.2 ne sont pas d'application) (article 3:12, §1, 7° du Code des sociétés et des associations)

.....
.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 15

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)

.....
.....
.....
.....

N° 0667322926

C 16

Administrateurs et gérants (suite de la page C.2.1)

.....					
LEPOIVRE, Sébastien					
Allées de Provence	20	1140	Evere	Belgique	
.....					
LUAHABI, Ismail					
Rue des Secours	27	1210	Saint-Josse-tan-Noode	Belgique	
.....					
OURIAGHLI, Mohamed					
Avenue de la Bugrane	118	1020	Laeken	Belgique	
.....					
Administrateur [13] (24/06/2019 - xx/xx/xxxx)					
.....					
TAYENNE, Brigitte					
Boulevard Maurice Herbet	80	1070	Anderlecht	Belgique	
.....					
BUISSERET, Laurence					
Avenue Claire	22	1410	Waterloo		
.....					
Administrateur [13] (25/10/2021 - 30/06/2025)					
.....					
DE CALLATAY-HERBIET, Françoise					
Rue au Bois	272	1150	Woluwe-Saint-Pierre		
.....					
Administrateur [13] (30/05/2022 - 30/06/2025)					
.....					
EL GHOU, Saïd					
Rue Jules Lahaye	155/A	1090	Jette		
.....					
Administrateur [13] (30/05/2022 - 30/06/2025)					
.....					
LHOEST, Audrey					
Chaussée d'Ixelles	126	bte 6	1050	Ixelles	
.....					
Administrateur [13] (25/10/2021 - 30/06/2025)					
.....					
LOUYEST, Geneviève					
Rue de Wand	221	bte 2	1020	Laeken	
.....					
(Autre fonction) [] (21/06/2021 - 30/06/2025)					
.....					
MYAUX, George					
Avenue du Fomum	15	bte 9	1020	Laeken	
.....					
Administrateur [13] (30/01/2002 - 30/06/2025)					
.....					
PAPADOPOULOS, Anastasia					
Rue Drootbeek	35	1020	Laeken		
.....					
VANDE WEYER, Marc					
Drève des Maricollas	92	1082	Berchem-Sainte-Agathe		
.....					
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					
.....					
WAUTERS, Didier					
Rue Marie-Christine	131	1020	Laeken		
.....					
Administrateur [13] (30/05/2022 - 30/06/2025)					
.....					
ZIAN, Khalid					
Rue Stevens Defaunoy	73	1020	Laeken		
.....					
Administrateur [13] (25/06/2020 - 30/06/2025)					
.....					
AZDAD, Abderrachid					
Avenue FrançoisSebrechts	63	bte 25	1080	Molenbeek-Saint-Jean	
.....					

Autres droits et engagements hors bilan (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés) (suite de la page C.6.14)

DBK heeft 17 aandelen voor € 8.602,90 in EthiasCo. Deze participatie bestaat zolang de vereniging meewerkend lid is.	0
	0

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de (suite de la page C.6.15)

de transacties met de verbonden partijen buiten normale marktvoorwaarden, kan hier geen informatie over worden opgenomen	0
	0

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C.6.19)

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 16)

Taux d'amortissement: 20% ou 33,3% (selon l'usage) des années: 5 ou 3

Pour les Mixers/Brusyeurs:

- les mixers professionnels à haute puissance utilisés avec les douces : 5 ans
- les mixers de type 'portatif' : 3 ans

Pour les balances : selon leur utilisation et type, 3 à 5 ans.

Pour les trancheuses : 5 ans quel que soit le type (manuel, semi manuel, automatique).

Pour les nettoyeurs vapeur : 5 ans.

Il est à noter que les règles d'évaluation actuelles prévoient que pour les biens d'une valeur individuelle de moins de 1500 MVA et maximum 1.500 €, il y a une prise en charge complète immédiate.

2. Actifs immobilisés

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge .

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode FIFO.

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient.

4. Passif

Dettes:

Le passif comporte des dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt faible.

5. Autres

Lors de la clôture des comptes 2017, notre réviseur (Groupe Audit Belgique) nous a signalé ne pas approuver, les provisions constituées depuis plusieurs années (sous le contrôle des réviseurs successifs précédents) en vue d'aménagements futurs, nécessaires pour assurer les services de l'association, qui ne peuvent plus être considérées comme telles. Il s'agirait d'une réserve en "bon père de famille" afin de ne pas impacter les années futures.

De par la nature des montants provisionnés, nos réviseurs ont recommandé que ces provisions soient réaffectées en réserves, avec l'approbation du Conseil d'Administration. Cette réaffectation de compte à compte au bilan ne peut se faire que par une écriture comptable qui passe par les comptes de résultats, ce qui dès lors augmente le bénéfice de l'exercice. (Approbation du CA du 14/04/2018). Il en ira de même lors ainsi pour la gestion future des réserves.

6. Les activités des repas scolaires

La législation prévoit qu'une créance ou une dette vis-à-vis d'une personne physique ouverte depuis plus de 10 ans doit être considérée comme irrécouvrable et doit être prise en charge ou en produit. Le Conseil d'Administration prend la décision pour la facturation des repas scolaires, à destination des parents, compte tenu de la nature de l'activité, de réduire ce délai à 5 ans. Toutefois, cette mesure n'empêchera pas les Cuisines Bruxelloises de poursuivre les démarches de recouvrement de la créance prise en charge.

La mise en application de cette règle commence pour les comptes 2018 (Approbation du CA du 20/05/2018)

I. Algemeen principes

De waarderingsregels worden vastgesteld overeenkomstig de bepalingen van het koninklijk besluit van 29 april 2015 tot uitvoering van het Wetboek van Vermoedenschappen en verenigingen.

De laatste wijziging van de waarderingsregels werd op 25 mei 2021 goedgekeurd door de raad van bestuur.

Om een getrouw beeld te geven, wordt in de volgende uitzonderlijke gevallen afgeweken van de waarderingsregels die in dit besluit zijn vastgesteld:

Bekening houdend met de waardering van de reële levensduur van onze investeringen, achten we het opportuun om het afschrijvingspercentage van bepaalde soorten immateriële en materiële vaste activa te volgen, namelijk:

Bekening: 215100 Investeringstypen: Eigen software

Huidig afschrijvingspercentage: 20% Huidige nuttige levensduur (in jaren): 5

Voorgesteld afschrijvingspercentage: 25% Voorgestelde nuttige levensduur (in jaren): 4

Momenteel gaat het vooral om investeringen in de software voor het beheer van bestellingen en de productie van uitnodigingen voor de gezondheidssector en de BRBO (software voor het beheer van de ontvangstenbetalingen voor schoolmaaltijden). Voor dit soort investeringen achten

N° 0667322926

C 18

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C.17)

wij het, gezien het snelle tempo van technologische IT-aanpassingen, redelijker een periode van 4 jaar in plaats van 5 jaar in aanmerking te nemen.

Bekening: 221000 Investerings-type: Bouw

Afschrijvingspercentages: 10% of 9,67% of 5% of 4% of 3% Gebruiksduur (in jaren): 10 of 15 of 20 of 25 of 33,33

Onder bouw wordt verstaan alles wat constructieve verband houdt met de infrastructuur van gebouwen.

Voor de aankoop van een gebouw is de duur 33,33 jaar, met een afschrijvingspercentage van 3%.

Voor verbeteringen aan bestaande gebouwen (zoals het plaatsen van outside-opwanden) kan de periode worden teruggebracht tot 10 jaar.

Voor zware constructies (zoals de installatie van een hoogspanningskabel die bv. is gepland voor de site Krugmann) lijkt een levensduur van 25 jaar ons gerechtvaardigd.

Voor de aanpassing van een bestaand gebouw met "speciale technische installaties", zoals gepland voor Baren, kan een levensduur van 20 jaar worden aangehouden.

Voor elastische werken moet een levensduur van 15 jaar in aanmerking worden genomen om in overeenstemming te zijn met de duur van het certificaat Van conformiteit (VbV van 25/05/2021).

Bekening: 230050 Investerings-type: Technische installaties en machines/gebruisdieerd

Afschrijvingspercentages: 10% of 14,3% of 20% Gebruiksduur (in jaren): 10 of 7 of 5

Voor dit soort investeringen vloeit de aanpassing van de geraamde nuttige levensduur voort uit de gebruikte factoring/nut of gebruikte verspreiden en de gebruikslententijd van de installaties en machines.

Voor trolleys voor het vervoer van maaltijden: voor de trolleys met "ingebouwd techniek": 7 jaar Voor trolleys met kasten: 7 jaar

Voor de terminalen: 10 jaar

Voor de portioneerinstallaties: 15 jaar

Voor de reinigingssystemen:

- een wasserij € 100.000: 10 jaar

- de andere soorten vaatwasmachines € 20.000 / € 30.000: 7 jaar

Voor de ovens:

- de regeneratieve ovens zoals deze die voor de knude lijn worden gebruikt: 7 jaar

- de bak-/rook-ovens: 10 jaar

Voor koelinstallaties:

- investeringen in verband met de installatie van koelgroepen of koelkasten: 10 jaar

- koelkasten en diepvriezers: 7 jaar

Voor bussen: 10 jaar

Voor sealmachines: 7 jaar (Beetmat-type) of 10 jaar (Beetmat-type)

Voor etiketter- en druksystemen: 7 jaar

Voor lichte installaties en machines: 5 jaar (RvB van 25/5/2021)

Bekeningen: 232000/232050 Investerings-type: Gereedschappen/gebruisdieerd

Afschrijvingspercentages: 20% of 33,33% Gebruiksduur (in jaren): 5 of 3

Voor mixers/maschinen:

- 4-zichtige professionele mixers voor gebruik met de spuitkappen: 5 jaar

- draagbare mixers: 3 jaar

Voor weegschalen: afhankelijk van hun gebruik en type, 3 tot 5 jaar.

Voor snijmachines: 3 jaar, ongeacht het type (handmatig, semi-handmatig, automatisch).

Voor stoomreinigers: 5 jaar

We werken op dat de huidige waarderingregels bepalen dat goederen met een individuele waarde van minder dan € 250 exclusief btw en tot maximaal € 1.000 onmiddellijk volledig ten laste worden genomen.

2. Vaste activa

De oprichtingskosten worden onmiddellijk ten laste genomen.

3. Vloeiende activa

Voorraden:

N° 0667322926

C 19

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C.18)

De voorraden worden gewaardeerd tegen de aanschafprijs volgens de FIFO-methode.

Bestellingen in uitvoering:

De bestellingen in uitvoering worden gewaardeerd tegen hun koopprijs.

4. Passiva

Schulden:

De passiva omvatten langlopende, niet-verstrengde schulden of schulden met een lange rente.

5. Andere

Bij de afsluiting van de rekeningen van 2017 heeft onze revisor (Gruppe Audit Belgium) ons meegedeeld dat hij niet akkoord ging met de voorzieningen die gedurende verschillende jaren in het kader van de controle van de vorige opeenvolgende revisoren waren aangelegd voor toekomstige inrichtingen, noodzakelijk om de diensten van de vereniging te verzekeren, die niet langer als duurzaam kunnen worden beschouwd. Het ging om een werkwijze als 'gouden tijdwad' om een impact op de volgende jaren te vermijden.

Gezien de aard van de voorziening bedragen, hebben onze revisoren aanbevolen deze voorzieningen, met goedkeuring van de raad van bestuur, op te heffen toe te wijzen aan de reserves. Deze hertoe wijzing van de eerdere rekening naar de andere op de balans kan alleen geschieden door een boeking via de resultatenrekening, waaraan de winst voor het boekjaar stijgt (goedkeuring door de RvB op 16/04/2019). Dit zal dan ook van toepassing zijn op het toekomstig beheer van de reserves.

6. De activiteit schoolmaaltijden

De wetgeving bepaalt dat een verandering of schuld die al meer dan 10 jaar openstaat tegenover een natuurlijk persoon, als oninbaar moet worden beschouwd en dus ten laaste moet worden geboren of via opbrengst moet worden beschouwd. De raad van bestuur heeft besloten de termijn voor de facturering van schoolmaaltijden aan de ouders terug te brengen tot 5 jaar, gezien de aard van de activiteit. Deze verhoging zal De Brusselse Keukens evenwel niet beletten om stappen te nemen om de ten laaste geboren schuldenverandering alsnog te innen.

Deze regel is van toepassing op de rekeningen vanaf 2018 (goedkeuring door de RvB op 20/11/2018).

RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES



« LES CUISINES BRUXELLOISES » ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC

Rapport du commissaire pour
l'exercice clos le 31 décembre 2023
adressé à l'assemblée générale

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE «LES CUISINES BRUXELLOISES»
ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de «LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC (« l'Association »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 juin 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de «LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC durant 7 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'Association, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 21.217.793 EUR et dont le compte de résultats se solde par un résultat négatif de l'exercice de (-) 324.858 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976 et au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'Association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'Association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Association ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Association. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire de l'Association à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de l'Association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'Association au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Bruxelles, 15 mai 2024

«GROUPE AUDIT BELGIUM» SRL
Commissaire



Représentée par Julien TISON
Réviseur d'entreprises